OTTAWA — 98, RUE GEORGES Téléphone: Rideau 514
HULL — 4, RUE [illegible] Téléphone [illegible]

Salle de Lecture
45766 — 15 sept 31
Assemblée Législative

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU — MOINS FROID
MAXIMUM HIER 24
MINIMUM (NUIT) 8
A 8 H. CE MATIN 14

18e Année No 17 — OTTAWA JEUDI 22 JANVIER 1931 — Le numéro 2 sous

Digne protestation de 200 pères de familles

Émouvant témoignage d'estime envers M. S. Genest et ses amis

PRÉSIDENT

Le Colonel J.-H. WOOD, de Calgary, Alberta, élu ce matin président de la Chambre de Commerce Canadienne.

Protestation unanime de 200 pères de familles de la paroisse Notre-Dame.

M. ARMAND LACROIX

On refuse l'entrée du Monument National.— Réunion enthousiaste dans une salle du "Droit".

M. A. BÉLANGER

Les événements qui se sont déroulés récemment à la Commission des Ecoles Séparées de la Capitale ont eu hier soir une répercussion publique sur l'opinion d'un grand nombre de contribuables canadiens-français catholiques. Environ deux cents de ceux-ci se sont réunis dans une salle du "Droit", à 98, rue Georges, pour protester contre les destitutions en masse et les changements trop draconiens qui furent faits lors de l'assemblée du 14 janvier.

PORTES FERMEES

L'assemblée avait été convoquée pour huit heures et 15 au Monument National par un groupe de pères de familles de la paroisse Notre-Dame. Longtemps avant cette heure, malgré le froid de plus en plus piquant, on put voir aux abords de la salle paroissiale une foule assez considérable et grandissant sans cesse. On apprit vers huit heures, qu'obéissant à des ordres supérieurs, le président du Cercle paroissial et le gérant de la salle refusaient d'ouvrir les portes. A ce moment, on pouvait déjà prévoir que la salle des spectacles du Monument National ne suffirait pas à contenir le flot des protestataires qui arrivaient sans cesse. Un grand nombre de ceux-ci, venant non seulement de la paroisse Notre-Dame, mais de plusieurs autres endroits de la ville et de la région, trouvant les portes du Monument National fermées et ne sachant pas qu'on tiendrait l'assemblée ailleurs, rentrèrent chez eux. Après un court moment de perplexité parmi les organisateurs de l'assemblée, on décida de s'adresser au "Droit" pour lui demander l'hospitalité. La faveur fut accordée et sans plus tarder deux cents environ des personnes réunies sur la rue Georges entrèrent dans la salle du "Droit". C'est dire que n'eut été la défense d'entrer au Monument National, cette foule eut certainement été triplée, sinon quadruplée.

DIGNITE ET ORDRE

Le ralliement d'hier soir, convoqué seulement en faveur de M. Genest et de ses amis, s'est déroulé dans la dignité et l'ordre les plus parfaits. Le ton des discours prononcés fut digne et modéré et les pères de famille n'ont qu'à se féliciter de leur succès d'hier. Ils ont posé un acte méritoire aux yeux des leurs et qui sera certainement à produire sur la situation un effet salutaire.

VOEUX

A la suite d'un discours par M. Armand Lacroix et d'une vigoureuse improvisation de M. Aurélien Bélanger, ci-devant directeur des écoles bilingues de la capitale, discours soulignés à plusieurs reprises par les applaudissements de l'auditoire, l'assistance adopta, séance tenante, les délibérations ou "voeux" suivants:

PREMIEREMENT, que les représentants de la Cité d'Ottawa à la législature provinciale présentent un projet de loi en faveur d'un mode plus équitable d'élection des Commissaires, sauvegardant à la fois les droits de la majorité et ceux de la minorité;

et DEUXIEMEMENT, que la Commission scolaire adopte unanimement le projet, déjà revêtu de la signature autorisée de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, à savoir, selon ses propres paroles: "la division de la Commission scolaire en deux comités chargés de l'administration des deux catégories d'écoles qui constituent les écoles séparées de la ville épiscopale, comités qui seront autonomes dans l'administration, mais unis dans la ramification des justes décisions prises par chacun."

Les deux résolutions furent adoptées à l'unanimité par l'assemblée, qui fut marquée au coin du plus vif enthousiasme.

Le premier discours de la soirée fut celui de M. Armand Lacroix. Ce fut un magistral exposé de la situation actuelle à la Commission Scolaire et des événements qui se sont déroulés à la Commission depuis quelque temps.

"Au début de cette veillée des pères de famille de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa", dit M. Lacroix, "je tiens à me faire l'écho de l'indignation publique. Nous sommes, nous, comme tous les autres fidèles de la paroisse de la Basilique, des enfants respectueux et soumis. Jusqu'ici, en face d'une crise qui insulte à nos sympathies, à nos convictions, à notre passé, nous avions gardé le silence. Nous espérions que les nuages de mort se dissiperaient d'eux-mêmes. Hélas! mes chers amis, vous savez ce qui se passe." Un peu plus tard, M. Lacroix s'écriait: "Contre de tels traitements (la mise au ban par la majorité de la nouvelle Commission, des commissaires plus haut mentionnés) contre ces exécutions trop rapides pour être équitables,

(Suite à la 10ème page)

GANDHI SERAIT MIS EN LIBERTÉ PROCHAINEMENT

On lui fournirait ainsi qu'à d'autres chefs l'occasion de discuter la situation.

CETTE CAMPAGNE

DELHI, Inde, 22. (P.A.)—On croit fortement aujourd'hui dans les milieux législatifs que le vice-roi libérera bientôt Gandhi et d'autres chefs du parti du congrès, emprisonnés pour avoir fait la campagne de désobéissance civile, afin qu'ils puissent conférer ensemble sur la situation créée par le discours prononcé par le premier ministre MacDonald à la conférence de la table ronde de l'Inde.

ELLE SE CONTINUE

ALLAHABAD, 22. (P.A.)—Le comité du congrès national panindien, qui a entrepris la campagne de désobéissance civile a décidé aujourd'hui que la campagne se continuerait, en dépit des promesses du premier ministre MacDonald au sujet d'un status d'un Dominion pour l'Inde un jour ou l'autre. On apprit après l'assemblée que les autorités britanniques avaient adouci la mise en vigueur de l'interdit sur les assemblées du congrès pendant quelques jours, et qu'elles autorisaient les comités d'organisation de tout le pays à s'assembler.

MESSAGE A GANDHI

POONA, Inde, 22. (P.A.)—Gandhi a reçu aujourd'hui un télégramme de Sir Tej Sapru, S. Sastri et M. Jayakar, délégués à la conférence de Londres, lui demandant de suspendre son jugement sur la déclaration politique du premier ministre MacDonald, jusqu'à leur retour dans l'Inde. On croit que Gandhi se rendra à leur demande. Cela voudrait dire que ni le gouvernement anglais ni la population de l'Inde ne sauront si Gandhi a décidé de continuer la campagne nationaliste pour l'indépendance ou bien de la faire cesser d'ici à trois semaines, lors de l'arrivée des délégués indiens.

Une conférence demandée par des députés ouvriers

CES DEPUTES ANGLAIS VEULENT DISCUTER "L'INEFFICACITE DE LA POLITIQUE DE CHOMAGE."

LONDRES, 22. (P.C.)—Un certain nombre de députés ouvriers de la Chambre des communes, en général partisans de Sir Oswald Mosley, ex-chancelier du duché de Lancaster, demandent une conférence nationale spéciale afin de discuter "l'inefficacité de la politique de chômage du gouvernement." On croit dans les milieux politiques que cette demande pourrait provoquer une des situations les plus critiques à laquelle le cabinet ouvrier ait eu à faire face jusqu'ici.

A une assemblée hier du parti parlementaire ouvrier, une lettre fut lue du député Bevan demanadnt une assemblée spéciale du parti pour discuter la politique le chômage du gouvernement et le besoin d'une conférence nationale.

Depuis que Sir Oswald démissionna l'an dernier de sa charge de ministre, à la suite de difficultés avec le premier ministre MacDonald et l'hon. Thomas, il a attaqué constamment le gouvernement.

ST-ROMUALD DE FARNHAM,

Québec, 22.—Mme Jean Santerre (née Sophie Couture), est décédée à St-Romuald de Farnham. En plus de son mari, lui survivent quatre enfants: Joseph, O. M. I., à l'université d'Ottawa; Mme D. Dubois (née Hermina), et Jean-Baptiste Santerre tous deux de Brigham, P. Q., et Christine, infirmière à New-York.

Le "Droit" prie le R. F. Santerre et les membres de sa famille de croire à sa sincère sympathie.

UN GÉANT DE L'AIR

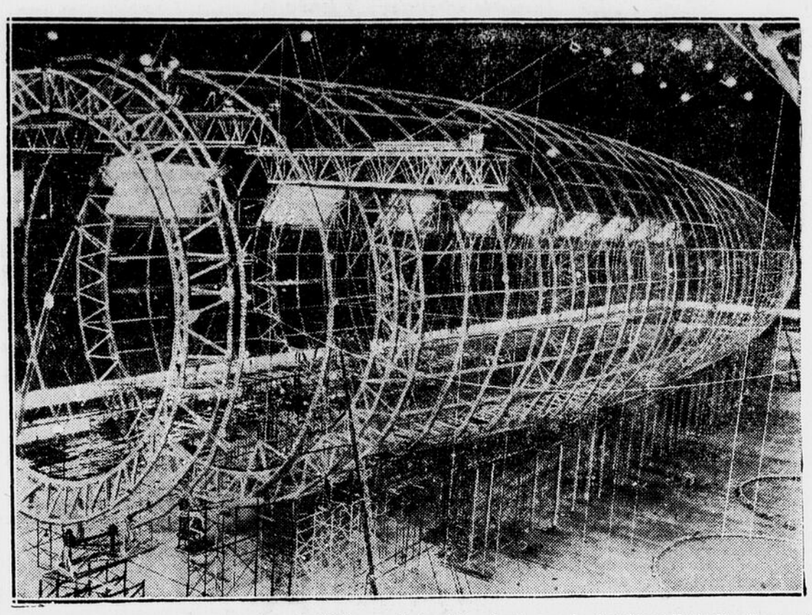

La charpente en duralumiaium de l'Akron, dirigeable géant, que la Goodyear-Zeppelin Corporation construit pour la marine des Etats-Unis, et dont les travaux sont près de se terminer à Akron, Ohio. La vignette fait voir le réseau métallique du dirigeable.

UN AUTRE VOTE SERRÉ ATTENDU EN ANGLETERRE

Sur le bill des différends industriels. — Le point de vue catholique.

TROISIÈME LECTURE

LONDRES, 22. (par George Hambleton, correspondant de la Presse canadienne) On s'attend à un autre vote serré au Parlement lors de la seconde lecture du bill des différends industriels la semaine prochaine. Le grand débat sur le bill s'est ouvert aujourd'hui. Sir William Jowitt, c. r., procureur-général, a proposé la seconde lecture du bill et a ainsi tiré le premier coup. L'hon. Stanley Baldwin en proposera le rejet et c'est alors que la guénille volera.

Le gouvernement MacDonald a été défait hier, au vote de 282 à 249, alors que la chambre a défait un amendement au bill de l'éducation. Le Premier Ministre Ramsay MacDonald cependant a déclaré que le gouvernement ne considérait pas l'amendement comme une question vitale et a refusé de démissionner. Plus tard, le bill amendé a passé en troisième lecture, le vote étant de 256 à 238.

L'ART DE TOMBER

Le refus du Premier Ministre de démissionner a porté l'hon. Winston Churchill à parler de "l'humiliation" du gouvernement. Le Premier Ministre, dit-il, est le plus grand maître vivant de l'art de tomber sans se blesser."

L'amendement fut proposé par John Scurr, travailliste, de Mill End, Stepney. Le bill pourvoyait entre autre choses à porter de 14 à 15 ans l'âge de quitter l'école; pour chaque enfant affecté, les parents nécessiteux recevraient 5 shillings par semaine. L'amendement autorisait une appropriation du gouvernement pour aider à l'agrandissement des écoles confessionnelles.

Dans le vote sur l'amendement, 34 travaillistes passèrent du côté de l'opposition, qui soutenait que l'appropriation demandée était trop forte pour le gouvernement.

Le bill de l'éducation n'ira pas à la Chambre des Lords qui, en vue du vote aux Communes, le rejettera peut-être totalement. En tout cas, il ne sera mis en vigueur qu'en septembre 1931.

LES CATHOLIQUES

M. Scuur, en proposant l'amendement, fit valoir le point de vue des catholiques, disant que le bill forcerait les écoles catholiques à dépenser plus dun million de livres pour l'accomodation du nombre d'élèves qui viendraient grossir les classes. Il déclara aussi que les catholiques veulent une garantie que les instituteurs seront catholiques. M. Scurr est catholique.

L'ouverture du salon des autos lundi prochain

Son honneur le maire J.-J. Allen présidera à une heure lundi après-midi l'ouverture officielle du Salon d'automobile, au Colisée, parc Lansdowne. Les membres du bureau des commissaires accompagneront le maire et assisteront ensuite au luncheon qui sera servi au Colisée.

Les membres de l'Automotive Trades Association, qui sont les exposants au salon d'automobiles, promettent plusieurs surprises aux visiteurs. Tous les nouveaux modèles seront étalés. Les organisateurs ont préparé les diverses salles avec soin.

Le salon d'automobiles sera ouverts tous les matins, toutes les après-midi et tous les soirs de la semaine prochaine. Le Colisée sera très confortable et les visiteurs pourront admirer à leur aise les derniers perfectionnements dans le domaine de l'automobilisme. Plusieurs modèles de 1931 viennent des expositions de New-York, Détroit, et Montréal, et seront vus pour la première fois à Ottawa.

SYMPATHIE À MM. S. GENEST ET AURÉLIEN BÉLANGER

A une assemblée du Cercle Jésus-Ouvrier de la paroisse de Gatineau Mills, tenue mardi soir, les membres ont résolu à l'unanimité d'offrir leurs sympathies à M. Samuel Genest, président de la Commission Scolaire pendant dix-huit ans et héros de la lutte scolaire franco-ontarienne, à M. Aurélien Bélanger, ex-directeur des écoles bilingues de la Capitale, dont la compétence pédagogique n'a jamais été discutée. L'assemblée regrette les changements qui ont été faits et entretient une plus grande admiration que jamais pour MM. Belcourt et Bélanger, pour M. Genest et les commissaires qui l'ont appuyé.

MISSIONNAIRES CANADIENS EN ROUTE POUR LE JAPON

Neuf franciscains et cinq franciscaines sont partis hier soir de Montréal.

MONTREAL, 22. — Un groupe de quatorze missionnaires, 9 Franciscains et 5 Franciscaines, sous la direction du Rév. Père Jean-Joseph Deguire, supérieur des Missions Franciscaines à Tokio, Japon, a quitté la gare Windsor du Pacifique Canadien à 10 h. 15 hier soir sur le convoi "Imperial Limited" de cette compagnie, à destination de Vancouver. Ces missionnaires, tous Canadiens, s'embarqueront ensuite le 31 janvier sur le paquebot "Empress of Russia" du C.P.R. en route pour Naganaki, où le groupe se divisera. Les RR. PP. J.-J. Deguire, D. Handfield, N. Comtois, J.-E. Prévost, Jean Moreau et Grégoire Cormier se rendront à Yokohama, tandis que les RR. PP. F. Emos, M. Bonin, et Cyprien Breton s'établiront à Nagasaki.

Les Révérendes Soeurs St-Ignace de Loyola, St-Benoit, Ste-Marthe, St-Thomas et Marie-Arsène, des Soeurs Franciscaines de Sherbrooke se rendront aussi à Nagasaki et fonderont de concert avec les Pères susnommés, un couvent pour y organiser la vie religieuse en vue de recruter des sujets indigènes et préparer une future province franciscaine au Japon. Ce mouvement de missionnaires du Canada vers les pays étrangers et païens a pris plus d'ampleur depuis une couple d'années, alors que Sa Sainteté demanda aux missions canadiennes de faire une plus large part des oeuvres missionnaires.

18 MORTS, 40 BLESSÉS

BATAVIA, Java, 22 — (P. A.) — Au moins 18 personnes ont été tuées et quarante blessées dans les tremblements de terre qui ont secoué le Java central hier. Des centaines de maisons d'indigènes ont été démolies ou rendues inhabitables. On n'a pas encore de nouvelles des régions montagneuses où on sait que plusieurs villages ont ressenti les secousses. D'autres secousses se sont fait sentir mercredi soir.

ROI ET PRINCE SPORTIFS

Une intéressante photographie prise à Sinaia, Roumanie, du roi Carol et de son jeune fils, le prince Michel, faisant une excursion de skis dans les montagnes couvertes de neige de la région.

L. CHARTRAND AURAIT PERÇU PRÈS DE $2,000

Les enquêteurs du Service civil à Montréal.—Percepteur interrogé hier.

DES PREUVES

MONTREAL, 2. — (Spécial) "Nous avons découvert des preuves que, croyonsnous, Bouchard aura peine à réfuter, mais naturellement, celles-ci sont de natures strictement confidentielles pour le moment" a déclaré hier après-midi J.-Emile Tremblay, commissaire du Service civil d'Ottawa, qui préside à l'enquête sur le prétendu "ring" qui aurait "vendu" des positions aux Postes à Ottawa et Montréal. Aux journalistes curieux qui l'accablaient de question, M. Tremblay s'est contenté de répondre que les preuves seront présentées en temps opportun.

Hier, la commission d'enquête composée de M. Tremblay, de M. Roméo Gosselin, examinateur en chef de langue française au Service civil, et du détective Oscar Charron, de la police montée royale canadienne, a interrogé un percepteur qui serait l'homme ayant initié Wenceslas Chartrand, employé des Postes à Montréal, au "ring". Ils constatèrent que ce percepteur portait deux noms; il avoua connaître Lionel Chartrand, d'Aylmer, depuis deux ans et demi. Ce percepteur doit être interrogé aujourd'hui, de même aussi qu'un autre percepteur connu des enquêteurs. Un ou deux autres percepteurs sont aussi recherchés.

DE $1,800 A $2,000.

Les enquêteurs ont également appris que Lionel Chartrand a téléphoné à Montréal trois fois dimanche soir dernier pour tâcher de rejoindre Wenceslas Chartrand. Il apprit que celui-ci était à Ottawa depuis samedi soir, à la garde de la police montée canadienne. W. Chartrand a déclaré que c'est à Lionel Chartrand, l'un des accusés, qu'il a payé de $1,800 à $2,000 la veille du Premier de l'An à Montréal comme premiers versements pour neuf candidats qui devaient subir l'examen du 3 janvier.

Les autorités soutiennent qu'ils ont des preuves comme quoi Lionel Chartrand a fait plusieurs voyages à Montréal et dans la région l'an dernier et cette année. Lionel Chartrand a deux frères fonctionnaires des postes à Montréal.

Une des causes de surprise, c'est que les blancs d'application, remplis par les aspirants aux positions, ne portent pas en certains cas la même écriture que sur le papier d'examens.

ENQUETE GENERALE

On rapporte également que des irrégularités se sont commises dans la question de promotion des employés des postes de Montréel et qu'une enquête générale aura lieu à ce sujet.

M. Léo. Bouchard, examinateur du Service civil contre lequel pèse une accusation portée contre Mme H. Dorion, propriétaire d'un hôpital de maternité local. Les bébés fnrent laissés sur les marches de maisons et d'institutions à Granby, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières. Une religieuse de l'hospice St-Joseph dit que cinq bébés ont été trouvés dans le porche de l'hospice l'automne dernier par un matin froid. Deux d'entre eux sont morts. La cause se continuera lundi prochain.

Vingt-huit bébés furent abandonnés

UNE ACCUSATION EN CE SENS PESE SUR LA PROPRIETAIRE D'UN HOPITAL DE MATERNITE.

MONTREAL, 22. (P.C.)—L'abandon d'enfants en sept occasions différentes, comprenant vingt-huit bébés de moins de deux ans: telle est l'accusation portée contre Mme H. Dorion, propriétaire d'un hôpital de maternité local. Les bébés fnrent laissés sur les marches de maisons et d'institutions à Granby, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières. Une religieuse de l'hospice St-Joseph dit que cinq bébés ont été trouvés dans le porche de l'hospice l'automne dernier par un matin froid. Deux d'entre eux sont morts. La cause se continuera lundi prochain.

Messe de requiem à Rome au 9ème anniversaire de la mort de S. S. Benoit XV

Sa Sainteté Pie XI assiste à cette messe chantée dans la chapelle Sixtine.

BÉNÉDICTION PAPALE

Après la messe, le cardinal célébrant va prier auprès du corps du Pape défunt.

ASSISTANCE NOBLE

CITE VATICANE, 22 (P. A.):—La mémoire du Pape Benoit XV, décédé il y a neuf ans, après une règne qui a compris presque toute la période de la grande guerre, a été célébrée aujourd'hui par une messe de requiem solennelle chantée dans la chapelle Sixtine, en présence de Sa Sainteté Pie XI.

Le Souverain Pontife occupait un trône du côté gauche de l'autel, et, à la fin de la cérémonie, il aspergea d'eau bénite le catafalque érigé en face de l'autel. Sa Sainteté donna ensuite la bénédiction apostolique à toutes les personnes présentes.

Une vingtaine de cardinaux de la curie romaine assistaient à la messe, de même que les membres du corps diplomatique près le Saint-Siège, les membres de l'aristocratie papale et ceux de la famille delle Chiesa, à laquelle appartenait le Souverain Pontife défunt.

La messe de requiem fut célébrée par le cardinal Fruhwirth, qui a la préséance parmi les cardinaux créés par Benoit XV. Après la bénédiction papale, il descendit à la Basilique St-Pierre, gagna la crypte où repose le corps de Benoit XV et récita des prières pour le repos de son âme.

Le Saint-Père était escorté par les gardes nobles, les gardes suisses et les gendarmes pontificaux.

ÉTUDE DU PLAN BRIAND REMISE AU MOIS DE MAI

La Russie et la Turquie pourront à ce temps apporter leur collaboration.

UN MANIFESTE

GENEVE, 22. (P.A.)—La commission des ministres des Affaires étrangères d'Europe nommée par la Société des Nations pour faire enquête sur les possibilités du plan Briand, en vue d'une confédération européenne, a ajourné ses réunions jusqu'au mois de mai prochain. A ce temps, la Russie soviétique et la Turquie auront l'occasion de collaborer à l'élaboration des problèmes en question. Toutes les nations n'ont pas accepté cette invitation, mais quarante seulement.

Les ministres des Affaires Etrangères se disent plus déterminés que jamais à mettre à contribution la Société des Nations, afin d'empêcher tout recours à la violence. Cette détermination est contenue dans un manifeste qui tient compte de la dépression économique en Europe, faisant remarquer que l'assainissement économique est entravé par le manque de confiance aux événements futurs, par suite de l'anxiété politique.

A l'assemblée finale de la commission, on a adopté cinq résolutions, dont l'une demande, que les pays agricoles européens s'unissent afin d'aviser aux moyens de disposer le plus tôt possible du surplus actuel des céréales. La seconde résolution demande la collaboration des pays d'outre-mer à la prochaine conférence du blé à Rome. La troisième nomme un comité pour étudier les crédits agricoles, la quatrième préconise des négociations bilatérales en vue de réductions tarifaires et la cinquième demande au secrétariat de la Société des Nations de faire rapport à la réunion de mai des progrès faits par le secrétariat dans l'enquête sur le chômage.

PLAINTES ALLEMANDES

J. Curtius, ministre des Affaires Etrangères d'Allemagne, a fait entendre les plaintes de son pays au sujet de mauvais traitements de la minorité allemande en Pologne, et demandé que la Société des Nations prenne des mesures en vue d'accorder à cette minorité le plein exercice de ses droits. A. Zeleski, ministre des Affaires Etrangères de Pologne, a pris la défense de son gouvernement.

DES CRITIQUES

Le délégué permanent de Libéria à la Société des Nations, qui a fortement critiqué le récent rapport d'une commission internationale sur l'esclavage dans la république peuplée de noirs, a déclaré aujourd'hui au conseil de la Société que son pays répudiait toute suggestion de le forcer à accepter les directives financières ou politiques d'un autre Etat.

CINQ MINEURS TUES

LANARK, Ecosse, 22. (P.A.)—Cinq mineurs ont été tués et plusieurs blessés dans une explosion hier à la mine Auchengeich à Chryston.

La Librairie du "Droit"

NOUS!

"Nous! écrit l'auteur anonyme de ce livre, veut essayer de faire voir et de faire comprendre ce que chacun porte en soi, rencontre autour de soi; toutes ces choses vécues quotidiennement et que l'on ne songe pas à regarder à la lumière de Dieu."

Le but de cette lecture du poème divin qui nous entoure, c'est de Le faire régner, afin qu'il nous sauve.

Ces causeries, écrites sur les sujets les plus divers, sont captivantes.

Au comptoir, 60 sous; par poste, 65 sous.

Baronne Coche de la Ferté: Vers la paix par la souffrance.

Lettres aux infirmes et à leurs amis.

Au comptoir, 75 sous; par poste, 80 sous.

Fréd. Rouvier: Savoir souffrir.

Le problème de la souffrance et de la Providence sera toujours une énigme pour certaines âmes. Si Dieu nous aime comment peut-il, se disent-elles, permettre la souffrance? C'est l'objection de ceux qui ne croient pas ou dont la foi est anémiée. Le livre du Père Rouvier sur la souffrance nous en dit les pourquoi. C'est déjà nous montrer la science pratique de la souffrance que d'en connaitre les raisons. Les derniers chapitres achèveront cette connaissance d'une utilité universelle.

Au comptoir, 35 sous; par poste, 40 sous.

PROFITEZ DE L'OFFRE

Pour chaque achat d'un dollar par la poste, d'ici à la fin de janvier, nous donnons gratuitement un almanach de la langue française. Profitez de l'aubaine. Avertissez vos amis pour qu'ils en bénéficient.

PAQUETS DE SURPRISE

Dans une couple de semaines, l'inventaire de la librairie sera terminé. Il y aura lieu alors une vente de paquets de surprise formés de livres de lecture légère ou de livres plus sérieux, de crayons et de papeterie. Nous offrirons deux séries: l'une à 99 sous et l'autre à $1.99. Prévoyez; l'argent que vous destinez à vos plaisirs, retenez une part pour vous procurer l'un de ces jolis paquets. Ce seront de vrais paquets d'agréable et d'utile surprise.

SAINT THOMAS D'AQUIN

Qui veut lire la Somme de saint Thomas d'Aquin en français peut aujourd'hui le faire à peu de frais et agréablement, grâce à la traduction que publient les "Editions de la Revue des jeunes."

La Somme est découpée en petits livres suivant le sujet traité. Parmi les traducteurs, on compte des savants théologiens comme les Pères Gillet, Bernard, Lemonnyer, Héris, Boulanger, Synave, Folghera et Sertillanges.

Voici quelques titres de livres que nous possédons: Dieu (3 vols), La tempérance (2 vols), La force (2 (2 vols), Vie de Jésus (2 vols), Vie de Jésus, (2 vols), Le Verbe incarné (2 vols), la Vie humaine, les actes humains et le péché ne comptent qu'un volume chacun.

Nous possédons tous ces volumes reliés. Chaque volume se vend $1.00, frais de poste compris.

Ces volumes, non reliés, 90 sous, frais de poste compris.

La Somme de saint Thomas d'Aquin devrait se trouver dans toute bibliothèque de laïque instruit. C'est le temps de profiter de l'offre de cette belle traduction tout à fait moderne.

ADRESSE LOCALE: No 370 rue Dalhousie, Ottawa. Tél. Rideau 516.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ontario.

TORONTO, 22. (P.C.)—Il fait beau dans presque toutes les provinces; froid à l'est de l'Ontario et plus froid dans les régions du nord-ouest. La pression est élevée du nord-ouest de Québec à la région inférieure des lacs et au sud des côtes de l'Atlantique. Elle est basse en Colombie Anglaise, dans le sud de l'Alberta et au large des côtes du Labrador. On signale une faible dépression qui s'étend du nord jusqu'au lac Supérieur.

Pronostics. — Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: beau et froid; demain, beau et moins froid.

Maximum hier 20
Minimum durant la nuit 10 sous zéro
A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 42; Victoria, 46; Kamloops, 34; Calgary, 16; Edmonton, 4; Prince-Albert 2; Winnipeg, zéro; Sault Ste-Marie, 2; Toronto, 1; Kingston, 8 sous zéro; **Ottawa, 8 sous zéro;** Montréal, 8 sous zéro; Québec, 6 sous zéro; St-Jean, N.-B., 8; Halifax, 14; St-Jean, T.-N., 24; Détroit, 16; New-York, 18; Charlottetown, 8; Jasper, 20; Moncton, 2.

Carnet Mondain

L'honorable Cairine Wilson donne une conférence aujourd'hui au Château-Frontenac, à Québec, devant les membres du Cercle des Femmes Canadiennes.

L'honorable Hanford MacNider a fait un bref séjour à New-York.

M. et Mme D'Arcy McGee ont reçu à dîner hier soir avant le bal au Château-Laurier sous les auspices du Catholic Girls Club. Les convives étaient: Mlle Mildred Bennett, M. Henri Coursier, le comte Rogeri de Villanova, le colonel et Mme Humphrey Snow, Mlle Belcourt, M. et Mme C. A. Gray, et M. et Mme A. C. Hill.

Pendant leur séjour à Québec, M. Norman Wilson et l'honorable Cairine Wilson, sont les hôtes du sénateur et de Mme Georges Parent.

Mme Donat Laplante, de Montréal, était de passage, dans la Capitale, ces jours derniers.

Mlle Yvonne Blais, de Ste-Anne de Bellevue, passe quelque temps, en ville, chez sa mère, Mme J. C. Blais.

Mlle Martha Delaney, de Montréal, passe une quinzaine, chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme J. Wilfrid Delaney, de Hull.

Mesdemoiselles Alice Poirier et Lucie Brousseau sont parties pour un séjour de quelques mois en Californie.

Mme J. A. Wilson passe quelques jours à Toronto.

Mlle Emma MacInnes, de Montréal, est l'invitée de Mlle Amy Magrath.

Mme Fred Davey a reçu à déjeuner hier, en l'honneur de sa soeur, Mme J. F. Warne, de Toronto, qui est son invitée.

M. et Mme Joseph Sinclair sont retournés à New-York, après avoir passé quelque temps en ville, les invités de Mme W. G. Bédard.

Mlle Janet Wilson, est actuellement à Montréal, l'invitée de sa tante, Mme Robert Loring.

Mlle Marcienne Rousseau, a reçu intimement hier, à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Martha Delaney, de Montréal.

Mlle S. Forbes a passé une quinzaine de jours, à Montréal, l'invitée de M. et de Mme Joseph Forbes.

Mme Henri Charbonneau, de Montréal est partie pour un séjour de quelques mois, en Floride.

Mlle Margaret Newton, de Montréal, est l'invitée, du major et de Mme F. A. Campbell.

Mlle Mimi Mackay, passe quelques jours à Montréal, l'invitée de Mlle Louise Mackay.

M. et Mme Alfred Charette, rue Osgoode, recevaient à une partie de cartes dimanche dernier. Les prix furent gagnés, par M. J. B. Meloche et Mme Apollinaire Roger. Le prix de consolation revint à M. Adolphe Charette. Le goûter fut servi par Mme A. Charette et Mlle B. Lavigne. Les invités étaient: MM. et Mmes W. Valiquette, A. Roger, Armand Morin, Adolphe Charette, Adélard Charette Geo Lavigne, Ovila Charette, O. Barbeau, L. Martin, René Roger, M. J. B. Meloche, Mmes C. Potvin, J. Routh,, Mlle R. Mathieu, MM. D'Arcy et Edward Charette.

Mlle Mariette Gaucher, de Montréal, a reçu dernièrement en l'honneur de Mlle Imelda Charron, d'Ottawa. Parmi les invités mentionnons: M. et Mme Guy Lanctôt, le docteur et Mme Girouard, Mlles Irène Charron, d'Ottawa, Blanche Morin, Thérèse Picard, Mena et Ménette Charland de Saint-Hyacinthe, Antoinette Bernier, Flo Legault, Madeleine Paradis, Marthe Bernard, MM. Walter Manning, Jean Lamarre, le Dr S. Letendre, MM. Eudore Elie, Gaétan Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, le Dr A. Archambault, MM. Paul Michaud et Louis Labrecque.

Le 3 février à dix heures en l'église des Bienheureux Martyrs, à Québec, sera célébré le mariage de Mlle Marcelle Bédard, fille de M. et de Mme Avila Bédard, avec M. Paul Champoux, fils de M. et de Mme Calixte Champoux, aussi de Québec.

Carnaval annuel au Carré Bingham

Le carnaval annuel du carré Bingham aura lieu le 23 janvier (vendredi) à 8.00 du soir.

Le Comité sous la direction des échevins A. Bélanger et W. St-Aubin ont réussi à rammasser un grand nombre de très jolis prix qui seront donnés pour les plus beaux costumes.

Tous le monde est invité.

J. A. Charbonneau,
Secr.-trés.

Réinstallation du salaire du maire

Le salaire du maire d'Eastview a été réinstallé à l'assemblée régulière du conseil d'Eastview hier soir à l'hôtel de ville. Le conseil de l'an dernier vota l'abolition du salaire du maire.

Le conseil discuta la nomination d'évaluateurs mais la nomination elle-même a été remise à la prochaine assemblée du conseil.

Son honneur le maire David Langelier présida à l'assemblée et tous les membres du conseil étaient présents.

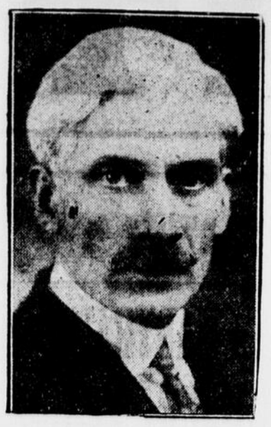

L'échevin SAM CROOKS, élu hier, à l'unanimité, président de l'Exposition.

M. SAM CROOKS ÉLU PRÉSIDENT DE L'EXPOSITION

L'assemblée annuelle a eu lieu hier.—Elu à l'unanimité.—Une vive surprise.

LE CONSEIL DE '31

M. l'échevin Sam Crooks a été élu président de l'Association de l'Exposition à l'assemblée annuelle qui eut lieu mercredi à l'hôtel de ville. Il fut choisi à l'unanimité des voix, sur proposition des échevins J.-W. McNabb et de M. J.-W. Brant. M. Crooks occupait la vice-présidence en 1930.

MM. J.-W. Brant et A.-H. Fitzsimmons ont été appelés à la vice-présidence, le premier sur proposition de MM. John Belford et M. Walsh, l'autre sur celle de MM. D.-E. Johnhon et R.-G.-T. Hitchman.

Le choix de ces trois administrateurs a suivi l'élection de huit directeurs dans le groupe des marchands locaux.

UNE VIVE SURPRISE

Neuf candidats se disputaient les huit fauteuils du groupe et le scrutin a donné le résultat suivant: George Perley, 233 voix; M.-M. Walsh, 221 voix; J.-K. Paisley, 217; A.-H. Fitzsimmons, 212; S. Higman, 210; W. Macdonald, 205; O.-A. Beach, 204; D.-E. Johnson, 186; A.-E. Provost, 179.

Les scrutateurs enregistrèrent le vote de 219 membres.

La surprise de la journée fut la défaite de M. A.-E. Provost, le seul représentant de notre élément dans ce groupe de la ville: tous les directeurs et membres déplorent ce résultat car M. Provost était un de ceux qui jouissaient du plus grand prestige dans les milieux de l'Exposition. Son départ laisse certes un vide difficile à combler.

MM. Perley et Higman sont les nouveaux élus: ils sont très bien connus en ville, M. Perley étant secrétaire de l'Association conservatrice et M. Higman, membre de divers clubs de service.

M. Hugh Carson, président sortant de charge; MM. Crooks, Brant, Fitzsimmons, Perley et Hitchman portèrent brièvement la parole: M. Carson remercia ses collègues de leur magnifique appui l'an dernier et souhaita tout le succès possible aux nouveaux directeurs; les autres remercièrent les membres de leur conseil élisant au conseil d'administration.

Simmons profita aussi de l'occasion pour faire de la propagande en faveur du grand carnaval d'Ottawa.

LE CONSEIL DE 1931

Voici la composition entière du conseil de l'Exposition pour l'année courante:

Président — M. l'échevin Sam Crooks.

Vice-présidents — MM. J.-W. Brant et A.-H. Fitzsimmons.

Représentants du conseil de ville — Le maire Allen, le commissaire Geldert, les échevins Brethour, Crooks Laroche, Low, McNabb et Pushman.

Groupe des marchands de la ville: MM. O.-A. Beach, A.-H. Fitzsimmons, D.-E. Johnson, S. Higman, W. Macdonald, J.-K. Paisley, Geo. Perley, M. Walsh.

Groupe agricole:—MM. J. Belford, W.-J. Bell, B. es S.A., John Brant, A. D'Amour, A. Dynes, B. Heney, R.-G.-T. Hitchman et J. McKee.

Anciens présidents: MM. T.-C. Bate, S. McClenaghan, J.-H. Grisdale, F.-H. Plant, C. Bethune et Hugh Carson.

Le préfet du comté de Carleton est directeur ex officio.

Le président et les vice-présidents ont été constitués en comité de selection.

MM. Crooks et Cooper représenteront l'Association au congrès des Expositions qui a lieu à Toronto en février.

LE JOURNAL CATHOLIQUE DANS LA CHINE

On est en train de réaliser trois grands projets en faveur de la presse catholique.

MAISON D'ÉDITION

(Agences Fides)

HONG KONG, Chine. — Trois grands projets en faveur de la presse catholique sont actuellement en train de se réaliser Hong Kong vient en effet de s'enrichir en même temps d'une maison d'édition, d'un périodique nouveau "Le Messager du Sacré-Coeur" et d'un journal catholique

La "Maison d'Edition de la Bonne Presse" publiera tous les ouvrages catholiques et même tous ceux qui, du point de vue catholique, peuvent être mis dans les mains de tous.

Le "Messager du Sacré-Coeur", mensuel, de langue anglaise, est dû à l'initiative de M. Stephen, récemment arrivé de Ceylan et qui s'intéresse tout particulièrement à la Maison de la Bonne Presse. Il espère tirer de cinq à dix mille

Quant au journal quotidien, il a pour fondateur et directeur le R. P. Granelli, des Missions Etrangères De Milan. Il sera écrit en langue chinoise et publié à Hong Kong même. Le missionnaire a déjà fondé une société et il compte présenter au public les premiers numéros de son journal au début de l'année. Le P. Granelli a déjà créé un périodique en langue chinoise, le "Kung-Kau-Po", qui chaque mois est tiré environ à dix mille exemplaires.

CASSELMAN

21 janvier 1931.

Un mouvement nouveau et lancé et paraît déjà assuré d'un succès complet, qui fera grand plaisir au grand public voyageur: des démarches sérieuses sont faites ces jours derniers pour s'assurer de bons chemins pour l'automobile tout l'hiver, de Casselman à Ottawa. Déjà la route d'Ottawa à Metcalfe était parfaitement entretenue; puis, des citoyens de Russel s'étaient assurés des services de leur principal garagiste qui, muni d'un lourd camion avec charrue toute moderne, gardait le chemin ouvert jusque chez-eux et encore plus loin, jusqu'à Embrun, grâce à des arrangements spéciaux. Et voici que maintenant cette charrue ce rend jusqu'à Casselman, offrant une route de plus de 20 pieds de large C'est un mouvement qui est à la hauteur des temps modernes, où le transport doit se faire rapide et qui mérite par conséquent tout l'encouragement possible.

FUNERAILLES.

Le 9 janvier, Mme Chéri Boulerice, (née Rose-Anna Lancette), rendait l'âme à Dieu, subitement. M alade depuis plusieurs mois, avec des alternatives de mieux assez sensible, Mme Boulerice, qui avait toujours mené une vie des plus actives, souffrait péniblement ce repos relatif imposé par la maladie qui devait la ravir à sa famille d'une manière aussi pénible.

Cependant, chrétienne convaincue, elle accepta d'un coeur soumis, ces croix et ces entraves mises à une vie active. Elle faisait partie du Tiers Ordre et de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Ses amis étaient nombreux.

Nombreux sont-ils les convives qui avaient accepté ses invitations cordiales pour participer à ces fêtes que la défunte agrémentait d'un accueil si gaie secondé très agréablement par ses efforts culinaires si justement appréciés.

Son deuil grand: la douleur de son départ si précipité s'étend dans des milieux bien éloignés. Aussi la sympathie témoignée à la famille fut-elle spontanée, générale. Un grand nombre de parents et amis assistaient aux funérailles lundi. Le service fut chanté par le frère de M. Boulerice, M. l'abbé Alf Boulerice, d'Alton, N. Y., assisté de M. l'abbé Racan, de Limoges, comme diacre, et M. l'abbé Benoit, comme sous-diacre. Les porteurs étaient ses fils: MM. Eugène, Georges, Léo et Alcide Boulerice, son gendre, M. Raoul Grignon et M. Ulric Boulerice, son beau-frère. Le deuil était conduit par M. Chéri Boulerice, son époux, M. Armand Boulerice, son fils, Mme R. Grignon, sa fille, M. Georges Boulerice, Mme Jack Saulnier, de Williamsett, N. Y., et aussi par MM. Ernest, Donat et Wilfrid Boulerice. Des bouquets spirituels avaient été envoyés par les RR. Soeurs Grises de la Croix et leurs élèves, par Mlle J. David, inst., et ses élèves et par les familes J. A. Carrière, Albert Forgues et Edouard Leroux, etc, etc.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, dix enfants, dont huit garçons, Armand, le populaire postillon de la route rurale No 1, Georges, Léo, Alcide, Ernest, Donat, Wilfrid et Eugène, ce dernier de Pittfield, Mass., et deux filles, Rév-Sr Marie-Rose (Laura), des Soeurs Grises de la Croix et Mme R. Grignon (Irène), ainsi que deux soeurs, Mme I. Coack, de Kingston, N. Y., et Mme P. Landry, de New-York.

L'église était remplie de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier hommage et un témoignage de sympathies à la famille C. Boulerice qu'un malheur bien grand vient de plonger dans un deuil bien pénible et douloureux. Nos sympathies tout particulièrement à Rév. Soeur Marie-Rose, sa fille, qui git encore sur un lit de souffrance à l'hôpital, où en ces dernières semaines, elle faillit rendre à son tour l'âme à son Créateur, par deux fois, à la suite d'une opération bien grave. Puisse la divine rovidence, la grande dispensatrice de toutes grâces, rendre pour elle plus légère cette croix si lourde, qui venait s'abattre si précipitamment sur des épaules déjà si affaiblies par la maladie.

MARIAGE.

M. Moïse Murphy, ancien résidant d'Embrun, maintenant de Field, convola avec Mme Joseph Pilon, dimanche le 11. Nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Beaucoup de visiteurs étaient parmi nous, à l'ocasion des fêtes, l'on remarquait le Dr et Mme L. Landry, d'Ottawa, le Dr Anthime Racine, de Montréal, M. Armand Racine, avocat, à Windsor, le Dr et Mme Ant. Delisle, d'Embrun, etc., etc.

M. Albert Sabourin, de Pointe-Fortune, était de passage à Casselman par affaires, jeudi.

Mme J. O. Gour et Mme Dr Ladouceur ont passé quelques jours à Hawkesbury chez leur mère, Mme J. H. Laurin.

M. Albert Mercier était dans la Capitale samedi par affaires.

Mme Jos Rochon retournait avec ses deux jeunes enfant, à Montréal, après avoir passé quelques temps en visite chez ses parents ici.

Après un délai d'un journée en route à cause de la tempête de neige, M. et Mme Léon Charlebois, de Iroquois Falls, rendaient visite à M. et Mme J. A. Goulet, de Sudbury, en route pour le Nord d'Ontario.

Mme Arthur Foucher les accompagnait dans ce voyage du retour.

GRENVILLE

21 janv., 31.

Le 11 courant avait lieu la bénédiction des enfants de la paroisse. Un très grand nombre y assistait. La cérémonie fut suivie de la bénédiction du St-Sacrement.

ELECTION.

Le 14 courant, M. H. Laurin était élu maire par acclamation.

Le 19, M. A. O. Campeau a été élu conseiller en remplacement de M. J. Côté sortant de charge.

M. Ovide Martineau a été nommé marguillier pour remplacer M. Dollard Lemay sortant de charge. A tous ces élus, nous leur souhaitons succès dans l'accomplissement de leurs devoirs.

BAPTEMES.

M. et Mme Aurèle Forget annoncent la naissance d'une fille.

A M. et Mme Arthur Pilon est née une fille.

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au milieu de nous dans la personne du Dr Théorêt qui vient s'établir parmi nous.

La grippe est presqu'à l'état épidémique dans notre village. Un grand nombre d'enfants ne vont pas à la classe.

N'achetez pas du thé à la pesée

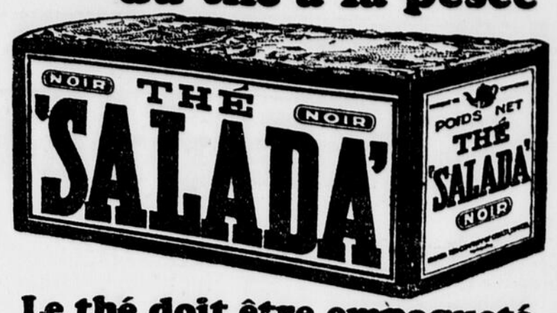

Le thé doit être empaqueté hermétiquement
'Frais des Plantations'

PROVOST & ALLARD, distributeurs pour Ottawa.

WENDOVER

21 janvier, 1931.

Le 14 janvier, la mort, cette terrible faucheuse, est venue ravir, à l'affection de ses parents, le cher petit Claude Lacasse, fils bien-aimé de M. et Mme Joseph Lacasse, de cette paroisse. Il souffrait depuis quelques jours de la diphtérie et un mieux sensible s'était produit, quant tout-à-coup il succomba à une syncope de coeur. Il était âgé de sept ans et fréquentait l'école du village. Très poli, il était aimé et fut regretté par tout le monde. Nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

Nous avons aussi le regret d'annoncer la mort du jeune bébé de Mme Veuve Privat Charlebois, survenue le 17 janvier. Son père, M. Privat Charlebois l'a précédé dans la tombe il y a deux mois. Nos plus sincères condoléances à la famille.

BELLE VALLÉE, ONT.

20 janvier, 1931.

M. R. Gosselin a commencé à passer la malle rurale numéro 2, Thornloe, Ont. Tous ceux qui en bénéficient en sont enchantés.

Les résidants du canton de Bréthour ont obtenu un contrat du gouvernement pour le charroyage du gravier qui servira à la réparation des chemins à l'été. Le contrat pour la somme de $6,000 sera d'une grande aide à la localité.

MM. R. Denis et W. Bélanger, de Montréal, sont en visite chez leurs parents.

Radio-Concerts

CONCERT MONTROSE

CONCERT MONTROSE
Poste CNRO—Ottawa
JEUDI, A 7 H. P.M.

1—"I Love you so much", chant.
2—"A Girl Friend of a Boy Friend of Mine".
Orchestre Montrose
3—"Nobody cares if I'm Blue".
Orchestre Montrose et choeur
4—"Confession", ténor.
5—"Sing Something Simple".
Orchestre Montrose et choeur.
6—"Little White Lies", ténor.
7—"Go Home and Tell your Mother", orchestre Montrose et chant.
8—"Good Evening".
Orchestre Montrose et choeur.

AU C. N. R. JEUDI

MONTREAL, 20:—"Eteignez les lumières et écoutez en silence", est le conseil que donne aux radiophiles Tyrone Guthrie, auteur dramatique qui a beaucoup écrit pour la radio et qui dirige la mise en scène des pièces canadiennes écrites par Merrill Denison pour le service de la radio du Canadien. "Une pièce à la radio, au théâtre, à l'écran doit être écoutée avec attention. Il n'est pas juste pour l'auteur, l'artiste ou les auditeurs aux-mêmes de prétendre jouer au bridge ou de lire son journal tout en écoutant le radio. Les auditeurs feront bien de prêter toute leur attention au programme, de ne pas se laisser distraire, autrement ils manqueront la pièce, car la radio n'arrête pas. "Après avoir travaillé plusieurs années avec la British Broadcasting Company et aidé à perfectionner une nouvelle technique pour la radiodiffusion des pièces de théâtre par la radio, Tyrone Guthrie a été engagé par le Canadien National pour faire bénéficier les radiophiles canadiens de son expérience. Jeudi, le 22 janvier, il dirigera à la radio la première d'une série de 25 pièces écrites par Merrill Denison et dont le sujet est le tragique voyage de Henry Hudson dans l'extrême nord du Canada.

Jeudi, 22 janvier

POSTES CANADIENS

CNRO—OTTAWA—600-500
10.20—Studio (2 h. 15)
9.00—Programme du réseau.
3.00—Studio (1 h. 30)
6.00—Studio (1 h.)
9.30—Studio (½ h.)
10.00—Studio (1 h.)
CKGW—TORONTO—690-434.8
6.00—Réseau NBC.
6.30—Musique en dinant.
7.00—Amos 'n' Andy; heure exacte Gruen.
7.15—Borden Engle Flights.
8.00—Heure Fleischmann.
9.00—Anniversaire Arco.
10.00—Opéra.
11.00—Orchestre.
11.30—Réseau NBC.
12.00—Nouvelle; pronostics.
CKAC—MONTREAL—725-41:
6.00—Nouvelles; bourse; pronostics; sommaire du programme de la soirée.
6.15—Causerie.
6.30—Mercuriale.
7.00—Programme MacDonald Blenders
8.00—Orchestre.
8.30—Concert Supertest.
9.00—Orchestre.
10.00—Heure du C. N. R.
11.00—Orchestre.
CFCF—MONTREAL—291.3
6.00—Heure du Crépuscule.
7.00—Bourse.
7.30—Orchestre
8.00—Programme Buckingham.
8.30—Récital d'orgue de chez Ogilvy
9.30—Studio.
10.00—Programme musical; heure exacte
11.00—Résultats de hockey.
CKNC—TORONTO—517
6.00—Heure exacte Longines; heure Belle Ewart, heure du crépuscule.
7.00—Programme de musique.
7.15—Programme spécial.
7.30—Programme de studio.
8.00—Buckingham Boosters.
8.30—Programme Supertest.
9.00—Heure Nelson.
10.00—Heure Arcade.
10.30—The Hollywood.
11.00—Nouvelles.
11.15—Studio.

ANGERS

21 janvier 1931.

Vendredi le 16 janvier eurent lieu les funérailles de M. Thomas Plouffe, âgé de 75 ans et 5 mois et quelques jours après une maladie de quelques heures seulement. M. le curé Millard officia au service. Les porteurs furent son fils, Willie, son gendre J.-B. Dionne, son frère. Dosithée et ses trois beaux-frères, MM. Archie Arnell, Alfred Lanthier et Willie Osborne Le défunt laisse pour le pleurer son épouse, Mary Osborne, quatre enfants, deux garçons, Willie et Israël, et deux filles Mme J.-B. Dionne, Azela et Mlle Florida à la maison, deux frères Félix, de Buckingham, et Dosithée, de Val-Tétreault, dix-sept petits-enfants et six arrières-petits-enfants. Nos sympathies à la famille.

—Mme Joseph Perreault, de Luskville, visita sa soeur, Mme Alfred Maisonneuve, la semaine dernière.

—MM. Aldéric, Antonio, et Mlle Annette Lemay, de St-Joseph, et Mlle Exilda Renaud, d'Angers, dînèrent chez Mlle Annette Larose, dimanche dernier.

—Mlle Alice St-Jean, de Pointe-Gatineau, était en visite chez Mme Josaphat Couture, dimanche.

—Mlle Corine Proulx était en visite à Gatineau Mills, Côtéville et Ste-Rose de Lima, la semaine dernière.

"Il a Soulagé tous Mes Maux"

"Avant la naissance de mon troisième bébé, j'étais épuisée et sans courage; on m'avait tant parlé du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham que je décidai de l'essayer. Il a soulagé tous mes maux et m'a donné bon appétit, car je ne mangeais plus et j'étais obligée d'arrêter mon travail pour me reposer de temps à autre. J'ai fait tout mon travail domestique jusqu'à la naissance de bébé, étant l'épouse d'un cultivateur et ne pouvant avoir une domestique avant. Je suis très bien maintenant et répondrai aux lettres, leur disant l'efficacité du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."
Mme Ira Arnold, Casier 63, Rocklake, No. Dakota.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham
Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., E.-U. A., et Cobourg, Ont., Canada

Nouvelles du Magasin BRYSON-GRAHAM

Vendredi et Samedi — Les Deux Derniers Jours de la

VENTE DE FERMETURE DU SOUS-SOL D'AUBAINES

Nous écoulons les assortiments du Sous-sol d'Aubaines, car le besoin pour plus d'espace pour les rayons réguliers nous contraint de ce faire. Les assortiments de réserve sont maintenant tous sur les tables, et vendredi et samedi se présentera l'écoulement final. Voici quelques-unes des nombreuses aubaines.

Trois Groupes de
Bouffantes pour Dames

187 paires de bouffantes de coton de jersey pour Dames. Qualité de choix. Dans les teintes de rose, blanc, mauve, et pêche. Grandeurs petites, moyennes et grandes dans le lot. En quelques cas, l'élastique a perdu de son élasticité, d'autres sont parfaites. Régulier 39c à 65c. Prix d'écoulement, chacune.... **22c**

60 bouffantes à envers duveteux de qualité épaisse pour dames. Avec élastique à la taille et aux genoux. Dans les teintes de rose, pêche et blanc. Grandeurs moyennes et grandes. Prix d'écoulement, chacune..... **45c**

100 bouffantes de rayon pour Dames. Styles tailleurs et garnis de dentelle de rayon de bonne qualité et munies d'un élastique à la taille et aux genoux. Grandeurs petites, moyennes et grandes. Régulier 95c. Prix d'Ecoulement, chacune... **45c**

Bols à Fourneau de Faïence

Bols à fourneau de faïence vernissée, bruns à l'extérieur et crème à l'intérieur. Trois grosseurs, aux prix d'écoulement suivants:

7¼ pcs de diamètre. Chacun..... **49c**
8¼ pcs de diamètre. Chacun..... **59c**
9½ pcs de diamètre. Chacun..... **69c**

B.-G. — Rayon des Aubaines

Un Assortiment de
Vaissellerie "Bleu de Roi" à Morceaux Séparés
Pour écouler à
Moitié Prix

La véritable vaissellerie semi-porcelaine "Bleu de Roi" par Meakin, Angleterre. Une riche décoration de bande bleu foncé sur fond pur blanc. Si vous avez ce décor, voici une occasion pour ajouter à votre service ou pour remplacer des morceaux, à prix d'aubaines. Et ceux qui désirent des morceaux dépareillés pour l'usage général trouveront aussi ce modèle très attrayant. L'assortiment comporte les articles suivants:

Assiettes à Thé. Régulier 38c. Pour écouler à, chacune..... **19c**
Assiettes à Fruits. Rég. 20c. Pour écouler à chacune..... **10c**
Assiettes à Dessert. Rég. 28c. Pour écouler à, chacune..... **14c**
Assiettes à Diner. Rég. 50c. Pour écouler à chacune..... **25c**
Assiettes à Déjeuner. Rég. 45c. Pour écouler à, chacune..... **25c**
Assiettes à Soupe. Rég. 48c. Pour écouler à, chacune..... **24c**
Saucières. Rég. $1.25. Pour écouler chacune à.. **63c**
Bols à rincer. Rég. 45c. Pour écouler à chacun... **23c**
Crémiers. Rég. 95c. Pour écouler à chacun.. **48c**
Tasses et Soucoupes à Bouillon. Rég. 55c. Pour écouler, tasse et soucoupe pour..... **28c**
Tasses et Soucoupes à Thé. Rég. 55c. Pour écouler, tasses et soucoupe pour.. **28c**
Soucoupes dépareillées. Pour écouler à 2 pour **5c**

NOTE.—Les quantités en chaque article sont limitées et les emplettes de bonne heure sont nécessaires si vous êtes intéressés dans cette vente spéciale de Vaisselleries "Bleu de Roi".

Bryson-Graham — Au Sous-sol d'Aubaines

Chandelles de Cire de Fantaisie

Chandelles de cire décoratives en modèles et couleurs assortis. Dans boîtes contenant deux chandelles.
15 pouces de longueur. Régulier 60c. Prix d'écoulement, la boîte de deux..... **29c**
12 pcs de longueur. Régulier 30c. Prix d'écoulement, la boîte de deux..... **15c**

Nécessaires de Fixtures de Chambres de Bain

Seulement 29 nécessaires de fixtures de chambres de bain, se composant d'un porte-savon, d'un porte-serviette, d'un porte-papier de toilette, d'un porte-brosse à dents et d'un porte-verre. Ces nécessaires sont fait d'acier antirouille joliment émaillés en vert, crème ou ivoire. Régulier $1.25 le nécessaire. Prix d'Ecoulement, le nécessaire..... **69c**

Bols à Mélanger

Trois pouces de profondeur. Blancs avec décor de couleur à l'intérieur. Bols très attrayants appropriés aussi à l'usage de la table. 9¼ pouces de diamètre; régulier 35c. Pour..... **15c**

Bocaux à Conserves de ½ Chopine

Pas de Commandes par téléphone
Seulement 144 bocaux à conserves "Perfect Seal" en grosseurs d'une demi-chopine. Prix d'Ecoulement, chacun..... **5c**

Poudres à Jelées

Pas de Commandes par Téléphone
225 paquets de poudre à gelées "Harry Horne" et "Nu-Jell", dans un assortiment de saveurs. Rég. 10c le paquet. Prix d'écoulement, le paquet..... **5c**

L'Ecoulement du Sous-sol d'Aubaines comporte plusieurs autres Alléchantes Aubaines de marchandises d'usage en quantités limitées — Venez les voir.

Aux Prix de Vente de Janvier

Tissu à Draps Wabasso, 57c

Tissu à draps semi-blanchi durable à fil rond dans les deux sens. Une qualité d'un excellent usage et blanchissant facilement. 87 pouces de largeur. Prix de Vente de Janvier, la verge, 57c.

Coton à Taies Wabasso, 39c

Coton circulaire à taies, d'une texture résistante, qualité épaisse et durable. Dans les largeurs de 40, 42 et 44 pouces. Prix de Vente de Janvier, la verge, 39c.

Draps Ourlés, $1.00

Draps durables, bien ourlés, prêts à servir. Dimension 72 x 90 pouces. Prix de Vente de Janvier, chacun, $1.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Serviettes de Bain Cannon, 59c

Serviettes de bain Cannon épaisses, grande dimension, d'un beau fini. Bonne qualité séchante et durable. Prix de Vente de Janvier, chacune, 59c.

Toile à Serviettes, 25c

Tissu irlandais à serviettes à rouleaux d'une bonne qualité épaisse et séchante. Avec bordures dans les teintes de vert, bleu, jaune et rose. 17 pcs de largeur. Prix de Vente de Janvier, la verge, 25c.

Nappes de Toile, $4.95

Nappes de pure toile faites de damas double en un beau fini satin. A dessins ronds assortis avec bordure carrée. Dimension 72 x 90 pouces. Prix de Vente de Janvier, chacune, $4.95.

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Spécial en Tapisserie

Tapisseries de bonne qualité en attrayants dessins fleuris, appropriés aux vivoirs, chambres à coucher et passages. Le rouleau simple **25c**

Bordures pour assortir. La verge, 6c.
Bryson-Graham — Rayon de la Tapisserie

Rompers de Broadcloth de Qualité de Choix pour Enfants

98c

Bien confectionnés de broadcloth de coton Wabasso de qualité, ces rompers ont des poches, une ceinture et un collet rond garni de plissé ou de liséré et ont de fascinantet dispositions à l'emplacement. Dans les teintes de maïs, rose, ciel, vert et blanc. Grandeurs pour les âges de 1 et 2 ans. Le complet, 98c.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Chics Chandails Pullovers pour Enfants

$1.25

Chandails pullovers de laine de qualité en style à encolure ronde, garnis de rayures de couleur opposition à l'encolure, aux poignets et à la taille. Dans les teintes de rouge, bleu, vert et sable. Grandeurs 22 à 26. Chacun, $1.25.

Bryson-Graham — Au Deuxième Etage

Pyjamas de Rayon Harvey pour Dames

Du Nouveau Genre Inséré

Chics pyjamas du genre inséré avec ceinture. Bien confectionnés de rayon de qualité de choix en plusieurs combinaisons de couleurs comportant vanille avec tan, noir avec bouton d'or et noir avec rouge.
Le complet **$2.95**

Bryson-Graham — Au Rez-de-chaussée

Bryson-Graham
Limitée
Angle des rues Sparks et O'Connor.

Sur le terrain social, comme sur le terrain économique et politique, les méfaits du libéralisme (doctrinaire) sont innombrables, d'autant plus pernicieux qu'ils tiennent à l'erreur des honnêtes gens. C'est ainsi que, dans les assemblées dites bonnes, élues sous le signe de la patrie et de la famille, les honnêtes gens font rapidement le lit des coquins.

LEON DAUDET.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

VENDREDI, 23 JANVIER 1931 — 23e jour de l'année.
Lever du soleil 7.32 — Lever de la lune 9.51
Coucher du soleil 4.53 — Coucher de la lune 9.43

QUARANTE-HEURES
Pensionnat du Sacré-Coeur: 21, 22 et 23 janvier.
Sainte-Famille d'Ottawa: 23, 24 et 25 janvier.
FETE DU JOUR — S. Raymond de Pennafort, confesseur.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS:

Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa, par poste	$6.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$1.50	E.-Unis et Union Postale,	$2.50

OTTAWA, LE 22 JANVIER 1931

Une assemblée digne

Les pères de famille de la paroisse Notre-Dame se réunissent hier soir pour faire connaître leur opinions sur les récents événements scolaires, — Ils exercent des droits légitimes. — Les résolutions adoptées.

Les pères de famille de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa se sont réunis hier soir pour discuter de questions qui touchent de près à l'éducation de leurs enfants. C'était leur droit.

Ils ont manifesté leur étonnement et leur peine de voir que M. Samuel Genest, président de la commission scolaire depuis dix-huit ans, n'avait pas été réélu, que la démission de M. Aurélien Bélanger, directeur des écoles bilingues depuis dix ans, avait été acceptée. Qu'ils aient donné à ces deux patriotes le témoignage de leur reconnaissance, c'est tout à leur honneur.

Dans le passé, la majorité des commissaires avait administré nos écoles suivant une ligne de conduite mûrement réfléchie, sans jamais s'écarter des obligations d'un patriotisme légitime et des principes chrétiens de justice et de charité. Une coalition de deux minorités se forme et, comme premier de ses actes, écarte des chefs en qui nous avions mis notre confiance et qui méritaient plus que jamais notre appui. Les pères de famille de la basilique, inquiets de cette politique imprudente qui divise leurs forces et les mène on ne sait où, ont fait connaître leurs appréhensions. Ils étaient dans leur droit.

Membres de la majorité des contribuables aux écoles catholiques, ils ont constaté que la distribution actuelle des quartiers, les place en minorité à la commission scolaire. Ils ont donc prié les députés de la capitale d'user de leur influence à Toronto pour faire modifier la loi et assurer une équitable représentation à la majorité comme à la minorité. C'était leur droit et leur devoir.

Ils ont demandé la division de la commission scolaire en deux comités autonomes parce qu'ils voient dans cette mesure le seul moyen de rétablir la paix et l'harmonie. Qui peut les blâmer de s'être rendus à un désir exprimé par Monseigneur l'archevêque lui-même.?

Ils se sont réunis enfin pour exprimer leur confiance envers MM. Genest, Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette, Lepage, en qui ils reconnaissent leurs véritables représentants. Ils se sont joints à Monseigneur pour les féliciter de leur "dévouement", et de leur "esprit de justice, générateur de paix solide". C'était encore leur droit.

L'assemblée a été digne, paisible, tout le contraire d'un conciliabule d'agitateurs ou de révolutionnaires. Ses membres étaient réunis pour faire connaître leurs opinions, exercer leurs prérogatives de pères de famille, demander l'application de mesures approuvées par l'autorité ecclésiastique et destinées à faire régner la justice et la paix.

Dans ces circonstances, nous ne comprenons pas pourquoi on ait jugé opportun de fermer à ces gens respectables les portes de leur propre salle paroissiale d'une salle à l'entretien de laquelle ils contribuent et qu'ils ont toujours considérée comme leur rendez-vous favori.

A cette époque de l'année, il n'est pas très intéressant de tenir des assemblées en plein air. C'est pourquoi le "Droit", ayant, dans son nouvel édifice, tout un étage de libre, a donné asile à ces pères de famille et a ouvert ses portes à tous ceux qui voulaient entrer, quelles que soient leurs opinions. En agissant ainsi il a posé un pacte de plus en faveur des droits et de la liberté des pères de famille; il a été logique avec lui-même.

Charles GAUTIER.

LA LIBERTÉ DE PAROLE

Le *Toronto Star*, il y a quelques jours, contenait la note suivante: *"Soixante-huit professeurs de l'Université de Toronto ont publié une protestation signée contre l'action des commissaires de police de cette ville (Toronto), cherchant à supprimer depuis deux ans le droit de la libre parole et de la libre assemblée. Sir Robert Falconer, président de l'Université, n'a pas signé la protestation probablement parce qu'on ne le lui a pas demandé, mais il a déclaré: "La liberté de parole est le privilège absolu des communautés britanniques."*

"Les soixante-huit professeurs soutiennent que "c'est le simple devoir de tout citoyen de protester publiquement contre une telle restriction de ses droits et, en ce faisant, nous désirons affirmer notre adhésion à la thèse de la libre expression publique des opinions, quelque impopulaires ou erronées soient-elles."

Et le *Toronto Star* ajoute: *"Le droit de la libre parole et celui de la libre assemblée ont coûté si cher et ils ont été d'un si grand apport à la race que ceux qui sont tant soit peu au courant ne peuvent pas consentir à les perdre."*

Voilà, reprise par un journal canadien et par des professeurs canadiens, la thèse du libéralisme dans ce qu'elle contient de plus nocif pour la société. Il est vrai que l'Angleterre depuis le protestantisme s'est fait une gloire d'accorder à ses citoyens la plus entière liberté de parole, en temps ordinaire s'entend. Allez au Hyde Park de Londres et vous serez étonné du nombre d'orateurs improvisés qui déblatèrent contre le gouvernement, le capitalisme et l'empire. Vous aurez même la surprise de votre vie en entendant un tribun quelconque demander à grands cris l'abolition de la police, pendant qu'un gendarme se tient à ses côtés, prêt à le défendre en cas de molestations! Tel est le paradoxe de la libre parole et l'illogisme foncier que l'on nous présente comme l'apanage de la société britannique. Telle est l'absurdité que soixante-huit professeurs, hommes de science et d'érudition, défendent avec une énergie digne de causes plus justes.

Le gouvernement anglais tolère, il est vrai, d'une façon quasi-générale. N'y a-t-il pas cependant de censure en Angleterre en temps de paix comme en temps de guerre ?Certains livres licencieux ne sont-ils pas prohibés? Nouvelle inconséquence. Si la liberté de parole est un droit réel et justifiable, pourquoi l'abolit-on dans certaines occasions? Comprendra qui pourra ce passage du oui au non, de la tolérance à l'intolérance, de l'erreur à la vérité. C'est la thèse de l'opportunisme. Quand elle fait l'affaire du gouvernement, la liberté de parole est un droit auquel on ne doit pas toucher. Quand elle comporte des dangers pour la bonne réputation de l'Etat, du gouvernement et de certains hauts personnages, on la bâillonne. C'est un peu comme des ententes internationales: elles sont sacrées tant qu'elles servent des intérêts; sitôt qu'elles gênent, elles deviennent de vulgaires chiffons de papier.

Le libéralisme dont les professeurs de Toronto se portent les théoriciens, est la doctrine de la liberté extérieure de parler et d'agir à sa guise. Ils le considèrent comme le bien suprême de l'homme "qui doit respecter toute loi, toute liberté juste, mais jamais lui faire violence d'aucune façon". Il est la manifestation d'un effort de l'individu contre les contraintes qui règlent sa vie sociale. Il s'exerce contre toutes les autorités: religieuse, politique et même artistique.

L'Eglise s'est maintes fois prononcée contre un principe si dangereux dans ses effets et si faux dans son fondement. Tous ceux qui ont exposé la pensée catholique ont insisté sur les dangers qu'il comportait. Ce libéralisme, comme un philosophe l'a expliqué, est absurde puisqu'il proclame comme bien suprême de l'homme le libre exercice extérieur d'une volonté qui n'est qu'un moyen pour parvenir au Bien Suprême véritable, qui est Dieu. Il est de plus contraire à la nature de l'homme: nous sommes destinés à vivre en société et celle-ci limite nécessairement les activités libres de ses membres. Autrement ce serait l'anarchie et le désordre.

"La liberté extérieure, écrit l'abbé Henri Collin, n'est respectable qu'autant qu'elle s'exerce à faire le bien: sinon, elle dégénère en licence et doit être refrénée. C'est la vérité de bon sens qu'exprime admirablement la devise de Garcia Moreno, le vaillant président de l'Equateur: Liberté pour tous et pour tout, excepté pour le mal et les malfaiteurs."

Messieurs de Toronto ont pour une fois, pris la défense des malfaiteurs puisque leur protestation était dirigée contre la police qui a prohibé les assemblées communistes et les discours révolutionnaires. Les communistes sont les ennemis de l'ordre social. L'Etat n'aurait-il pas le droit de se défendre contre eux comme nous avons celui de défendre notre vie lorsque nous sommes attaqués?

Il y a dans la protestation des soixante-huit professeurs de l'Université de Toronto quelque chose qui répugne au simple bon sens. Nous nous demandons sérieusement comment il se fait que des hommes de tant de savoir soutiennent une thèse aussi erronée. S'ils veulent absolument nous présenter la société anglaise comme un modèle à imiter, ne peuvent-ils pas nous en montrer des côtés plus admirables?

La vaine science conduit à l'indifférentisme intellectuel et au mépris des droits de la vérité. Eux-mêmes l'avouent en toutes lettres: "...nous désirons affirmer notre adhésion à la thèse de la libre expression publique des opinions, quelque impopulaires ou erronées soient-elles".

Où cela nous conduira-t-il?

Léopold RICHER.

Au Jour le Jour

Le Canada et l'assurance.

Le Canada tient un bon rang dans l'assurance à travers le monde. Parlant devant un club local, R. R. Wood, de Toronto, déclarait que le Canada venait immédiatement après les Etats-Unis et l'Angleterre. L'assurance est aujourd'hui une façon d'épargner. Tous en reconnaissent la nécessité. C'est ce qui explique son expansion. De toute l'assurance en vigueur au Canada, les deux tiers, en effet, a été prise au cours des derniers dix ans.

On approuve la ligue.

Un gros journal cherche à épouvanter ses lecteurs avec l'étatisation de la radio. Il leur dit qu'une telle mesure étoufferait cette industrie au Canada.

Tous les hommes d'affaires du Canada ne pensent pas ainsi. Les dernières recrues de la Ligue canadienne de la radio en font foi. Parmi elles, on comptent M. W. Wilson, gérant général de la Banque Royale du Canada, Frank Rolph, président de la banque Imperial, l'honorable Frank Carrel, de Québec, l'honorable N. W. Rowell, président de la Toronto General Trusts, et un certain nombre de présidents ou d'anciens présidents de chambres de commerce canadiennes.

Témoignage pour témoignage, celui de ces hommes d'affaires sans intérêts financiers dans la radio vaut mieux que celui de ce gros journal dont les intérêts sont directement menacés par l'étatisation de la radio au pays.

L'attitude britannique.

Les accusations portées contre certains employés du Service civil à Ottawa fournissent une abondante matière aux conversations du public et aux colonnes des journaux.

A ce propos, M. James A. Maloney disait: "En qualité d'avocat des accusés, je demande au public et à la presse d'être extrêmement attentifs à ne former aucune opinion et à ne publier aucune déclaration de nature à causer du préjudice à la défense des inculpés. On a porté contre ces hommes, il est vrai, de très graves accusations. Tant que leur culpabilité n'aura pas été prouvée sans l'ombre d'un doute, ils doivent être regardés comme innocents d'après les principes de justice britannique." Le conseil est d'actualité.

La justice canadienne est rapide et incorruptible. Si, dans le scandale mis à jour, il y a des coupables, elle saura les atteindre. Mais ne disposons pas de l'affaire avant elle. A chacun son métier.

Le rapport Wickersham.

Après 18 mois d'étude, les 11 commissaires chargés d'enquêter sur l'application de la prohibition aux Etats-Unis ont présenté leur rapport. C'est un curieux document.

La commission, en effet, s'est prononcée officiellement contre le rappel de 18e amendement. Chaque commissaire, cependant, dans un rapport séparé où il se réservait d'exprimer ses opinions personnelles, parle autrement. Cinq membres de la commission se prononcèrent en faveur de la modification du 18e amendement, 2 en demandèrent le rappel, et les 4 autres insistèrent sur un plus long essai.

Si, officiellement, la commission s'est prononcée contre le rappel du 18e amendement, la majorité de ses membres condamna le système actuel de la prohibition américaine.

Cette conclusion officielle est étonnante. Car tous les commissaires s'accordent à dire que la prohibition n'est pas observée et mise en vigueur dans le pays. Après une telle constatation, la conclusion officielle aurait dû être en faveur de la modifications ou du rappel du 18e amendement.

Elle s'explique parce que certains commissaires croient que l'expérience n'a pas encore été assez poussée, d'autres s'imaginent qu'avec plus d'argent on pourra peut-être en venir à l'application rigide de la loi, et d'autres pensent que le public pourrait donner plus largement son appui au 18e amendement. Là, est l'illusion.

Le 18e amendement a subi une épreuve d'une dizaine d'années. Le public ne veut pas l'observer même ceux qui parlent en sa faveur. Les Etats antiprohibitionnistes refuseront toujours leur appui à sa mise en vigueur. Il doit tomber ou être modifié.

Une bonne mesure.

On demande, de différentes parties du pays, aux députés fédéraux, d'user leur influence pour modifier la préférence accordée, dans les divers services du gouvernement, aux ex-soldats de la Grande Guerre, de manière à donner aux autres personnes qualifiées pour ces positions plus de facilité de les obtenir.

Actuellement les ex-soldats, dans tous les examens du service civil ont une préférence obligatoire, de sorte que, si un ex-soldat passe un examen pour une position avec 70 pour cent des points, il l'obtient quand même d'autres concurrents, non anciens vétérans, auraient reçu beaucoup plus de points.

Cette manière de procéder est injuste. Qu'à qualification égale on accorde la préférence à l'ex-soldat sur les autres concurrents, soit. Mais, aller jusqu'à donner une position à un vétéran qui a obtenu le minimum au moins des points requis pour une position de préférence au concurrent qui s'est mieux qualifié aux examens, c'est fermer l'entrée du service civil fédéral à une jeunesse dont l'unique défaut serait d'être née trop tard pour participer à la Grande Guerre.

La commission du Service civil se glorifie de n'avoir qu'une règle dans la distribution des positions qui en relèvent le mérite personnel des candidats. C'est inexact, du moins en ce qui concerne les examens où parmi les candidats heureux il y a des ex-soldats.

Si l'on accordait la préférence au vétéran à qualification égale avec les autres candidats, tout en tenant compte de la dette morale que le pays a contractée envers les vétérans de la Grande Guerre, on se montrerait plus juste pour les autres aspirants aux positions du service civil.

C. L'H.

ADORATION NOCTURNE
BASILIQUE D'OTTAWA

Vendredi soir, le 23 janvier 1931, à 8 heures, les membres sont invités à se réunir au no 24 rue Water, pour réciter les prières d'usage, auprès de la dépouille mortelle de M. A. Valiquette.

Les revenus ordinaires...

(Suite de la 9ème page)

triel et financier est une coopération étroite et sympathique entre le patron et l'ouvrier. Il faut que chacun y mette du sien et veuille se plier aux nouvelles conditions économiques.

Les facilités du transport moderne ont singulièrement modifié l'état de chose du passé: nous avons aujourd'hui, dans le domaine du commerce et de l'industrie, à lutter contre le monde entier. Le pouvons-nous, si le prix de revient de nos produits est plus élevé que celui de l'étranger? comment le patron peut-il créer de nouvelles industries ou développer la sienne, s'il n'y voit un profit? et cependant, c'est l'industrie qui nourrit l'ouvrier et le rend prospère. A lui de coopérer avec son patron par son travail, son efficacité, son esprit d'économie et, au besoin, par quelques sacrifices.

Pratiquons l'économie individuelle, afin que chaque foyer devienne une pierre de l'édifice national; mais, le gouvernement, de son côté, tout en voulant donner l'exemple ne désire en aucune manière arrêter l'essor de l'instruction publique, de la colonisation, de l'agriculture et de l'hygiène. Toutes ses ressources, il les mettra au service de cet actif national. Nous ne saurions nous arrêter et, d'ailleurs, notre excellente position financière nous le permet.

Je ne saurais clore ces remarques, sans rendre hommage à mon collègue l'honorable Gordon Scott, qui, dans la préparation de notre budget, m'a donné le concours de son expérience et de ses connaissances financières. Il m'a été d'un précieux secours et je l'en remercie cordialement.

Je forme l'espoir que, bientôt, il pourra prendre une part plus active dans l'administration de nos finances provinciales, et qu'il dira lui-même à la chambre combien notre province est assise sur des bases solides et durables.

Enfin, je forme un voeu et je crois que c'est celui qui doit partir du coeur de tout bon Canadien.

Dans les jours difficiles que nous avons vécu, certaines provinces plus que d'autres ont été particulièrement affectées. On y a entendu le cri de sécession. J'aime à croire que ce cri était isolé et n'était que celui de quelques malheureux. Mais, de grâce, c'est là le voeu que je formule, qu'on ne l'entende plus. Ce cri est tipatriotique antinational et anticanadien. Soixante-trois ans de progrès et de développement ont fait des provinces canadiennes un pays grand et prospère. Ce serait un crime que de briser ce faisceau de provinces, qui forme une gerbe, qu'on nous envie à l'étranger. Les nuages qui ont obscurci notre ciel se dissipperont, les beaux jours reviendront et le Canada, uni et confiant dans son avenir, sera le foyer d'un grand peuple de demain. Je prie les provinces-soeurs, qui ont souffert et qui souffrent, de jeter un regard à l'étranger; elles verront que c'est encore dans notre Canada qu'on vit mieux et plus heureux. S'il m'est permis de parler pour ma province, je dirai qu'elle est profondément attachée et à notre régime et au lien britannique et qu'elle entend y rester.

J'ai maintenant l'honneur de proposer que l'orateur laisse le fauteuil et que la chambre se forme en comité de subsides.

Les murailles de l'église St-Joseph

Il n'a pas encore été décidé si oui ou non les murs de l'église St-Joseph resteront debout pour la reconstruction de cet édifice brûlé le 27 décembre dernier. Pour ette craison, aucun plan de construction n'a été fait. Il est tout de même plus probable que non que les murs serviront à la reconstruction.

Recueil d'exemples appliqués au Catéchisme populaire. Manuel de grande utilité, très riche en exemples. Gros format. Aubaine pour prédicateurs et catéchistes. L'ex.: $1.25; par la poste, $1.40. Au "Droit".

LA POLICE AUX PRISES AVEC LES CHÔMEURS

Deux soulèvements à Vancouver. — Plusieurs arrestations.—La foule dispersée.

OFFICIER BLESSÉ

VANCOUVER, C.B., 22. (P. C.) — La police et les chômeurs ont eu deux engagements ici hier.

Au cours de l'après-midi, un officier fut blessé et plusieurs manifestants arrêtés sur le terrain de la rue Powell.

Hier soir, l'engagement eut lieu à l'angle des rues Carrall et Cordova. Trois hommes furent arrêtés et la police eut à maitriser une foule estimée à 250 personnes.

Deux constables arrêtèrent un homme qui est accusé d'avoir causé du désordre. La police dit qu'il était trop ivre pour donner son nom.

Foule soulevée

Pendant qu'ils attendaient le panier à salade, la foule se souleva contre les deux officiers. Un autre homme, Georges Matheson, les attaqua. Il fut aussi arrêté accusé d'ivresse.

Comme le panier à salade approchait, la foule, dont plusieurs, dit-on, avaient pris part à la manifestation de l'après-midi, entourra les deux deux officiers.

Harold Bowen, qui se trouvait dans la foule, aurait tenté de sortir un prisonnier du panier à salade, Matheson qui était dans le panier, commença aussi à batailler.

Pendant quelques minutes, une lutte royale se livra. La foule acclamait les prisonniers. Tous les policiers disponibles furent envoyés sur les lieux mais à ce moment, les trois hommes avaient été pris et étaient en route pour les quartiers généraux. La foule fut alors dispersée.

Les aéronautes doivent être des gens distraits. Par état, ils sont souvent dans les nuages.

Tous les hommes sont poètes... après leur mort, puisque tous produisent des vers.

Crème Glacée
Ottawa Dairy Limited
Délicieuse Appétissante
Appelez Q. 161

VERITABLE REMÈDE DE LA FAMILLE LES PASTILLES VALDA SONT INDISPENSABLES *pour PRESERVER les Organes Respiratoires ou pour SOIGNER* les Rhumes, Maux de Gorge Laryngites, Bronchites, etc.
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES portant le nom VALDA
Agent Général pour le Canada: J. Alfred OUIMET 84, St. Paul St. East. MONTRÉAL.

Pour Douleurs
Liniment Sloan

Choississez votre ÉPicerie comme vous le faite pour vos Vêtements-Personnellement chez LOBLAW

Les acheteurs économes sont d'avis qu'il est nécessaire de choisir leurs vêtements, habits, robes et chapeaux personnellement. Oui! et leur épicerie aussi est choisie avec le même soin personnel aux épiceries Loblaw.

Spéciaux pour la Semaine du 22 au 28 janvier
Nos magasins ferment le mercredi après-midi pour donner du repos et de la récréations à nos employés.

TOMATES. Qualité de choix. Excellente valeur. Format 2½. La boîte . 10c
FEVES. Cirées dorées, Aylmer. Qualité de choix. Format No 2. La boîte 16c
POIS. Gros pois, qualité de fantaisie. Gros, savoureux et tendres. Format No 2. La boîte 19c
PECHES. Marque Aylmer, qualité de choix. Mûries sur l'arbre. Format No 2. La boîte 19c
MARINADES. Style de ménage de Libby. Pot de 13 onces 21c
MARMELADE AUX ORANGES. Excellente valeur. Pot de verre de 40 onces 27c
KETCHUP AUX TOMATES Heinz. Bouteille de format moyen 14c
FARINE D'AVOINE ROULEE. Rapide Quaker. Gros paquet . . . 24c

NOUILLES "Eggweat" de Catelli Le paquet, 9c
Ginger Snaps Jubilee de Christie
NU-JELL Poudre à Gelée Parfaite 2 paquets pour 15c
Cire Poliflor La boîte, 47c Antiseptique et préservatrice.
Un savoureux biscuit au gingembre brun doré bon et nutritif, idéal pour les enfants. Il y en a de 45 à 50 livres. Ils sont donc économiques, car le prix nindique pas la qualité. Prix spécial. LA LIVRE... 11c
Adoucit l'eau dure GILLEX Le paquet, 10c

SPECIAL — La Meilleure pour la Pâtissserie
FLEUR PURITY Sac de 24 livres 76c
SPECIAL — Les enfants en raffolent — Marque Jack and Gill
BEURRE Chaudière jouet 35c
SPECIAL — Le Favori de la Famille
GÂTEAU VALENCIA 19c
SPECIAL — Marque Aylmer — Assorties
SOUPE CANADIENNES 3 boites 25c
Sauf faufff fPfofuflfetf feft au Poulet avec Riz.
SPECIAL — Les Meilleures Cueillies à la Main d'Ontario
FÈVES 3 livres pour 10c
SPECIAL — Marque "Brunswick"
SARDINES La boîte 5c

Servez-vous vous-même — LOBLAW GROCETERIAS CO. LIMITED — Comptant et non-livré

Old Dutch nettoie plus vite! que n'importe quel autre nettoyeur

Un nettoyage plus rapide vous épargne du temps et du travail.En vous servant d'Old Dutch vous simplifiez beaucoup votre travail de nettoyage à la maison. Il n'est point nécessaire d'avoir recours à plusieurs nettoyeurs. Old Dutch accomplit tout votre nettoyage. C'est le pire ennemi de la saleté. Il fait disparaître toute la saleté, toute la poussière et toutes les impuretés, visibles ou invisibles, Rend les maisons merveilleusement propres. Il est bon pour toutes fins de nettoyage parce qu'il *n'égratigne pas.* Old Dutch est le nettoyeur moderne parfait. Employez-le pour nettoyer toute surface que l'eau n'endommage pas.

Ayez toujours une boîte d'Old Dutch dans la salle de bain, la cuisine et la buanderie.

OLD DUTCH confère la propreté hygiénique.
C'est chose de primordiale importance chez vous.
NETTOIE PLUS VITE
Fabrication Canadienne

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région.

LE DROIT

Le journal qui a le plus fort tirag dans Hull et la région.

HULL, JEUDI 22 JANVIER 1931

La MacLaren poursuivie pour $800,000

EMOUVANTE CHASSE À L'HOMME

Organisation des Dames de Ste-Anne

La Congrégation de Dames de Ste-Anne organise pour jeudi, le 29 janvier prochain, une partie de cartes (Bridge, Cinq-Cent et Euchre), à la salle Notre-Dame.

Cette organisation annuelle et unique de la Congrégation a pour fin de compléter une bourse pour un prêtre-missionnaire. Nous invitons les dames à s'intéresser à cette partie de cartes annuelle tant pour la vente des billets que pour recueillir les cadeaux. Comme l'exposition des cadeaux est une annonce des plus avantageuses, les Dames de Ste-Anne sont priées de faire parvenir leurs cadeaux dès demain et samedi, à Mme Moïse Laverdure, angle Hôtel-de-Ville et Maisonneuve, afin qu'ils soient exposés les jours suivants.

LE CONSEIL.

L'ULTIMATUM DU CONSEIL À LA CIE HULL ELECTRIC

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir en comité, sous la présidence du maire Lambert pour avertir la Hull Electric Railway qu'il lui donne jusqu'au 31 janvier prochain pour lui répondre. Les échevins ont modifié plusieurs des clauses afin d'amener la prompte solution d'un problème qui promet de s'éterniser.

M. E. DAGENAIS RÉCLAME $2,000 DE LA VILLE

Pour les inondations de sa cave, angle des rues Lévis et St-Hyacinthe.

EN COUR SUPÉRIEURE

Lans la plus importante des six causes instruites jusqu'à date, au terme de janvier de la Cour Supérieure, M. Eugène Dagenais réclame deux mille dollars de dommages de la Cité de Hull, qu'il tient responsable des inondations de la cave de sa propriété, angle des rues Lévis et St-Hyacinthe.

L'hon. juge A. Martineau entend la cause. Mtre J.-N.ël Beauchamp, C. R., et Mtre P.-A. Gaudet occupant pour M. Dagenais tandis que Mtre Wilfrid Ste-Marie, C. R., aviseur légal de la Cité, occupe pour la défenderesse.

LE NIVEAU DE LA RUE

Dans sa déclaration, M. Dagenais dit qu'il acquit Mme Mary Ann Battison la propriété endommagée le 25 juin, 1926, l'acte de vente ayant été signé devant Me Edgar Laberge, notaire. Dans l'été et l'automne de 1927, la défenderesse aurait élevé le niveau des rues Lévis et St-Hyacinthe de dix pouces et construit un trottoir de 4 pouces au-dessus du pavage des rues. "Les eaux de la rue St-Hyacinthe, à la suite des pluies et des fontes de neige, se déversent par torrents sur la propriété du demandeur." La cave est remplie d'eau dans les circonstances.

Au nombre des témoins entendus aujourd'hui, mentionnons M. Louis Mignault, arpenteur-géomètre, qui prépara le plan de la propriété en cause le 17 novembre 1928. L'avis fut donné à la ville le 13 septembre, 1927.

M. l'ingénieur municipal Théo. Lanctot assistait à l'instruction de l'avant-midi.

UNE AUTRE CAUSE

Le juge Martineau a pris en délibéré, hier après-midi, la poursuite civile intentée par M. J.-A. Shane, de Rockland, pour rentrer en possession d'un auto qu'il vendit il y a deux ans à William McNamara après avoir acheté l'auto, alla travailler à Détroit et confia le véhicule-moteur à son père, M. Edward McNamara. A l'échéance d'un billet en 1928-29, Shane voulut percevoir l'argent dû ou rentrer en possession de l'auto. Le père refusa, alléguant qu'il voulait d'abord se faire payer $240 en arrérages de loyers, qui lui étaient dûs depuis deux ans par le demandeur. Mtre Jacques Fortier occupait pour Shane et Mtre J.-Noël Beauchamp, C. R., pour McNamara.

Au-dela de quatre vingt milles sont ouverts aux autos

L'INSPECTION J.-A. CHENIER DE LA VOIRIE PROVINCIALE ANNONCE QUE LA ROUTE HULL-WAKEFIELD EST OUVERTE AUJOURD'HUI A LA CIRCULATION.

On a commencé aujourd'hui à déblayer la route Hull-Wakefield afin de l'ouvrir à la circulation hibernale des automobiles, selon l'inspecteur J. A. Chénier de la Voirie Provinciale. Cela porte à au dela de 80 milles les routes régionales ouvertes aux automobilistes cet hiver.

"C'est une grosse tache", dit M. Chénier, "mais grâce à l'entente conclue entre les municipalités intéressées et la compagnie d'autobus Gatineau, les automobilistes pourront maintenant circuler de Buckingham et Ste-Rose de Lima, à Hull, et au nord jusqu'à Chelsea et Wakefield."

La route qui conduit à Feiry Lake sera élargie, afin de permettre aux skieurs de stationner leurs automobiles. La Gatineau Bus Lines inaugurera un service régulier du samedi et du dimanche, pour accomoder les fervents du ski.

Dans le district surveillé par l'inspecteur Chénier, on a ouvert pour l'hiver la route Hull-Aylmer, celles de Hull-Wakefield, Hull-Kingsmere, Ste-Rose de Lima, Hull-Perkins, Hull-Buckingham et celle du chemin de la Montagne.

DRAME À WRIGHTVILLE

Le comité d'amusement de la paroisse Saint-Joseph de Wrightville prépare un drame, qui sera joué prochainement au profit de l'église, sous la direction de M. Bisson, directeur artistique.

Ce que peuvent faire un cercle et une institutrice, apprenez le de ce beau livre qui s'appelle l'EVEIL DE LA RACE.

QUALITE POUR QUALITE
PRIX POUR PRIX

Gédéon Monette

BAT LE MARCHE

Notre devise: "Client une fois, client toujours".

165, rue Du Pont - Hull
Tél: Sher. 6734

14, Champlain - Pte-Gatineau
Tél: Queen 3820

184, Blv. St-Jos. - Wrightville
Tél: Sher. 1097

PAIN
BON PAIN FRAIS
5c

BEURRE
BON BEURRE
(Par 5 livres)
La livre **32c**

Viandes de Qualité

BOEUF à Bouillir
La livre . . . . **7c** à **9c**
BOEUF dans l'épaule . . **10c** à **12c**
STEAK DE BOEUF — T-Bone, Sirloin, Ronde, Liv., **15c** et **22c**
LARD SALE.
La livre **15c**
LARD, quartier avant.
La livre **15c**
LARD, quartier arrière.
La livre **18c**
LARD, épaule ou rôti.
La livre **19c**

DINDES . . . 25c liv.

BOIS DE CHAUFFAGE
BOIS FRANC, la corde, $8 et $9
BOIS FRANC et MOU mélangés.
La corde $7.50
VOYAGE de BOIS FRANC et MOU $2.50
BOIS MOU, la corde . . $5.75

Toutes marchandises garanties ou argent remis.
SERVICE DE LIVRAISON DES PLUS PARFAITS.
Les tramways de ceinture Nord et Sud arrêtent à la porte.
QUALITE — BAS PRIX
LIVRAISON RAPIDE

Maladies de la Femme

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes d'engorgements (cause de tumeurs, polypes, etc.), qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les hémorragies et les pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes, les douleurs au bas-ventre et au rein.

QUE FAIRE? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire: Faites une cure avec le

PRINTANYL

N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que le Printanyl est fait pour toutes les maladies intérieures de la femme: Métrite, Hémorragies, Pertes blanches, Epoques irrégulières et douloureuses, accidents du Retour d'Age, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Phlébites, Varices.

Le Printanyl se vend $1.00 le flacon.

Agent pour le Canada,
A. R. Farley, Ph.C. — Hull

LES AGENTS DE LA COMMISSION TIRENT 7 COUPS

Ils doivent tamponner l'auto de l'accusé, après une course de six milles.

CAUTION DE $500

Le cautionnement de M. Ernest Rollin, accusé de transport illégal des liqueurs après avoir capturé hier soir par le sergent Cyrille Lalonde et les inspecteurs dans une chasse émouvante de Gatineau Mills à Hull, a été fixé à $500 à midi, en cour des sessions spéciales de la paix présidée par le juge J. A. Dubeau.

La cause de la Commission des Liqueurs contre Rollin a été ajournée au 29 janvier. Mtre Alphonse Fournier, M. P., procureur de la Commission, était présent à la comparution de l'accusé.

M. Mastai Joly, qui avait été arrêté hier soir en même temps que son beau-frère, fut remis en liberté aujourd'hui.

4 GALLONS D'ALCOOL

L'automobile de Rollin a été saisi par les autorités d'ici à ce que la cour dispose de la cause. Les inspecteurs de la Commission ont compté sept trous de balles dans diverses parties de la carrosseries. Rollin et Joly l'ont échappé belle. Filant à une allure, qui atteignait parfois 60 milles à l'heure, les deux résidants de Hull ne purent échapper au limiers du percepteur Thomas Purcell du revenu provincial et de l'inspecteur-chef Donald Myre.

Le sergent Cyrille Lalonde dit qu'il faisait, en compagnie des inspecteurs Albert Bolduc, Arthur Barrett, McDonald et Henri Nantel, dans le puissant Hudson sedan de la Commission, une tournée de reconnaissance dans le district de Gatineau Mills car plusieurs plaintes avaient été reçues depuis quelque temps au bureau de Hull sur les activités des contrebandiers dans cette région.

La conduite étrange de Rollin et Joly ne manqua pas d'éveiller les soupçons des inspecteurs. Quand les deux hommes sautèrent dans leur auto et démarrèrent à une vive allure, le groupe du sergent Lalonde décida de les suivre. Il y avait à peine une semaine, Joly avait été arrêté sur une accusation de violation des lois régissant les liqueurs.

LA CHASSE A L'HOMME

L'auto de la police suivit donc celui de Rollin, mais celui-ci se mit à accélérer à un point qui ne laissa plus de doute au sujet de ses intentions, savoir échapper aux inspecteurs.

"Heureusement que de Gatineau Mill à Hull, nous n'avons pas rencontré un seul auto," déclara le sergent Lalonde," autrement plusieurs vies auraient été en danger. Quant aux nôtres, nous avions pleine confiance dans l'habileté de l'inspecteur Albert Bolduc, qui était au volant."

Afin de faire arrêter les fugitifs, les inspecteurs tirèrent plusieurs coups de revolver. L'inspecteur Arthur Barrett, ancien chef de police à la Pointe-Gatineau, reconnu pour sa précision au tir, dirigea la fusillade sur la partie inférieure de l'auto de Rollin. Refusant d'obtempérer aux ordres et coups de revolver, Rollin fut enfin forcé de stopper sa voiture près de la rue Reboul, quand l'inspecteur Bolduc rejoignit l'autre auto et tamponna l'arrière de la voiture, au moment où poursuivants et poursuivis s'engageaient dans la course conduisant à la rue Reboul. Les deux véhicules furent avariés. Joly ne résista pas aux autorités, mais Rollin se sauva au nord du chemin. Sa liberté fut de course durée. Les deux hommes passèrent la nuit à la prison de Hull.

En premier lieu, les inspecteurs ne trouvèrent pas de boisson dans l'automobile de Rolin, mais, le sergent Lalonde souleva le couvert du moteur et trouva quatre gallons d'alcool pur, emboutéillés et enveloppés dans des sacs. La boisson se trouvait sur le moteur. Les inspecteurs ont été félicités par leurs supérieurs pour leur flair et leur sang-froid.

Fête en l'honneur de Mlle Ger. Chevrier

Dimanche soir, un groupe d'amis se réunissait à la désidence de M. Joseph Chevrier en l'honneur de l'anniversaire de Mlle Germaine Chevrier. Etaient présents: M. et Mme J. Chevrier, M. et Mme E. Gignac, Mme Gignac, Mme O. Lafleur, M. et Mme E. Richer, M. et Mme E. Piché, M. et Mme O. Marleau, M. et Mme L. Marleau, Mme A. Chevrier, M. et Mme H. Monette, Mme Tremblay, M. et Mme A. Charbonneau, Mme T. Labelle, M. et Mme J. Gagné, M .et Mme L. Fortin; Mlles L. Amyot, M. Amyot, V. Amyot, A. Archambault, J Archambault, R. Morin, G. Chevrier, R. Meunier, G. Hamelin, B. Brière, J. Brière, G. Hunault, A. Richer, A. Brière, F. Richer, A. Lalonde, B. Lalonde, V. Lachance, I. Paquin, I. Charbonneau, Gé Charbonneau, I. Madore, E. Archambault, M. Girouard, J. Leduc, M. A. Mondera, A. Savard, C. Boyer, O. Gougeon, A. Gougeon, D. Chevrier, G. Chevrier, F. Lacelle, C. Lacelle, A. Tremblay, C. Chénier, L. Piché; MM. R. Brière, W. Labelle, C. Lacelle, G. Piché, E. Belair, E. Groulx, W. Brière, T. Chevrier, L. Chevrier, M. Charbonneau.

Le goûter fut servi par Mmes T. Lacelle, J. Chevrier, J. Gagné.

L'orchestre de M. A. Charbonneau a fait les frais de la musique.

(Communiqué).

Quand un livre est détaillé au bon marché, on sait que c'est à la librairie du "Droit".

William-J. Bishop Ltée réclame $376,496 dans ce district judiciaire

Une action semblable de $450,000 s'instruit contre la compagnie à Mont-Laurier.

FRAIS ET DOMMAGES

Il s'agit des travaux de construction aux Rapides-des-Cèdres et à High Falls.

TERMINÉS EN 1930

Deux demandes en compensation se chiffrant à $826,000 ont été inscrites ces jour-ci dans les districts judiciaires de Mont-Laurier et de Hull contre la compagnie limitée James MacLaren et M. P. De Varennes, registrateur de Papineauville, mis-en-cause, par William-J. Bishop, limitée et autres.

Les demandeurs allèguent dans leur déclaration de Mont-Laurier qu'ils ont pu faire des travaux de construction supplémentaires et suhydrauliques près de Notre-Dame du Laus, aux Raipdes-des-Cèdres, sur la Lièvre. Les travaux qui avaient été confiés aux demandeurs, furent terminés en juin, 1930.

TRAVAUX DE $4,000,000

"J'ai une vague idée de ce qu'il s'agit?" a déclaré ce matin, Mtre Aylen de la société Aylen et Aylen, procureurs de la MacLaren, relativement à la deuxième action, inscrite celle-ci en Cour Supérieure du district de Hull, pour travaux supplémentaires et dommages se chiffrant à $376,496.32 aux usines de High Falls. Les travaux de construction durèrent deux ans. Ceux de High Falls furent complétés au mois d'août dernier, permettant à la compagnie défenderesse le développement de 120,000 chevaux vapeur. Le réservoir hydraulique des Cèdres a coûté environ un million et les usines de High Falls, quelque $3,000,000. Plus de 500 hommes furent affectés à chaque projet de construction.

Un représentant de la compagnie défenderesse a laissé entendre que les demandeurs soutiennent qu'ils furent induits en erreur par les plans et qu'ils perdirent de l'argent en exécutant les travaux de construction, qui durèrent plus de deux ans.

L'action de $376,496 fut inscrite à Hull le 19 janvier par la raison légale Brown,Montgomery et McMichael de Montréal, agissant pour la maison de construction Bishop, laquelle exécuta les contrats pour la compagnie défenderesse.

Garfield Hill est envoyé aux assises

Le juge J. A. Dubeau de Joliette, siégeant ce matin en cour des sessions spéciales de la paix, district de Hull, a condamné Garfield Hill de cette ville à subir son procès aux prochaines assises criminelles de la cour du banc du roi, pour assaut grave sur Alphonse Goudreau, le 15 novembre dernier. Son frère, Sam Hill, a été acquitté. Mtre Henri Masson-Loranger occupait pour les frères Hill tandis que Mtre Fernand-B. Major, C. R., représentait la Couronne.

Garfield Hill aurait asséné plusieurs coups de manivelle de démarrage d'auto sur M. Goudreau. Les frères Hill furent arrêtés dans la banlieue de Hull par le détective Ovila Lusignan et le constable Carpentier, vers deux heures, lundi matin.

ST-EUGÈNE DE GUIGUES

22 janv., 1931.

Dimanche dernier nous avons eu le plaisir d'entendre une intéressante conférence donnée par M. l'abbé L. Moreau, missionnaire Colonisateur du Témiscamingue. Il a parlé du travail qu'il entend faire pour le bien général de notre région et pour le bien de chacun des colons qui auront besoin de ses services.

M. le curé St-Louis a adressé au conférencier des renseignements appropriés.

M. l'abbé Rosaire Lecompte, curé de N.-D. du Mont-Carmel, était de passage, ici, et a assisté à la conférence.

Lundi dernier eut lieu l'élection pour le maire et les conseillers. M. Omer Marrette a été élu maire par une majorité de vingt voix sur M. Hervé Poitras, sortant de charge. M. Edouard Julien ayant donné sa démission de candidat à la charge de conseiller.

M. le Président d'élection a déclaré élus conseillers MM. Siméon Falardeau, Rodolphe Lacasse, et Antoine Fournier.

Le 20 janvier MM. J. G. Denis, Joseph Brousseau, Atchez Lavallée, Emile Fournier, Joseph Levesque, Stanislas Plante, et Edouard Falardeau ont été nommés directeurs du cercle agricole pour l'année courante.

LA VIE SYNDICALE

Exécutif du Conseil Central.

L'assemblée de ce soir est remise sine die. Avis aux Officiers du Conseil Central.

Le Président.

Le Conseil Central.

L'assemblée a été tenue hier soir. Les Unions suivantes y sont officiellement représentées: Interprofessionnelle, Menuisiers-Charpentiers, Employés de Pulperies et Papeteries, Imprimeurs-Relieurs, Plâtriers, Cercle Benoit XV. La correspondance nous apprend que plusieurs Syndicats ont opté pour la police d'assurance de mille dollars au décès. L'Agent d'Affaires présente rapport des activités syndicales de la quinzaine. La crise de chômage ne semble pas devoir diminuer bientôt. Actuellement près de 60% des Syndiqués sont sans travail. Il n'y a guère d'espérance que le travail reprenne avant le printemps. Le Comité d'Etiquette soumet le compte rendu de sa dernière réunion. Ce Comité a procédé à ses élections. Le rapport de la Gazette du Travail est renvoyé à la prochaine réunion. L'exécutif soumet rapport de ses délibérations. Le Conseil Central donnera sa Soirée Annuelle, à la salle Notre-Dame de Hull, en avril prochain. Le Groupe Lyrique d'Ottawa a été retenue pour la circonstance. La veillée syndicale pour les Membres des Unions affiliées au Conseil Central se fera lundi prochain, le 26 courant, à la "Bourse du Travail". L'Agent d'Affaires jouira désormais au Conseil des mêmes droits et privilèges des délégués. Cette assemblée qui a été des plus intéressantes a été présidée par le confrère Ed. Langeller, 1er Vice-Prsident du Conseil.

Le Sec.-Arch.

Imprimeurs-Relieurs.

L'assemblée a été tenue hier après-midi, au Secrétariat d'Ottawa. Il y a eu rapport du dernier Comité Conjoint. Ce rapport a fait l'objet de toute l'assemblée. Il a été décidé de soumettre le contrat actuel de travail à la Fédération des Métiers de l'Imprimerie du Canada. Cette réunion étant une réunion spécial on ne s'est occupé que de la question du contrat de travail. Il n'y aura pas de réunion lundi prochain, à cause de la Soirée Intime des Syndiqués.

Le Sec.

Em. . du Dépt. de Feu.

Le local a siégé ce matin, à la Bourse du Travail. La Vie Syndicale de demain en donnera le compte rendu.

Le Sec.

ST-PASCAL

22 janvier, 1931.

Naissances.

M. et Mme Athanase Villeneuve sont les heureux parents d'une fille, née le 9 courant, et baptisée sous les noms de Marie-Gilberte. Parrain et marraine, M. et Mme Samuel Villeneuve, de Wendover.

Le 12 courant est né un fils, à M. et Mme Théodule Perron (née Albertine Régimbal). L'enfant fut baptisé sous les noms de Joseph, Léo, Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Laviolette, cousins de l'enfant.

Va-et-vient.

M. et Mme Eugène Lalonde, de Rockland, visitèrent les familles Eugène Lalande, Osias Rollin et Dolphis Rollin.

M. et Mme Gédéon Maisonneuve, de Vankleek Hill sont, actuellement en visite chez des parents cette semaine.

Mme Vve Ovide Lalande était retenue à sa chambre il y a quelque temps. Malgré son âge avancé, cependant, elle prend un peu de mieux.

Spécial

VENDREDI et SAMEDI

Steak de boeuf, ronde.
3 livres pour 50c
Steak de boeuf, sirloin au filet. La livre . . 20c
Rôti de boeuf, filet ou sirloin.
La livre 18c
Rôti jeune lard.
La livre . . . . . 18c à 20c
Mouton dans la fesse.
La livre 25c
Mouton en tranches.
3 livres pour 50c
Veau dans la fesse. La livre, 22c
Rôti de veau, épaule.
La livre 14c
Veau en tranches.
3 livres pour 50c
Rôti de boeuf. La livre 12c
Boeuf à bouillir.
13 livres pour $1.00

EXTRA SPECIAL
Steak de Boeuf — Saucisse Boudin Rouge ou Blanc
Viande Hachée
Fressure — Tête Fromagée
2 livres pour 25c

Livraison dans toutes les parties de la ville.
SATISFACTION GARANTIE

H. MONETTE
121, rue Du Pont - - Hull
Sher. 1012.

Dépositaire du Greffe de feu P.-T.-C. Dumais, arpenteur.

LOUIS MIGNAULT

ARPENTEUR - GEOMETRE

Spécialité: Expertises judiciaires.

193, rue Principale, Hull, P. Q. Tél: Sherwood 1353

CONTINUATION DE NOTRE GRANDE

vente carnaval

Autres Valeurs Attrayantes

Pour Vendredi

Soies à Draperies

Un assortiment spécial de nouvelles soies à draperies — Tissus les plus en vogue cette saison dans les nuances appropriées pour les nouvelles draperies du printemps — Dessins rayés ou fleuris. Peut être employée aussi pour couvertures de meubles, coussins, etc., etc. 50 pouces de largeur. Valeurs jusqu'à $1.95. Prix de Vente Carnaval. La verge **99c**

CRETONNE

Dans un grand choix de nouveaux dessins et nuances — Très pratique pour rideaux, couvertures, ouvrages de fantaisie, etc. Prix ordinaire, 18c. Prix de Vente Carnaval. La verge,

10c

Madras de Soie

De riches damas de soie pour draperies, portières, etc. — Dessins continus. Nuances: vieux rose, vert, jaune, bleu, etc. 50 pouces de largeur. Une valeur de 59c. Prix de Vente Carnaval. La verge . . **59c**

Reps Mercerisé

50 pouces de largeur. Ne change pas au soleil. qualité pesante. Teinte approprié pour draperie, couvertures, etc. Valeur de 89c. Prix de Vente Carnaval. La verge **59c**

Cretonnes Réversibles

Le plus beau choix de cretonne de belle qualité reversible ou imitation de "Shadow". Les dessins et couleurs les plus en demande pour rideaux, couvertures, etc. 45 pouces de largeur. Une valeur réelle de 49c. Prix de Vente Carnaval. La verge **29c**

PANNEAUX

Un grand choix de panneaux en net Nottingham blanc ou crème, fini avec frange au bas. Une valeur réelle de 75c. Prix de Vente Carnaval,

33c

PANNEAUX

De Soie

Jolis panneaux de soie de belle qualité. Plusieurs dessins différents, finis avec frange. Dimensions: 36 pcs de largeur, 2½ verges de longueur. Une belle valeur à $1.25. Prix de Vente Carnaval,

89c

RIDEAUX

Très appropriés pour chambres à coucher, cuisines, salles à dîner, etc. Marquisette blanche avec garniture de soie rayon, attaches et valences de différentes nuances. Prix régulier $1.95. Prix de Vente Carnaval, la paire. **99c**

Marquisette de Fantaisie

Appropriée pour toutes les fenêtres. Marquisette blanche carreauté avec bordure de fantaisie de différentes teintes. Une belle occasion de regarnir vos fenêtres de rideaux neufs à un bas prix. Valeur leur réelle, 18c. Prix de Vente Carnaval, la verge **10c**

STORES

(Blinds)

En bon tissu vert, gris, beige et blanc, sur rouleau à forts ressorts. Avec crochet 36 x 72 pouces. Valeur de 75c. Prix de Vente Carnaval **59c**

Mousseline de Fantaisie pour Rideaux

Mousseline blanche, finie avec frisons rose, jaunes, bleus et fauve. Très appropriée pour chambres à coucher, cuisines, etc. Une valeur de 25c. Prix de Vente Carnaval, la verge, **15c**

EDREDONS

Dimension pour lit double. Remplis de bon coton sanitaire. Recouvert de chintz fleurie, dans une grande variété de dessins. Très Spécial . . . **$1.69**

EDREDONS

(Confortables)

Dimensions pour lits doubles. Centre en satin avec panneaux; d'autres recouverts de satine fleurie avec panneaux de satin. Bien remplis et très chauds. Une aubaine recommandable. Valeur de $5.95. Spécial de Notre Vente Carnaval **$3.95**

Couvertures "Ibex"

Couvertures en flanellette épaisse et très chaude. Blanches ou grises avec filet rose ou bleu pâle — Dimension pour lit double 12-4. Très Spécial, chacune,

99c

COUVERTURES EDREDONS

De bonnes et chaudes couvertures en édredon (imitation de laine) à large carreaux avec bordure de satin. Choix de jolies teintes. Dimension pour lit double. Très spécial. Chacune **$2.19**

Josaphat Pharand

85-91, ave Champlain, Hull --- Vis-à-vis le Carré de l'Hôtel de Ville

LETTRE DE JEANNE LE BER

Les auxiliaires de la mère:

Dieu, le père, les enfants

Nous avons déjà causé de la part de Dieu dans la famille, nous avons dit que sans la toute puissance de sa grâce infaillible, nous ne pouvions rien faire C'est donc à nous, les mères, d'appeler à notre aide le Dieu de lumière, de force et de consolation. La lumière nous est nécessaire pour connaître mieux nos devoirs, la force pour les pratiquer plus fidèlement, la consolation pour nous relever dans l'épreuve.

Mais, dans la famille chrétienne, et sous une forme visible, se fait sentir la présence sensible de Dieu. C'est dans la personne du père, que réside une part de l'autorité et de la majesté divines. Sachons donc gagner le concours du père de famille, et tout le reste viendra par surcroît.

Hélas! diront quelques-uns, le mari ne s'intéresse pas toujours suffisamment à l'éducation des enfants. Alors, pauvres amies, il vous faudra éclairer ce malheur reux . . . d'abord en lui donnant le bon exemple, en l'excitant doucement à user de son autorité, en le prenant par le point faible commun à ceux de son espèce: la vanité.

D'autre part, je connais des mamans qui se contentent parfaitement de mener la barque, pendant que l'autre dort. C'est le renversement des rôles, et s'y entêter, c'est pécher à la fois par orgueil et bêtise; c'est, de plus, s'exposer à des revers.

L'idéal, en tout point, c'est que tout marche selon le sens de l'ordre: non pas le père ou la mère, mais le père et la mère. En voici les raisons.

Supposons que le père dise à la mère: Tant que l'enfant n'aura pas ses douze ans, je te le confie; dépassé cette limite, je m'en charge. La transition ne sera-t-elle pas odieuse, très odieuse, à l'enfant? Ce dernier ne sera-t-il pas tenté de désobéir, et d'aller s'excuser ensuite auprès de sa mère? Et la maman se maîtrisera-t-elle au point de ne pas essayer de reprendre le gouvernail? De là, mésentente, récriminations, gros mots, bouderies et haines. Qui en pâtira plus que le pauvre petit tiraillé entre ces deux pilotes se disputant son esprit et son coeur!

Au contraire, que l'alliance se fasse dès les débuts, et la mer sera clémente au navire familial. Ainsi doit agir une société bien ordonnée; que les sujets ignorent tout des discordes accidentelles qui peuvent surgir entre les directeurs, et ne travaillent que dirigés par une même voix. L'enfant est d'ailleurs assez bon juge, quand l'occasion lui est donnée de montrer aux invités "quel est le maître de la maison". Celui-là n'est pas celui qui le flatte, mais celui dont il craint les reproches. Que le mari et la femme, étroitement unis par le lien du mariage et par leurs titres de père et de mère, ne fassent résonner qu'une note à l'enfant, et celui-ci ne profitera pas de l'absence de l'un pour se permettre des sottises que tolère l'autre. Dieu merci, je puis rendre ce témoignage à mes excellents parents que jamais l'un n'a autorisé ce que l'autre prohibait; au contraire, s'il m'en souvient et je leur en suis reconnaissante, j'ai maintes fois expérimenté ce qu'il en coûtait de franchir les bornes nettement marquées de l'insubordination . . .

Puisque j'en suis sur la voie des aveux, j'ajoute que l'esprit de foi présidant à tous les actes de la vie matrimoniale chez nous, le respect que se gardaient l'un à l'autre mon vénéré père et ma sainte mère, il en rejaillissait des rayons sur chacun de leurs enfants. Nous n'avions donc pas grand mérite à obéir en tout, ponctuellement et affectueusement. Se respectant, il s'aimaient visiblement; cela nous encourageait à voir les choses par un temps doux et limpide. Et nous étions heureux .. .

Le secret de cette douceur de vivre auprès des parents résidait, ce me semble, après plus de quarante ans, dans les égards qu'ils se témoignaient l'un l'autre. Maman savait grandir le père à nos yeux d'enfants, parce qu'elle lui obéissait, elle-même, la première. Père en faisait de même pour maman, parce qu'il la consultait, devant nous, sur toutes sortes de choses. Pour tous ceux de la maison, père était la force, et mère, la sagesse. Années de félicité, que celles où les papas et les mamans, savaient leurs responsabilités, leurs noblesses, leur puissance d'autorité et de bienfaisance; où, récompense suprême, les enfants eux-mêmes s'essayaient à édifier la maison de famille sur les bases de la soumission et de l'affection: bases de solidité et bases de vrai bonheur.

Jeanne LE BER.

"UN PENSEUR SOUS SON TOIT"

"La Fréquentation"

Voyons chère Demoiselle, il faut espérer toujours le rêve, du poète "Rogers" est aussi vrai aujourd'hui qu'hier, et je vous prie de ne pas l'abandonner.

Si celui qui vous fréquentait vous laisse peut-être, est-ce pour le mieux?

L'homme est inconstant de sa nature, je vous laisse d'en juger. D'Harleville dit à ce propos:

"La constance n'est point la vertu
[d'un mortel"
"Et pour être constant il faut être
[éternel."

Voilà qui est bien vrai, n'est-ce pas? Celui qui est parti ne voudra-t-il pas revenir? Bien souvent oui, eh bien! si vous êtes indépendante vous saurez comment agir. Vous lui ferez savoir qu'il n'a pas affaire à une poupée que l'on manie à sa guise.

Vous pourrez lui dire que vous ne voulez plus le recevoir. Que vous n'êtes pas en quête de courtiseurs. Qu'un oui en amènera un autre plus gentil que lui.

Si nos jeunes filles étaient plus sevères et plus impératives les jeunes gens seraient plus fidèles et moins légers. Quand ils savent qu'ils ont affaire à des moues ils s'en jouent et le jeu continue indéfiniment, faisant ainsi l'acteur devant la pauvre jeune fille légère de croyance.

Hollywood n'est pas le seul producteur de ces joueurs de rôles. Que dis-je? Il y en a plus dans le public que sur l'écran. Il faut se tenir en garde et déjouer ceux qui viennent vous endormir, comme ils le disent si bien, car ils découvrent aux autres leurs odieuses fourberies.

Beaucoup de jeunes gens savent raconter de belles histoires. Est-ce de l'histoire du Canada ou autres; non, celles-là ils l'ignorent. Ce sont des histoires qu'ils créent à mesure qu'ils disent quelque chose. Ils emploient les mots les plus sonores, bien que vides de bon sens. Ils vont vous chercher ça je ne sais où. N'empêche que bien des jeunes filles les croient.

Comme je les plains! Soyez plus sérieuses et ne croyez pas le premier venu. Interrogez les plus âgées de vos soeurs et vous verrez qu'elles, plus mûries, connaissant mieux le monde, vous diront bien le vrai de toutes choses, vous ouvriront de nouveaux horizons. Ne prenez pas la vie comme une chose de maigre importance. Sachez la considérer sous son côté sérieux et valable. Servez-vous de votre bon jugement et de votre délicatesse.

A ce propos je suis peiné d'avouer qu'on a l'air de croire que la délicatesse n'a plus de raison d'être chez les femmes d'aujourd'hui; elles fument, boivent, vont dans les cafés, et l'on dira ensuite que ce sont des jeunes filles à la mode. Pauvres jeunes gens, je suis certain que vous n'épouserez jamais une de ses femmes à la mode. Pourquoi? Vous les connaissez trop. Après qu'un jeune homme a fait la vie il se cherche une fille respectable. Malheur à celle qui se laisse prendre au piège.

Heureusement il y a encore beaucoup de jeunes filles respectables, et celles-là sont la sauvegarde de leur sexe. Elles pullulent, seulement, il faut savoir où aller les chercher. Chez elles, au foyer paternel; c'est là et non pas ailleurs.

Excusez-moi, Mademoiselle, si j'ai été très long. Si, du moins, vous avez eu la patience de me lire.

Si vous m'avez compris vous avez vu une fois de plus que je me fais l'avocat des jeunes filles distinguées, et par contre j'ai voulu vous dire des choses qui sont bonnes que vous sachiez.

En parlant de la noble jeune fille, c'est de vous que j'ai jasé et, par vous, de toutes les autres.

GUY DE CHANTAL.

Ottawa, janvier 1931.

COIN DE LA MODESTIE

PROPOS DE MODESTIE

Jeannette est à faire ses devoirs de classe. Pour lui aider, sa maman lui dicte: (Il me semble encore l'entendre).—"La modestie... est... comme le reflet... propre... de la piété... elle est... son rejaillissement au dehors;... elle est... le respect de la présence de Dieu... qui nous inspire... en tout temps... une grave bienséance... dans notre personne... et dans tous les mouvements."

La pauvre enfant qui a douze ans, pensai-je, comprend-elle bien ce qu'elle écrit? Serait-ce peine inutile pour sa mère de lui donner quelques explications? Sa mère ne lui a-t-elle jamais parlé de modestie avant ce jour?

Pourtant, un cri de détresse, chaque jour de plus en plus alarmant, se fait entendre à la vue du mépris où est tombée la modestie chrétienne, chez notre peuple. C'est que l'immoralité gagne notre adolescence et notre jeunesse—l'âge mur ne respire plus qu'une atmosphère glaciale et infidèle, et n'y a-t-il pas jusqu'au vieillard lui-même qui, malgré sa marche lente mais sûre vers la tombe, demeure insensible devant le remords.

Que se passe-t-il donc?... Ou plutôt, quelle est la cause de ce malaise, de ce désordre moral?... Comme toujours, sans doute, l'entraînement des passions joue son rôle, les exemples pernicieux deviennent l'écran sur lequel sont fixés sans cesse les yeux de notre jeunesse, mais ce qui fait défaut surtout, à mon humble avis, c'est chez les parents, le sens de l'éducation morale, et chez la jeune fille, le sens moral de la modestie. Pourquoi le sens moral de la modestie manque-t-il, chez la jeune fille? C'est regrettable de le constater, les mères ne donnent plus à leurs jeunes filles les notions de morale et de modestie chrétienne qu'elles devraient leur donner dès leur bas âge.

Ce n'est pas, en effet, à douze ans, encore moins à seize ou à vingt ans qu'il convient de commencer cette éducation du sens moral de la modestie. Jusqu'ici, des prédicateurs et des moralistes ont tonné, argumenté, paraphrasé de toutes manières; des écrivains et des poètes ont écrit ce qu'il y a de plus beau et de plus touchant sur ce sujet; des médecins et des législateurs ont condamné, chacun dans leur sphère, les excentricités de certaines modes, nos jeunes filles écoutent les uns avec respect, lient les autres avec admiration, suivent la logique des lois médicales et judiciaires, mais, c'est à peu près tout. Leur opinion, leur conviction "Il faut suivre la mode" reste quand même et toujours l'idée-fixe générale sur laquelle elles se plaisent au détriment de leur honneur et de leur innocence, comme aussi au détriment de tous ceux qui les entourent. "La prédication retentit sans cesse, écrivait un jour Louis Veuillot, et, lorsque tant d'efforts ont fait remonter les robes d'un demi-pouce pendant le Carême, elles sont redescendues d'un pouce et demi au Carnaval suivant." Louis Veuillot devait priser la pensée du Père A. Vuillermet, O.P. lorsqu'il écrivait qu'il est plus facile de renverser un gouvernement que de modifier tel ou tel détail (dans la conviction de la jeune fille) de la toilette féminine.

Mais l'enfant est jeune. Son âme est toute jeune aussi, toute prête à recevoir les premières impressions de l'amour de Dieu, du beau et du bon. A sept ou huit ans, l'âme de l'enfant est comme une toile toute neuve sur laquelle le peintre ou l'artiste peut à loisir tracer ce qu'il veut, un chef-d'oeuvre ou... une horreur. C'est encore un vaste champ, bien préparé, bien fertile, ou la mère, avec toute l'influence qu'elle exerce sur le coeur de son enfant, peut à loisir, elle aussi, semer ce qu'elle voudra récolter plus tard.

Or une mère chrétienne peut-elle désirer récolter dans le coeur de sa fille des ronces et des épines, symbole évangélique du péché?...

Asurément non: C'est pourquoi, si nous admirons la mère chrétienne qui apprend à sa fille à aimer le bon Dieu, à le connaître puissant et miséricordieux — si nous admirons la mère chrétienne qui apprend à sa fille à parler et à connaître chaque chose par son nom—si nous admirons la mère chrétienne qui essaie de développer dans l'âme de sa fille tout ce qui est beau et bon, et de lui inspirer du dégout pour tout ce qui est laid et mauvais comme le péché et tout ce qui se rattache au péché—si nous admirons la mère chrétienne qui, dans des colloques intimes et affectueux, apprend à sa fille, selon son âge, certaines vérités de la vie qu'elle seule a le devoir d'enseigner avec les expressions les plus délicates et les plus maternelles, combien encore, et peut-être plus, nous admirons la mère chrétienne qui donne à sa petite fille les premières notions de modestie chrétienne avec toutes ses beautés et ses convenances. C'est que ces premières notions de modestie seront la sauvegarde assurée de la pureté de l'âme de sa fille. Car, si l'enfant n'oublie l'Ave Maria qu'elle a appris sur les genoux de sa mère, c'est bien là encore, avec sa mère qui lui donnera tout d'abord le bon exemple, qu'elle devrait s'initier à cette belle vertu de la modestie. Ces vérités que peut-être elle ne comprendra pas tout de suite, ces vérités, dis-je et ces pratiques, répétées et inculquées dès l'enfance, croîtront et se développeront à mesure qu'elle avancera en âge. Plus tard, elle saura rappeler dans sa mémoire ces notions de vertues chrétiennes. Elle comprendra mieux alors que la modestie, c'est la fleur de la pureté—c'est l'ange gardien de la jeune fille rendu sensible, comme l'entourant d'une auréole lumineuse et douce. Elle comprendra mieux encore que la modestie, c'est cette vertu qui réside dans le coeur avec l'innocence, sa compagne inséparable et qui fait que, par respect pour la présence de Dieu comme pour l'édification du prochain, la jeune fille doit régler avec bienséance tout son extérieur, prenant bien garde de ne blesser jamais personne par la légèreté de ses regards, par l'inconsidération de ses paroles, par l'indécence de ses habits, par quelque dérèglement de ses gestes dans ses démarches, dans sa tenue, dans ses maintiens. Peu à peu, elle se convaincra que la modestie, en un mot, c'est tout l'ornement de la jeune fille chrétienne.

"LISE".

Zélatrice L. du C. F., Hull.

LE BON LIVRE

En parlant d'un livre, on s'est souvent servi de ce cliché facile: "Ce livre est non seulement un bon livre, mais une bonne action". Pour ma part, je n'hésite pas à croire qu'un bon livre est toujours une bonne action; car n'est-ce pas toujours une bonne action que le fait d'éveiller en nous des pensées élevées, des émotions généreuses, qui nous rendent meilleurs? Il semble même que l'influence d'un livre est d'autant plus considérable qu'elle est plus discrète... Un livre n'est jamais importun, c'est un ami qui parle que lorsqu'on l'interroge; il n'élève point la voix, et même quand il blâme il ne s'adresse pas à nous particulièrement, mais, à tout le monde en général, à seule fin de ménager notre petit amour propre et notre susceptibilité, il est délicat, il est bon. On goûte le calme, l'apaisement et le silence, avec l'ami qui ne vous assome pas de ses fanfaronnades, l'ami très cher qui vous console! Il ne vous parle pas de votre peine, mais il l'endort. Il vous apprend. Il vous peint la couleur des ciels que vous ne verrez jamais, le contour des terres où vous ne poserez pas les pieds. Il vous emporte, il vous élève de terre. Il vous conte des amours très douces. Il vous ouvre des horizons nouveaux que vous ignoriez, vous initie à la réflexion. Et, c'est tout un monde qui passe en panorama devant vos yeux quand vous penchez votre tête sur le bon livre. Il rit, il pleure, il futige, il raille, il rêve. Et vous oubliez un moment que la tragi-comédie humaine se poursuit, qu'il y a du mensonge, des fausses modesties, des fausses grandeurs, des glorioles que des rues subtiles ont préparées, vous oubliez, en un mot, toutes les laideurs, et que en dépit des progrès, ce sont les mêmes erreurs, les mêmes tourments, les mêmes folies qui déchirent des générations après des générations, depuis des milliers d'années.

Il est aussi plein de courtoisie le livre que l'on emprunte aux bibliothèques, et qui n'est jamais le même et qui séduit toujours. Il se tait dès qu'il a fini de plaire, et quand il loue, ses compliments, pour être indirects, n'en sont que plus flatteurs.

"On ne meuble jamais trop son cerveau", disait un jour Mgr Camille Roy, dans une de ses conférences; mais foin des romans populaires, lisons des oeuvres sérieuses". Excellent conseil: on vit pour apprendre.

L'intelligence la mieux trempée est celle qui veut savoir sans cesse davantage. L'insatiable curieuse...

Laissons de côté les feuilletons niais, les romans bebêtes où le héros est tué à la centième page et ressuscite miraculeusement au dénouement, les abracadabrantes histoires de princes déguisés, les fades et dégoutantes pamoisons d'adultères montains snobs de l'écritoire. Laissons tains snobs de l'éritoire. Laissons de côté les bouquins rébarbatifs de philosophie abstraite, de métaphysique, les trouvailles à la .. "Darwin", qui détraquent l'esprit et mettent en déroute les idées vraies et justes.

Il est des gens s'imaginant que plus une oeuvre est compliquée, embrouillée, ardue, plus elle a de valeur. Moins on comprend, plus on admire. Le feu aux tempes, les yeux écarquillés, ils s'acharnent sur les feuilles qui ne représentent pour eux que du noir et du blanc. Et ils en sont fiers! Ils vous citent les philosophes, les dillettantes de la pensée, sans savoir jamais ce qu'ils ont voulu dire, et confondent la bêlle et pure vérité des uns, avec les sophismes des autres.

Pour tout lire, s'adonner à certaines études, il faut une préparation, une gymnastique intellectuelle appropriée.

Nous vivons à une époque où la division du travail n'est pas un mot mais une réalité.

Contentons-nous d'être de simples mortels, et laissons de côté les allures du "fort en thèmes". Les faux savants, les faux philosophes, les faux penseurs, tous ces pauvres diables qui jouent à la profondeur ou à la hauteur; qui invoquent à tout bout de champ les principes, les doctrines, les systèmes... sont des types hilarants.

Nous sommes des vivants et non des bibliothèques ou des musés ambulants. Nous aimons la vie. Nous essayons de la comprendre, de la goûter sous ses aspects divers. Nous la regardons se jouer sur les choses, sur les âmes, comme la lumière sur un prisme.

Choisissons, lisons les bons livres dans lesquels il y a de la vie simple, naturelle et éternelle. Lisons aussi les livres de littérature étrangère. Ils nous apprendront à comprendre, à apprécier les hommes, qui bien que ne vivant pas sous notre latitude, dans notre cadre et nos horizons, sont néanmoins des hommes tout comme nous.

Aimons le bon livre, Respectons-le. Dans ses minces feuillets, il y a parfois la pensée, le génie, l'âme d'un peuple, la vie d'une époque.

Annette DUCHESNE.
(Jeanne d'Orléans.)

AUTREFOIS

Les salons des femmes de lettres

Les cours d'amour! comme c'est vieux et comme la femme intelligente, gracieuse, aimable, savait y briller! Depuis, des lettrées, dont le coeur et l'esprit méritent un souvenir, ont créé des réunions où les hommes de talent, de mérite, d'éducation parfaite, aiment à se grouper autour de la muse du lieu. Littérateurs, artistes, même les hommes politiques, viennent dans ces salons attrayants mettre au jour les choses qu'ils destinent au public; là, ils jugeront de l'effet produit par leur oeuvre et ne repousseront pas le conseil amical et érudit de l'assemblée choisie digne de les apprécier.

Au XVIe siècle, la "Marguerite des Marguerites" a éveillé les échos du Louvre; au XVIIe, Arthénice—Julie d'Angennes—a trôné à la "chambre bleue" de l'hôtel de Rambouillet. Au XVIIIe siècle, toute une cour de femmes charmantes rivalisent avec Versailles. Parmi ces reines du bel esprit, citons, pour montrer un peu ce qu'était, à diverses époques lointaines, le genre mondain et littéraire de nos aïeules:

Mme Geoffrin (1699-1777), Mme de Tencin (1681-1740). La première, épouse d'un riche bourgeois, avait le merveilleux talent d'amener à elle les hommes de son époque qui rêvaient de briller entre leurs semblables, par un moyen infaillible connu de tous les temps, apprécié entre tous, alléchant, irrésistible.. elle leur donnait de bons repas!

Tout se fait en dinant, dans le siècle où nous sommes,
Et c'est par les dîners qu'on gouverne [les hommes.

Cet aphorisme de Casimir Delavigne, non encore formulé, lui convenait à merveille. Par ce moyen, cette femme, pas du tout remarquable au point de vue intellectuel, pas très instruite, sut grouper autour d'elle (plutôt de sa table) les encyclopédistes, leurs Egéries, bref, un noyau intéressant... et gourmand. On mangeait des délices, des plats délicats, substantiels, qu'assaisonnait une causerie de bon aloi.

Mme de Tencin, sa contemporaine, avait plus d'érudition, plus d'originalité. Son frère, le cardinal de Tencin, était une lumière de ce salon. Cette agréable femme avait eu une existence assez agitée qui lui permettait plus d'expérience; elle avait connu, au début de la jeunesse, le cloître en qualité de religieuse, puis elle était devenue chanoinesse libre et, pour terminer ces avatars, elle fut une "femme à la mode". Elle allait à la cour du Régent, elle y trouva la fortune par la banque de Law, alors que tant d'autres se ruinaient. Elle traitait magnifiquement les gens de lettre, qui ne vivent pas que d'idéal; elle invitait également les grands seigneurs de l'époque qui ne dédaignaient par la cuisine réputée du chef de l'hôtel de Tencin. Elle appelait "sa ménagerie" ces fidèles dévorants. Elle écrivait des romans: "Le Comte de Comminges," "Le Siège de Calais", etc. Elle s'occupait surtout du philosophe d'Alembert, tendresse mystérieuse qu'elle voulut avouer quand le jeune homme eut acquis de la célébrité. Elle n'était pas au bout de sa vie d'aventures. Attractive, attrayante, elle eut d'excellents amis; l'un lui prouva même un peu trop à quel point il désirait son coeur: il s'appelait la Fresnaye et se tua chez elle d'un coup de pistolet. Les méchants prétendirent que le suicide était un assassinat; elle fut arrêtée et conduite au Châtelet; de là, à la Bastille d'où de bonnes protections la firent sortir.

L'infortunée Claudine résolut alors de mener une vie plus sérieuse; elle avait le génie du savoir-faire, elle parvint à se créer un salon composé de l'élite du monde intellectuel et se réfugia dans la littérature; elle écrivit ses romans au lieu de li vivre, ce qui était moins dangereux. Elle défendit énergiquement "L'Esprit des lois", de son ami Montesquieu fortement attaqué; elle eut avec le pape Benoit XIV une correspondance suivie, et après avoir accompli tant de choses pendant les années qui lui furent permises sur terre, elle la quitta en 1749, à Paris.

Ce XVIIe siècle était vraiment fertile en grâces féminines; sans passer en revue les belles élégantes de la Chambre bleue, citons Madeleine de Scudéri, qui vécut fort longtemps, sinon utilement. Elle occupa une place dans la société littéraire, durant un siècle moins six ans! Très jeune, elle vint à Paris du Havre, son lieu de naissance, et s'aperçut tout de suite d'une irrésistible vocation qui lui mit la plume aux doigts. Elle n'était point riche, mais ses histoires eurent un immense succès; elle les publiait sous le nom de son frère Georges. Bien qu'il ne soit guère probable qu'une seule de nos lectrices ait lu des pages depuis longtemps jugées par Molière, même de leur temps, et par Boileau comme ridicules et ennuyeuses, l'écrivain avait une de ces chances que nul n'explique et que chacun subit: ses livres se vendaient et lui rapportaient honneur et profit!

A cette époque, on n'était pas gâté par le nombre de romans qui encombrent à cette heure les étalages de librairies; les femmes qui brodaient, solitaires dans leurs châteaux, assises auprès de leur fenêtre à petits carreaux cerclés de plomb, aimaient à peupler leur imagination de héros fictifs, comme ceux que cette précieuse Madeleine présentait au public. C'étaient des personnages romains qui avaient le langage et l'esprit français et auxquels il arrivait des aventures de cour. Son ami le meilleur était Pélisson; ils échangeaient, en toute honnêteté, des compliments et des galanteries d'autant plus médiocres que tous les deux étaient fort laids.

Une autre femme, bien plus douée, passe sur l'horizon des lettres, vers la même époque: Marie de Rabutin-Chantal, née le 5 février 1626 à Paris. Orpheline très jeune, elle fut élevée par son oncle, l'abbé de Coulanges, qu'elle nomme avec tendresse le "Bien-Bon". Mariée à dix-huit ans à Henri de Sévigné, elle eut un fils et une fille sur laquelle toutes les tendresses de son coeur et les subtilités de son esprit s'épandirent. Tout le monde connait ses lettres à Mme de Grignan. Bien qu'elle ait fréquenté l'hôtel de Rambouillet, cette atmosphère de préciosité lui déplut, et son style gai, léger, parfois nuancé de mélancolie, n'a rien de l'affèterie de ce centre littéraire. Très bonne, elle aide les gens en disgrâce, n'a pas de rancune contre les puissants et reste en tout, même devant l'ingratitude, la meilleure des mères.

De nos jours, il y a encore des émules de ces quatre intéressantes mondaines lettrées dont nous avons ébauché un souvenir. Certains salons de Paris, aussi de province, sont des milieux charmants où rayonne l'élite de nos contemporains, où poètes, artistes, littérateurs, trouvent l'encourageante sympathie, le milieu soula vie—un peu assombrie de l'heure riant, l'exquise bonté, qui nuancent actuelle—d'un chaud rayon de soleil.

Renée d'ANJOU.

Le Professeur. — Dites-nous ce que vous savez sur les verbes.

L'élève.—Monsieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etat.

Le Professeur.—Comment celat?

L'élève.—Puisqu'ils s'accordent toujours avec leurs sujets.

NOS AILES

Désir des ailes, nostalgie
Des grands espaces azurés,
Qui fera ton apologie
En des vers émus, inspirés!

Oh! parcourir l'horizon suivre
L'oiseau, le nuage, le vent,
Ne serait-ce pas vraiment vivre
Comme nous vivons en rêvant!

Désir qui fait frémir notre âme,
—Toi l'impatient oisillon—
Notre coeur grâce à toi s'enflamme
Quand nous voyons un papillon...

Vers l'éther céleste, sans bornes,
Vers l'empyrée au soleil d'or,
Oublieux de nos tâches mornes,
Nous voulons prendre notre essor!

Mais nos pieds rivés à la terre
Nous y retiennent pour souffrir!
Et nos pauvres ailes de verre
Se brisent avant de s'ouvrir.

Germaine ABADIEZ.

DEBUSSY ET CIE

Dans les années qui précédèrent sa mort, Debussy — qui avait un goût très vif pour les orgues de Barbarie —donnait régulièrement son obole à un vieux brave tourneur de manivelle qui tous les dimanches venait devant ses fenêtres lui moudre quelque rengaine. Il avait fini par être le confident des malheurs du mendiant qui, sachant qu'il avait affaire à un musicien, n'appelait plus son "ami" que: monsieur mon collègue.

Ce qui faisait dire à Debussy, souriant:

—Il est certainement plus sincère que tous ceux qui m'appellent respectueusement: mon cher Maître!

COMMENT FAIRE DES CONFITURES SANS FEU

Faites avec du vinaigre et du sucre un sirop à froid. Il faut que le vinaigre ne domine point trop dans le goût. Et dans ce sirop mettez les fruits que vous voulez conserver après les avoir bien épluchés et dénoyautés. Les abricots, les pêches, les cerises garderont leur peau, les prunes aussi. Il suffit de choisir ces fruits en parfaite maturité et de les tenir dans un vase de grès à un endroit ni trop chaud ni trop froid. Ainsi confits ils gardent toute leur saveur et se conservent six mois. Voilà des fruits pour votre hiver.

Pour que les haricots verts gardent leur teinte en cuisant ne les couvrez point durant la cuisson et comptez depuis le moment où l'eau se remet à bouillir après avoir mis les légumes vingt minutes avant de les retirer pour les égoutter. Les haricots couverts trop cuits noircissent.

Votre Garantie de Plus Grande Valeur!

Nous Garantissons

Pas de Réductions de Prix

sur les modèles courants de

RADIOS ROGERS

NOUS ne pourrions pas faire une telle garantie contre la réduction du prix, sauf pour le fait que les Radios Rogers, à leurs côtés, constituent la plus grande valeur que votre argent puisse acheter.

A ces prix les Radios Rogers concourrent avec tous les autres radios en vente. Nous pouvons agir de la sorte seulement parce que nous savons que nos prix actuels sont assez alléchants pour continuer de nous assurer le plus gros volume de ventes de radios au Canada.

N'est-ce pas qu'il y a grande satisfaction et confiance à acheter votre radio en ces conditions?

Vous savez que le prix que vous payez maintenant sera le même lorsque votre voisin achètera le même modèle dans trois ou quatre mois d'ici.

Vous pouvez vous fier aux Radios Rogers en fait de rendement, de tous les développements appréciables en radiophonie, de stabilité dans les prix, de valeur maxima pour l'argent que vous donnez.

Vous pouvez vous fier aux Radios Rogers en fait de rendement, de tous les développements appréciables en radiophonie de stabilité dans les prix, de valeur maxima pour l'argent que vous donnez.

Voyez les Modèles Grille-Ecran Perfectionnés de 1931 au magasin mentionné ci-dessous!

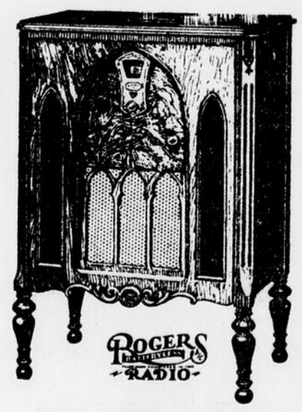

Voyez Aujourd'hui le

Modèle Lowboy

"Rogers 630"

$198 Seulement

Complet avec lampes Rogers absolument garanties et véritable Haut-parleur Electro-Dynamique.

Un possesseur enthousiaste dit ceci: "Je ne saurais acheter un meilleur radio pour le double du prix!"

$19.80 à compte

mettront ce Radio Rogers dans votre foyer — maintenant — vous donnant TOUTES les grandes récréations de l'air. Quelques piastres par mois le paieront promptement.
Attrayant modèle gothique. Une des meilleures valeurs en radios.

Ecoutez, dimanche soir, à 9 h. 30, heure régulière de l'est, l'irradiation Rogers-Majestic Super-Radio par un réseau de 20 postes canadiens. Un programme d'intéressante musique.

ROGERS-MAJESTIC CORPORATION LIMITED
TORONTO MONTREAL WINNIPEG SAINT-JEAN

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE

75, rue Principale Sh. 5855

Un autre combat supérieur sur la glace d'Ottawa

VARSITY EN ROUTE POUR QUÉBEC—LE NOTRE-DAME FAIT MATCH NUL

Le Canadien lutte avec les Sénateurs sur la glace locale

Les Habitants sont de vieux favoris dans notre ville. —Ottawa fera l'impossible pour mettre un terme à sa série de défaites.

DEUX SOLIDES CLANS CROISERONT LE FER

C'est ce soir que se produit le grand bouleversement à l'Auditorium de l'avenue Argyle! Ce soir, deux troupes puissantes qui se font la lutte depuis de longues années entreront en lice pour la quatrième fois cet hiver et, selon l'antique et honorable usage, la discussion sera acerbe.

Personne n'a oublié les combats de jadis entre le Canadien et l'Ottawa. Combats épiques s'il en fut!

Peu importe le club qui l'emporte, la bagarre fournit toujours des émotions. D'un côté, sous les chemises tricolores, on rencontre Morenz, Joliat, Mantha, Lépine et autres troubadours formidables; de l'autre, dans les chaussures sénatoriales, on note Bourgault, Gagné, Lamb, Kilrea et Finnegan, tous de vaillants lutteurs qui ont bon espoir de secouer la guigne épouvantable attelée à leurs talons depuis plusieurs semaines.

VASTE FOULE

La direction de l'Auditorium s'attend à ce qu'une foule immense soit témoin de la bagarre. Son attente ne sera pas trompée car la venue des Habitants soulève toujours un vif intérêt par toute la région.

Le coloris de l'équipe tricolore, sa vitesse, son jeu d'ensemble, la popularité de Léo et Catta, tout contribue à faire de cette visite un événement par excellence dans les annales sportives de 1931.

La partie commence à 8 h. 30 précises. Ceux qui arrivent en retard s'exposent à ne pas trouver de place autour de l'arène sanglante.

* * *

MORENZ AU POSTE

HOWIE MORENZ sera suffisamment rétabli pour participer à cette joute importante. Son repos d'il y a une couple de jours lui a fait beaucoup de bien.

* * *

BEVERIDGE ira probablement dans la cage. La gérance semble lui préférer Alex Connell, dont la tenue est généralement brillante, mais, par le temps qui court, il est assez difficile d'aligner Alex sur la glace locale.

* * *

BOURGAULT et Art Smith feront la garde devant la citadelle locale. Ce sont d'excellents ouvriers. Léo jouit d'une grande popularité auprès de notre élément sportif.

* * *

M. W. Foran, président du club Ottawa et fiduciaire de la coupe Stanley, déclare que la ligue Américaine, contrairement aux nouvelles lancées de Chicago, n'a pas enrégistré de défi pour le fameux trophée.

CASSELMAN PRÊT

CASSELMAN. — L'équipe de Casselman ayant fait partie nulle sans point avec Bourget s'empresse de relever le défi que lui a lancé Bourget pour un enjeu de $25.00.

La joute aura lieu à Bourget. S. Boileau, gérant de Casselman, relève le défi au nom de son club.

Québec aura belle course

UNE COURSE DE 18 MILLES ORGANISEE PAR LES CLUBS AMATEURS DE LA CITE DE CHAMPLAIN.

QUEBEC. — Une course de longue distance pour des amateurs, où les bons hommes, avec des jarrets solides et des pieds agiles, sont les bienvenus, a été organisée par l'Union des Raquetteurs de Québec. Le secrétaire de cette course de fond est Lucien Denis, du club LE ZOUAVE. Son adresse est 116, Richelieu, ville de Québec.

De forts beaux trophées ont été recueillis, grâce à des sportifs québécois et les coureurs seront dignement récompensés. On a même organisé une soirée de gala en leur honneur, au Château Frontenac, l'endroit idéal de la Vieille Capitale pour les réunions sociales.

Il faut que chaque club qui a quelque coureur de bonne haleine, inscrive son porte-oculeurs, le plus tôt possible. La course en vaut la peine, la récompense sera digne de l'effort et le Club aura l'honneur de mentionner cet exploit dans ses annales.

Ceux que cela intéresse et qui sont concernés sont priés de donner leur nom de suite et surtout d'être au poste, vendredi midi, le 30 janvier prochain.

Cette course est pour le championnat du monde à la raquette et par conséquent devra trouver parmi les trois mille raqueteurs que comptent l'U. C. R. et l'U. A. A. des athlètes capables de faire mieux que les artistes professionnels. Les Compagnies de chemin de fer ne refuseront certainement pas à des athlètes qui viendront concourir pour cette épreuve la permission de voyager au taux d'excursion des raquetteurs qui arriveront le lendemain.

De suite, voir à l'inscription et ensuite prendre le moyen de gagner. Les Québécois n'attendent que le moment d'applaudir les vainqueurs.

LE CLUB DE NADON SONNE LA CLOCHE

L'INTERPROVINCIALE ENREGISTRE UNE BELLE VICTOIRE SUR LES MAROONS D'EASTVIEW.

L'équipe de hockey Interprovinciale a triomphé des Maroons, au pointage de 2 à 1, dans une partie intéressante qui eut lieu sur la patinoire d'Eastview.

H. Watters et Dubois firent les points des vainqueurs et Pilon réussit celui des Maroons.

Henri Nadon, gérant des Biéristes, est fier de la tenue de ses joueurs.

ALIGNEMENTS

Interprovinciale:— C. Leblanc, D. Lachance et O. Nadon; M. Becker, H. Watters et T. Landriault, N. Dubois.

Maroons:—Gladu, Decley et R. Michaud; Léo. Lévesque, A. Brunette et A. Proulx; G. Sigouin et L. Pilon.

Sommaire.

1re période

1—Interprovinciale, Watters .. 8.00

2e période

2—Maroons, Pilon 5.00

3—Interprovinciale, Dubois, .. 7.00

3e période

Pas de point.

REMERCIEMENTS

Ottawa, janvier le 20, 1931.
Monsieur G.-O. Julien,
Rédacteur sportif,
"Le Droit".

Monsieur,

A un banquet offert aux deux organisations sportives de la compagnie Chateau Cheese, le club de balle molle et le club de quilles, une résolution demandant qu'un vote de remerciement soit envoyé au journal "Le Droit" fut acceptée à l'unanimité.

Si ces deux organisations jouissent aujourd'hui d'une réputation très enviable c'est grâce à la publicité que "Le Droit" ne leur a jamais refusée.

Nous vous sommes reconnaissons, monsieur le Rédacteur, pour votre coopération et veuillez croire que nous maintiendrons dans l'avenir la réputation de "vrais sportifs" que vous nous avez aidés à créer dans le passé.

Vos tout dévoués
Les Clubs Chateau Cheese,
Armand Turpin,
J.-E. Laperrière.

LE VARSITY SUR LE CAP DIAMANT

LES GUERRIERS DU PERE HEBERT TENTENT FORTUNE CONTRE LES SOLIDES OUVRIERS DE L'UNIVERSITE LAVAL.

L'équipe de hockey de l'Université d'Ottawa s'est mise en route ce matin pour Québec où elle s'attaque ce soir à la troupe de l'Université Laval dans la deuxième joute des séries universitaires canadiennes.

Le R. P. Hébert, O.M.I., préfet des jeux et instructeur de l'équipe, pilote les copains dans la Vieille Capitale. Après avoir vu ses gars à l'oeuvre contre Montréal et avoir aplani tous les petits coins qu'il crut remarquer durant ce combat, il a bon espoir de voir ses routiers tenir en respect les Québecois, les terrasser même.

C'est peut-être une tâche difficile mais elle n'est pas impossible: esperons donc que nos Etudiants nous reviendrons avec une victoire sous le chapeau.

NOLAN ENROLE

Le Père Hébert fera démarrer Huot dans les buts; Berthiaume et Barnabé sur la défense; Marion, Brisson et Gagnon à l'attaque; tenant en réserve Tom McAndrew, R. Rouleau, Maurice Dupont, John Leclaire, O'Meara et Henri Nolan.

Ce dernier est un gradué de l'équipe junior du Varsity. Son travail a toujours été de calibre supérieur.

* * *

LES JOUEURS de défense ont reçu ordre de rester devant leur citadelle afin de protéger efficacement le cerbère au lieu de l'exposer à des attaques de flanc durant leurs randonnees en territoire ennemi.

* * *

MAURICE Powers, ancien élève de notre Université et président de la ligue, recevra nos routiers à leur arrivée à Québec. C'est l'ami de tout le monde!

* * *

L'UNIVERSITE de Montréal est à monter un grand carnaval à l'occasion de sa joute du 3 février avec Laval. Ce sera une séance de plaisir.

La Ire série tire à sa fin

LES QUILLEURS DU PACIFIQUE FONT DE LA BONNE BESOGNE. — BROAD FAIT UN POINTAGE DE 721.

Voici les résultats des récentes parties jouées dans la ligue de quilles du Canadien Pacifique:

POUVOIR			
M. Roger	121	110	141— 372
J. O'Hara	102	115	—— 217
Mlle Butler	100	116	93— 309
Mme McAskin	125	75	66— 266
E. Moffitt	142	154	—— 296
A. O'Flaherty	—	—	76— 76
G. Stagg	—	—	122— 122
Totaux	590	570	498—1658
EXPRESS			
Mlle Mullins	137	84	175— 396
J. Currie	212	203	222— 637
Mme Anderson	68	106	89— 263
A. Boyer	94	—	145— 239
G. Cowan	199	214	—— 413
Carrey	—	217	164— 381
Totaux	710	824	795—2329
Express gagne trois séries.			
WAGONS			
Mrs Brown	137	140	83— 360
L. Caron	229	194	160— 583
Mme Smallshaw	95	85	128— 308
O. Berthiaume	140	141	165— 446
W. Broad	210	249	262— 721
Totaux	811	809	798—2418
BATIMENTS			
Mlle Garland	165	195	134— 494
C. Murphy	195	203	153— 551
Mme Berthiaume	73	51	72— 196
R. Hamilton	208	253	226— 687
G. Durant	237	270	166— 673
Totaux	878	972	751—2601
Bâtiments gagnent deux séries.			
TELEGRAPHE			
R. Ledgerwood	150	121	171— 442
Mme Corrigan	151	155	211— 517
Mme St-Germain	55	155	77— 247
Devey	170	182	185— 537
A. Dow	149	131	132— 412
Totaux	675	704	776—2155
FRET			
J. Wallace	115	188	150— 453
Mme Willis	105	77	65— 247
Mme Carleton	85	152	110— 347
H. Berry	118	123	163— 404
H. Cheney	148	126	132— 406
Totaux	571	666	620—1857
Telegraph gagne trois séries.			
PASSAGERS			
Mlle Pearson	48	103	97— 248
Mme Smith	75	72	88— 235
L. Sauvé	147	153	120— 420
E.-D. Smith	105	196	194— 495
J. McNee	177	180	167— 524
INGENIEURS			
Mlle Brennan	138	192	157— 487
Mlle Kritch	102	63	106— 271
J. Finn	185	117	168— 470
A. Murphy	134	155	163— 452
W. Gleeson	210	283	201— 694
Ingénieurs gagnent trois séries.			
FINANCE			
Mme Roger	97	52	135— 284
Mlle Broom	121	131	86— 338
J. Powell	135	103	168— 439
W. Canham	157	195	154— 506
R. Thebarge	171	203	—— 377
C. Snow	—	—	147— 147
Totaux	781	680	690—2141
OPERATIONS			
Mlle McCuaig	135	151	124— 410
R. Carleton	214	190	183— 587
M. McAskin	146	156	156— 458
E. Huard	175	194	169— 538
R. Orr	219	139	168— 526
Totaux	899	830	800—2519
Opérations gagnent trois séries.			

LES STARS ONT FAIT MATCH NUL

SYRACUSE TIENT CLEVELAND EN RESPECT DANS LA LIGUE INTERNATIONALE.

SYRACUSE: — Cleveland et Syracuse ont fait partie nulle de 2 à 2, dans une partie de la ligue Internationale jouée ici mercredi soir.

Markle de l'équipe locale égalisa les chances quelques instants avant la cloche finale.

ALIGNEMENTS

Cleveland — Baxter, but; Young et McFarlane, défense; Gray, centre; Dorathy et Brophy; ailes, Frew, Clark, Dunning, McBride, Williams et Briden, subs.

Syracuse — Farrell, but; Hughes et Paddon, défense; Holmes, centre; Markle et Klein, ailes; Brown, Pelangio, Huard, Teasdale, et McKnight, subs.

Arbitre: Guy Smith.

SOMMAIRE

1ère Période

Pas de point.

Punition: White.

2ème Période

1—Syracuse, Holmes ..... :55

2—Cleveland, Gray (Grophy) .. 1:30

3—Cleveland, Briden (Williams) . 6:00

Punitions: Williams, Pelangio, Teasdale; Paddon (majuere).

3ième Période

4—Syracuse, Markle (Holmes) .. 14:40

Punitions: Williams, Teasdale.

Surtemps

Pas de point.

Punition — Aucune.

UN EXPERT DE LA ROUTE

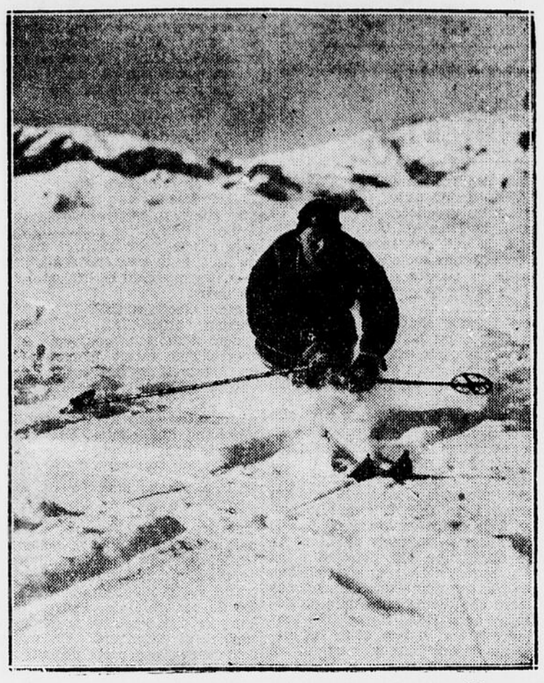

Bill Bracken, fameux skieur anglais, donne de merveilleuses exhibitions à Murren, Suisse. Il détient le championnat suisse pour la course en skis.

Les rouleurs des frères Massé

A. Poirier, avec une moyenne de 208.2, mène la parade chez les pousse-billes que les frères Massé font travailler dans la ligue Brading. Il a réussi un total de 5624 points en 27 séries. M. Potvin suit avec 5018 points en 25 séries pour un moyenne de 200.7.

Voici les chiffres officiels que nous communique le sénador Edmond Richer, secrétaire de la ligue Brading:—

Noms	Total	Séries	Moyenne
A. Poirier	5624	27	208.2
M. Potvin	5018	27	200.7
O. Massé	4783	26	183.9
E. Charron	1406	8	175.7
J. Laurin	1377	8	172.1
A. Leblanc	3376	21	160.7
Os. Massé	229	2	114.5

LES LANCEURS ET RECEVEURS ONT ETE SOLIDES AU CHAMP

Vingt et un artilleurs ont maintenu une moyenne parfaite au cours de la dernière saison dans la ligue Internationale.

TOUS LES CLUBS ONT DE BONS GARS

Voici un aperçu du travail accompli par les lanceurs et receveurs de la ligue Internationale durant la saison dernière:—

LES LANCEURS

	P	PO	A	E	DJ	Moy
Griffin, Mon.	32	0	6	0	1	1000
Cantrell, Tor	28	4	37	..	3	1000
Brennan, Nwk	40	4	29	..	2	1000
Richmond, Balt	31	3	23	..	1	1000
M. Thomas, Nwk	17	2	23	..	1	1000
Dantforth, Buf	24	3	21	..	..	1000
McAfee, Read	21	2	23	..	1	1000
Littlejohn, Roch	29	4	17	..	1	1000
Hopkins, JC	26	3	16	..	..	1000
Carts, Read	17	..	15	..	..	1000
Brown, Mon	16	3	10	..	2	1000
Fallenstein, Nwk	11	2	9	..	1	1000
Guise, JC	11	2	9	..	..	1000
Schoof, Buf	16	1	9	..	..	1000
Tomlin, Buf	10	4	6	..	..	1000
Chambers, 6B-11N	17	..	10	..	..	1000
Samuels, Tor	16	1	8	..	..	1000
Miller, JC	10	1	6	..	..	1000
Fisher, Tor	18	..	7	..	..	1000
Holsclaw, Mon	15	2	3	..	..	1000
Parks, Buf	11	..	2	..	..	1000
Smith, Mon	38	4	75	1	6	.987
Barnes, Tor	58	6	64	1	1	.986
Prudhomme, Tor	35	10	54	1	4	.985
Berly, Roch	30	14	50	1	2	.985
Clasct, Mon	36	4	60	1	2	.985

LES RECEVEURS

	P	PO	A	E	DJ	BM	Moy
E. Smith, Roch	18	76	3	..	..	1	1000
Daly, JC	44	152	24	1	1	1	.994
Hargreaves, 13Bu-62N	75	383	54	5	5	5	.989
Florence, Roch	95	384	55	6	6	6	.987
Head, Mon	114	437	77	8	9	8	.985
O'Neill, Tor	58	260	45	5	8	7	.984
Jonnard, Roch	83	295	35	6	9	3	.982
Murphy, Buf	14	49	5	1	..	2	.982
Phillips, Tor	109	461	64	10	13	11	.981
Mann, 51N-28B	79	354	59	8	7	7	.979
McMullen, Balt	84	386	60	11	11	10	.976

Triple-jeu:—Hargreaves.

Légende: — P:parties; PO: hors-jeu; A: aides; E: erreurs; DJ: doubles-jeux; BM: balles manquées; Moy: moyenne.

LES DAMISTES LUI FONT FÊTE

M. VALMORE LATOUR REÇOIT UN CADEAU DE SES NOMBREUX AMIS. — SON BON TRAVAIL.

M. Valmore Latour, enthousiaste du jeu de dames à Hull, a été agréablement surpris et fêté à son domicile, 132, rue Laval, par les membres du club de dames qu'il a réorganisé l'an dernier.

M. John Lynott, le président, et 20 membres, dont le secrétaire Adélard Mousseau, ont félicité M. Latour qui offre sa salle et l'éclairage gratis au No 7, rue Victoria pour aider l'oeuvre.

M. Mousseau lut une adresse composée par l'avocat Jacques Bertrand et M. Lynott présenta le cadeau collectif, une bourse bien garnie. Il y eut chant, musique instrumentale et sauterie. Le maire Lambert s'excusa de ne pouvoir rester toute la soirée. Citons Donald Scott, violonneux, Mme Latour, et M. Gagnon, parmi les assistants.

GLEBE ANNULE

Le Glebe a fait partie nulle de 2 à 1 avec l'école de Commerce, dans un match de la ligue scolastique disputé mercredi à l'Auditorium.

CAN. AMÉRICAINE

Springfield . . . 2; Boston 1

LE N.-DAME FAIT DU JEU SÉRIEUX

LES PIETISTES FORCENT LES SENATEURS A L'EGALITE DANS LE CIRCUIT JUNIOR.

Le Notre-Dame a quelque peu secoué les critiques en faisant partie nulle de 1-1 avec les Sénateurs dans une partie de la ligue junior jouée mercredi soir à l'Auditorium.

Crossley Sherwood compta pour les Burgs dans la première période et Lafontaine se combina avec Cholette pour égaliser les chances en 22 minutes du deuxième effort.

Tous les Piétistes ont fait de la besogne satisfaisante.

ALIGNEMENTS

Sénateurs.—Patenaude, McIntyre et McKenzie; centre Mentzel; Crossly, Sherwood et McGraith; subs., Scott Colin Sherwood, Sheppard, Howard, Daly.

Notre-Dame:— Desloges; Mantha et Eddie Ouellette; centre A. Séguin; Cholette et Bourassa; subs., Edgar Ouellette, Laurin Gallien, Séguin, Lafontaine.

Arbitres: Ernie Evraire et Fred Clarke.

Sommaire.

1re période

1—Sénateurs, Crossly, (Sherwood) 8.40

Punitions: Howard, Laurin, Gallien, McKenzie, Cholette, McGrath, Daly.

2e période

2—Notre-Dame, Lafontaine (Cholette) 22.00

Punitions: Cholette, Gallien (2), Colin Sherwood (2), Mentzel, Lafontaine.

Dans les autres parties à l'affiche, le Burg Canoe Club a succombé sous les coups du Rideau, au pointage de 5 à 2, et le Primrose a blanchi le Shamrock, par 3-0.

LA PALME RESTE A ED. CONNOLLY

PLUSIEURS ESPOIRS DANS LE CROSS-COUNTRY UNIVERSITAIRE.

Edwin Connolly a gagné le cross-country organisé mercredi après-midi sous les auspices du club de ski de l'Université d'Ottawa.

Il parcourut le trajet d'environ six milles en 34.12. Chuck Connolly arriva deuxième en 38.17. Il y avait 14 candidats.

Bob Lapointe agissait comme starter et Eddie Devine et S. Bernier tenaient les chronomètres.

Voici le résultat de la course.

1—Edwin Connolly	34.12
2—Chuck Connelly	38.17
3—Brian Burke	40.05
4—de G. Taché	40.50
5—L. Roussel	41.01
6—Paul Major	41.06
7—John Ouimet	41.15
8—J. Pherien	44.21
9—Marcel Ouimet	45.57
10—C. Woods	46.14
11—R. Millar	47.07
12—Bob Major	48.18
13—G. Parent	50.14
14—P. Lauzon	56.09

COURSES AU PARC DE L'EXPOSITION

LE PRIX ROSEBEN A FLY GUY — LITTLE GYP CAUSE UNE LEGERE SURPRISE. — LE TALENT SECOUE.

N.-ORLEANS— Voici les résultats des courses de mercredi au champ local:—

Première Course

1—Ikard, Jones, $31.20, 7.00, 4.10. 2—Command Man, Pool, $2.90, 2.60. 3—Adobe Post, Landolt, $3.50. Temps, 35 secondes 1-5 pour trois furlongs.

Deuxième Course

1—My Sweet, Meade, $16.80, 6.80, 4.10. 2— Little Pan, Renick, $14.30, 5.80. 3— Charlie, McDermott, $4.30. Temps, 1.13 4-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Little Gyp, Meade, $14.60, 5.70, 3.80. 2— Thistle Ann, Fisher, $5.20, 3.00. 3— Blimp, Stretton, $4.00. Temps, 1.13 1-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Fly Guy, $9.40, 4.30, 2.90. 2— Donny Johnny, G. Rose, $3.10, 2.50. 3—Brass Monkey, Cannon, $2.90. Temps, 1.40 pour un mille.

Cinquième Course

1—Buddy Basil, Geving, $5.40, 3.10, 2.50. 2— Blue John, Meade, $3.60, 2.70. 3— Behave Cash, Renick, 3.70. Temps, 1.47 1-5 pour un mille 1-16.

Sixième Course

1—Fair Folly, Simpson, $18.50, 6.60, 5.10. 2— La Dentelle, Richards, $8.60, 8.30. 3— Broken, Jones, $17.20. Temps, 1.48 3-5 pour un mille 1-16.

Septième Course

1—My Devy, Renick, $8.20, 3.70, 2.90. 2— Griff W. Gwynne, $6.00, 4.70. 3—One Cent, Judy, $5.70. Temps, 1.55 pour un mille et un furlong.

DEUX JOUTES DU GROUPE BANCAIRE

LA ROYALE ET LA MONTREAL GAGNENT LES PARTIES DE MERCREDI.

La banque Royale a pris la mesure de la banque du Commerce, par 1 à 0, dans une rapide joute du circuit des banques eut lieu mercredi soir à la patinoire Minto. Pollard fit l'unique point en 5.10 de la troisième session.

Dans l'autre joute, la banque de Montréal a battu celle de la Nouvelle-Ecosse, par 3 à 2. Ferrigan fit deux points et Pelletier un pour les vainqueurs, tandis que Saunders et Henry comptèrent pour les Ecossais.

RICHARDS ENRÔLÉ

NEW-YORK.— Vincent Richard, fameux ternisman, a été engagé par une compagnie de cinéma pour tourner deux films.

UN RECORD

AGUA, Caliente. — Le jockey W. Johns a établi un record pour la nouvelle année lorsqu'il pilota cinq vainqueurs au cours de la séance de mercredi au champ local.

Il était sur Sim, qui paya $40.60; Seth's Queen, $14.80; Ella May, $7.00; J.-W. Grant, $5.60; Brud, $4.40.

"LE CLUB SPALDING"

Voici la chanson de route du jeune club de ski de Hull.
Air: Envoyons de l'Avant.

C'était par un beau soir d'hiver,
Les gars de Wrightville se décidèrent,
D'organiser un club de ski,
Pour réunir tous les amis.

Envoyons de l'avant, nos gens,
Glissons joyeusement.

Aurèle Gratton fit le premier pas,
Armand Trépanier le seconda,
Et pour compléter les affaires,
Tous les copains se rassemblèrent.

N'oublions pas Léo Dubuc,
Qui mit un casque au lieu d'une tuque,
Mais de son esprit il s'est servi,
En leur donnant quelques avis.

Les invitations furent lancées,
Par Morissette, le Secrétaire,
Et tous s'empressèrent d'accepter,
Ça se décida vite comme l'éclair.

Un mot aussi de Zeb Lajambe,
Qui mit une épaule à la roue,
Mais qui ne se cassera pas les jambes,
Car du ski, il n'en fait pas du tout.

Vous voyez tous mes bons amis,
Que nous ne manquons pas d'être ici,
Et vous verrez par cette soirée,
Que nous savons nous amuser.

Espérons tous qu'avant longtemps,
Nous verrons les skieurs en ligne,
Glissant et criant joyeusement,
Trois hourrahs pour le CLUB SPALDING!

Les membres du Club sont priés de ne pas oublier la randonnée de ce soir.

LES ALIGNEMENTS PROBABLES

1	Hainsworth	Buts	Beveridge 15
2	S. Mantha	Défense	Art. Smith 9
3	Burke	Défense	Alex. Smith 4
7	Morenz	Centre	Lamb 3
4	Joliat	Aile gauche	Kilrea 10
14	Gagnon	Aile droite	Finnigan 8

Substituts du Canadien:—5, Mondou; 6, aWsn ; 8, Leduc; 9, Lépine; 10, Larochelle; 11, Lesieur; 12, G. Mantha; 15, G. Rivers.

Substituts d'Ottawa:—5, Gagné; 6, Cox; 7, Touhey; 11, Connor; 12, Grosvenor; 14, Bourgeault; 1, Connell.

LES COURSES AU PARC ORIENTAL

OVERBOARD RECOMPENSE LE TALENT EN GAGNANT LE PRIX MATAHAMBRE.—PENDERGRASS A L'ŒUVRE.

LA HAVANE. — Voici les résultats des courses de mercredi au champ cubain:

Première Course

1—Airs and Graces, G. Riley, 5 à 1, 2-1, au pair; 2—Wild Derams, Louman, 9 à 2, 8-5, 4-5; 3—Miss Matt, Allen, 7 à 1, 3-1, 7-5. Temps, 1.19 4-5 pour six furlongs.

Deuxième Course

1—Trappy, Sylvester, 3 à 1, au pair, 1-2; 2—Baffling Star, Lépice, 10 à 1, 4-1, 2-1; 3—Governor Pratt, McLaughlin, 5 à 1, 2-1, au pair. Temps, 1.13 1-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Nelson, Studley, 7 à 10, 1-4, 1-6; 2—Bird of Prey, Douglas, 16 à 5, 6-5, 1-3; 3—Romany Bow, V. Smith, 7 à 5, 1-3, 1-6. Temps, 1.18 1-5 pour six furlongs.

Quatrième Course

1—Overboard, Fisher, 8 à 5, 3-5, 1-5; 2—King David, G. Riley, 2 à 1, 4-5, 1-4; 3—Film, Catrone, 7 à 2, 7-5, 7-10. Temps, 1.18 4-5 pour six furlongs.

Cinquième Course

1—Elmer H., Longdon, 7 à 2, 7-5, 7-10; 2—Title Aaks, McLaughlin, 5 à 1, 2-1, au pair; 3—Jane Rinehart, Ringe, 10 à 1, 4-1, 2-1. Temps, 1.52 2-5 pour un mille et 50 verges.

Sixième Course

1—King Lo, Pendergras, 5 à 1, 2-1, au pair; 2—La Grange, Longdon, 3 à 1, au pair, 1-2; 3—Volante, E. Neal, 9 à 2, 8-5, 4-5. Temps, 1.52 3-5 pour un mille et 50 verges.

DÉFI DU ROUSSEL

Le club Roussel de Hull lance, par la voix du "Droit" un défi aux clubs de Fassett, Montebello et Rockland. Toute réponse devra se faire dans les colonnes du journal.

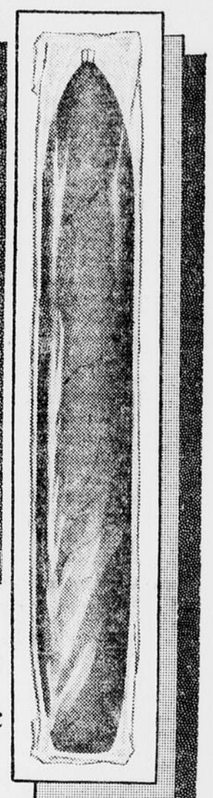

— Sport —

G. LOTT DÉBUTE AVEC ENTRAIN

LE TOURNOI DE TENNIS INTERIEUR MET EN SCENE PLUSIEURS ETOILES DE RENOM.

MONTREAL.—George Lott de Chicago, champion de tennis intérieur du Canada, a triomphé de P. Gordon, joueur local, par 6-0, 6-1, dans une joute de la première série du tournoi annuel qui vient de s'ouvrir dans la Métropole.

Voici les résultats d'autres matchs: D. Hatch de Montréal bat B. Doherty de Toronto, 6-2, 6-3.

Evans de l'université Harvard bat C. Parker de Montréal, 6-3, 6-2.

Gilbert Hall d'Orange, N.-J., bat Paul Fontaine de Montréal, 6-1, 6-2.

John Van Ryn bat E. Durand de Montréal, 6-2, 6-0. E. Savard de Montréal bat P. Spencer de Boston, 6-2, 6-4. E. Paré de Chicago bat M. Margesson de Toronto, 6-0, 6-2.

Le Dr Ham bat H. Moran de Montréal, 6-0, 6-0. W. Martin de St-Louis bat G. D'Arcy de Boston, 6-1, 9-7.

Dans les doubles, Jack Wright et E. Laframboise ont battu Hatch et Durand, 6-3, 6-2; Savard et McMartin de Montréal ont battu Rice et Nichol de Boston, 12 à 10, 2-6, 6-2. Paré et Marcel Rainville ont battu D'Arcy et Spencer, 6-3, 10-8.

AU CAN. PACIFIQUE

	G.	P.	Moy.
Bâtiments	19	5	.792
Télégraphe	18	6	.750
Finance	13	11	.542
Opérations	13	11	.542
Ingénieurs	13	12	.500
Fret	11	13	.459
Wagons	11	13	.459
Passagers	8	16	.333
Exprès	8	16	.333
Pouvoir	7	17	.292

PARTIES DU 24

Passagers vs Opérations; Pouvoir vs Ingénieurs.

Wagons vs Télégraphe; Fret vs Exprès; Bâtiments vs Finance.

Ce seront les dernières joutes de la première série. Le détail, qui a lieu entre les quatre premières équipes, commence la semaine prochaine.

ILS NE SAURAIENT PLUS L'APPELER MAIGRE MAINTENANT

Non, jamais de nouveau. Il trouva un moyen d'engraisser de 15 livres, de prendre de l'embonpoint et son corps vigoureux fait l'admiration des jeunes gens qui lui portent respect.

Les hommes maigres et les enfants délicats devraient profiter de la substance fortifiance, vivifiante des Pastilles Extra d'Huile de Foie de Morue McCoy pour développer les os, le corps et l'esprit. Elles donnent de l'énergie et de l'ambition aux personnes faibles, elles les rendent vigoureux.

Procurez-vous 60 pastilles sucrées de McCoy, en toute pharmacie, prenez-les suivant la direction 28 jours durant, puis si vous n'engraissez pas de 6 livres, faites-vous remettre votre argent. Demandez les Pastilles McCoy.

LES COMPTEURS DU CIRQUE LOCAL

KEN DRAPER A 17 POINTS A SON CREDIT. — VERDON A PASSE 59 MINUTES AU PENITENCIER.

Voici la liste officielle des compteurs de la ligue de la Cité:

	B.	A.	Pts	Pun
K. Draper, Shams	13	4	17	12
Ingram, Shams	7	5	12	5
Howe, Rideau	7	4	11	14
Pilon, Shams	7	3	10	10
Richards, Shams	6	3	9	16
H. Jodouin, LaSalle	5	4	9	4
Henry, Monties	5	3	8	8
Lagrave, Monties	3	5	8	17
Réaume, Rideau	5	2	7	6
Schultz, LaSalle	5	2	7	27
Rooney, LaSalle	5	2	7	19
Kinsella, Rideau	3	4	7	32
Jansen, Rideau	4	2	6	4
Bergin, Shams	4	2	6	6
Morrison, Rideau	2	4	6	14
Coulson, Shams	0	6	6	23
Sauvageau, Shams	5	0	5	27
G. Peterkin, Rideau	4	0	4	42
Shepherd, Monties	3	1	4	4
Brenot, LaSalle	3	1	4	16
O'Neil, Burghs	3	1	4	22
Graham, Burghs	2	2	4	37
Verdon, LaSalle	2	2	4	59
McCann, Monties	3	0	3	28
Huiquist, Rideau	2	1	3	4
J. Draper, Rideau	2	1	3	18
Lafleur, LaSalle	2	1	3	22
Walker, Shams	1	2	3	9
Caldwell, Monties	1	2	3	24
McEvoy, Burghs	2	0	2	33
Coughlin, Monties	1	1	2	4
A. Peterkin, Rideau	1	1	2	54
Jackson, Monties	0	2	2	0
Olsen, Burghs	0	2	2	6
Van Vliet, Shams	0	2	2	18
Leclerc, Burghs	1	0	1	12
Moussette, LaSalle	1	0	1	14
Noftke, Burghs	1	0	1	16
James, Shams	1	0	1	26
Ferguson, Monties	1	0	1	27
White, Monties	1	0	1	36
Brassington, Burghs	1	0	1	42
Stitt, Burghs	0	1	1	0
St-Jean, LaSalle	0	1	1	8
Gromoll, Monties	0	1	1	14
Chase, Monties	0	0	0	0
Kipp, LaSalle	0	0	0	0
Smith, Monties	0	0	0	0
Bordeleau, Rideau	0	0	0	4
Connor, Burghs	0	0	0	4
Padget, Monties	0	0	0	4
Cherry, Burghs	0	0	0	6
Harding, Shams	0	0	0	6
Robertson, Rideau	0	0	0	6
B. Jodouin, LaSalle	0	0	0	16
Tabor, LaSalle	0	0	0	40

PUNITIONS PAR EQUIPE

LaSalle, 225 minutes; Rideau, 198 minutes; New-Edinburg, 178 minutes; Montagnard, 166 minutes; Shamrock, 158 minutes.

LES CERBERES

	G.	Pts	Arrêts
McCann, Shams	8	6	229
Clark, Shams	8	10	247
Johnson, Rideau	16	23	463
St-Denis, Monties	16	30	452
Lacelle, LaSalle	16	23	328
Peterkin, N.-Edinb.	16	33	434

LE JEUNE BORDELEAU A DE BEAUX SUCCÈS

Le club que Jean-Fernand Bordeleau pilote dans la ligue des terrains de jeux a battu le Sandy Hill, par 1 à 0, dans une belle partie jouée mercredi soir.

La semaine dernière il prit la mesure de New-Edinburg, par 1 à 0, puis celle du Crescent, par 2 à 0.

Voici les membres de ce jeune club: E. Châteauvert, W. Amyot, R. Bourque, A. Rousson, Hervé Lajoie, Clair Larocque, Jean Dorion, Rex St-Georges et Henri Châteauvert.

LIGUE AMÉRICAINE

Kansas-City	2	Buffalo	1
Minneapolis	2	St-Louis	1
Chicago	4	Duluth	3

DES ÉMOTIONS AU SALON SAVANT

BESNER ET BOURGEAULT SE PRENNENT AU SERIEUX. — PLUSIEURS JOUTES DANS LA PETITE COUR.

Un simulacre du combat Dempsey-Tunney—le deuxième, celui de Chicago—a été offert mercredi soir sur la glace de la petite cour de l'Université quand les équipes Besner et Bourgeault se rencontrèrent dans une joute des séries intermurales.

Bourgeault obtint la décision, au pointage de 3 à 1, Lebel et Guay comptant pour les vainqueurs et Bourgeault pour les perdants.

Le jeu s'anima au point que les deux capitaines échangèrent des taloches. Les autorités intervinrent et arrêtèrent brusquement le duel après que les forts à bras se furent mutuellement mouché le piccolo.

Voici les alignements:—

Bourgeault, Bourque, Lebel, David, Gélinas, Guay.

Besner, Dyon, Purcell, Rouleau, Séguin, Leclerc.

Dans une autre partie majeure, Guimond blanchit Boyer, par 3 à 0, grâce à des coups de Benoit, Ryan et Guimond. Les alignements:—

Guimond, capitaine, Cadieux, Bourbonnais, Barnabé, St-Amand, Benoit.

Boyer, capitaine, Bisson, Titley, Labonne, Leroux, Crevier, Rocque, Parisien.

CHEZ LES VOYENS

Deux parties étaient à l'affiche. Dans l'une Addy secoue Cyr, par 2 à 0, à la suite de coups de Berthiaume et Lalonde.

Dans l'autre, Bisson passe la fraise à Fink, au pointage de 5 à 1. Lacroix fait l'unique point de Fink tandis que Labonne, Valiquette et Bélanger se partagent les points des conquérants.

Voici les alignements:—

Addy, Chevrier, Legault, Berthiaume, Lalonde, Lebrun, Lavoie.

Cyr, Lacroix, Desjardins, Giroux, Chartrand et Chartrand.

Bisson, Bray, Bélanger, Labonne, Nault, Valiquette et Dubut.

Fink, Vallière, Bélanger, Richard, Ribout, Dufresne, Lacroix.

CHEZ LES NOVICES

Lafrenière a battu Chevrier, par 2 à 1, dans une joute serrée. Lemay et Lafrenière comptent pour les vainqueurs, tandis que Aimiguet fait le point de Chevrier.

Voici les alignements:—

Lafrenière, Quévillon, Couture, Hallé, Doré et Leay.

Chevrier, Bélanger, Croteau, Rossignol, Bertrand, Aimiguet et Whissel.

AUTRES JOUTES

Mardi soir, Goderre et Fink firent partie nulle de 1 à 1, Beauchemin et Bourque comptèrent les points de la bagarre, et Bourgeault prit la mesure de Laviolette, au pointage de 2 à 1.

Les alignements:—

Goderre, Bélanger, Lafontaine, Laporte, Beauchemin, Labonne.

Fink, Vallière, Bourque, Bourassa, Dufresne, Richard.

Bourgeault, Besner, Lebel, Couillard, Gay, Gélinas, David.

Laviolette, Pharand, Emery, Dubord, St-Laurent, Lemay, Massicotte.

UN MONUMENT AU VIEUX CAMP

LES UNIVERSITES AMERICAINES GLORIFIENT LA MEMOIRE DE CELUI QUI AURAIT INVENTE LE FOOTBALL.

Quatre cent vingt universités des Etats-Unis ont élevé un monument en hommages à Walter Camp, au prix de $300,000. Que fut Walter Camp? Un homme d'Etat? Un inventeur fameux? Ne cherchez pas, il fut tout simplement l'inventeur du football.

Et encore, peut-on dire qu'il en fut l'inventeur?.. Ce jeu est vieux comme le monde. Les héros d'Homère le pratiquaient. Les Romains également, Martial, dans une de ses épigrammes, décrit un jeu de ballon dans lequel les joueurs se livraient de véritables combats pour se saisir du ballon, se l'arrachant des mains, se poussant les unes les autres, se donnant des coups de pieds et des coups de poing et se renversant par terre. Vous voyez que Walter Camp n'a rien inventé.

UN VIEUX SPORT

Mais que vont dire aussi les Irlandais et les Anglais? Les premiers assurent que ce jeu est pratiqué dans leur île depuis deux mille ans. Les seconds peuvent fournir la preuve qu'il était déjà populaire chez eux au XIIe siècle. Il entraînait même des accidents si fréquents que, successivement des lois contre le "fooot-ball" qu'ils qualifiaient de "diabolique" furent promulguées.

Enfin la France au moyen âge, avait également un jeu qui s'appelait la "soule-au pied", et qui n'était autre chose qu'un primitif "football".

Alors?... Walter Camp, n'a pas inventé le "foot-ball". En matière de jeux il n'y a d'ailleurs, rien de bien nouveau dans le monde. Presque tous les jeux sont, comme le jeu de l'oie, renouvelés des Grecs.

ALMONTE INVINCIBLE

PEMBROKE:—Almonte a enregistré sa neuvième victoire consécutive de la saison dans l'Upper Ottawa, battant Pembroke, par 5 à 3, après un duel intéressant qui eut lieu ici mercredi soir.

EXHIBITIONS

Manitoba	4	Autriche	0
Quyon	0	Kingdon Mines	0

LIGUE DE NEPEAN

Westboro	2	Carp	1
City View	2	Bell's Corners	1

UPPER OTTAWA

Almonte	5	Pembroke	3
Carleton Place	4	Arnprior	1

LIGUE D'ONTARIO

Guelph	4	Niagara	2
Galt	4	Stratford	3
Kitchener	1	Oshawa	0

NORD-ONTARIO JUNIOR

New-Liskeard	6	Haileybury	2

O. H. A. MAJEURE

National	5	Belleville	1
Queen's	3	Guelph	3
Western	5	Port Colborne	2

Feu Madame R. F. Cherry

Nous apprenons avec regret la mort de Mme R. F. Cherry, née Lillian McKay, autrefois de Plantagenet, survenue le 18 janvier à Indianapolis, Ind., après une brève maladie. Elle était âgée de 35 ans.

Feu Mme Cherry était née à Plantagenet, Ont., fille de M. et Mme W. A. MacKay. Après avoir terminé ses études au Couvent de la rue Rideau, elle fut pendant quelques années employée du Service Civil à Ottawa. Ensuite, elle remplit les fonctions de secrétaire française dans les bureaux du Haut-commissaire français à Washington pendant la grande guerre. Elle était depuis cinq ans environ établi à Indianapolis où son époux est commerçant.

Elle laisse pour la pleurer, outre son père et sa mère, et son époux, deux enfants, Kathleen et Patricia-Ann, un frère, M. J. L. McKay, de la compagnie Metropolitan Life à Ottawa.

La dépouille mortelle est arrivée à Plantagenet aujourd'hui et elle est exposée à la demeure des parents de la défunte, M. et Mme W. A. McKay.

Les funérailles auront lieu à 10 heures du matin le samedi, 24 janvier, à l'église de Plantagenet, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

Réception du club recréatif du C.P.R.

Environ deux cents membres et amis du Club Récréatif du Canadien Pacifique, ont assisté mardi soir à une agréable réception à la salle Wembley. L'orchestre Radio, dirigé par Ted Gray, exécuta plusieurs pièces de son répertoire au cours de la soirée. Il y eut aussi une partie de cartes.

Des prix ont été décernés aux gagnants. Il y avait également un prix de présence. Mme A. Léo Sauvé, épouse du président du Club fit le tirage des billets gagnants, et M. Sauvé fit la présentation des cadeaux.

Les membres de l'équipe de hockey du Canadien Pacifique assistaient aussi à la soirée avec leurs amies. Un goûter a été servi vers la fin de la réunion.

2 repas par jour, beaucoup d'eau, font du bien à l'estomac

"Depuis que je bois beaucoup d'eau, que je mange 2 bons repas par jour, et que je prends de l'Adrerika de temps à autre, je ne souffre plus de mon estomac."—C. DeForest.

Au contraire des autres médicaments, l'Adlerika agit sur les DEUX intestins, le supérieur et l'inférieur, éliminant la matière empoisonnante qui cause les gaz et autres affetions de l'estomac. Une cuillerée soulage des gaz, de l'estomac acidule et du mal de tête. Laissez l'Adlerika donner à votre estomac et à vos intestins un VERITABLE nettoyage et voyez comme vous vous portez bien. H.-A. Desjardins, pharmacien; à Hull, chez A.-R. Farley, pharmacien.

Soulagement de l'Indigestion Datant de Plusieurs Années

Se sent dix ans plus jeune, mange bien grâce aux "FRUIT-A-TIVES"

"Je souffris grandement des années durant de l'indigestion, d'attroces maux de tête, d'étourdissement et de constipation et ne pouvais pas trouver du soulagement. Finalement je pris des "Fruit-a-tives" et tous mes maux disparurent. Je me sens 10 ans plus jeunes et je ne saurais trop recommander les "Fruit-a-tives".—Mme A. Lapointe, E. Cornwall, Ont

Des milliers de canadiens recommandent les "Fruit-a-tives" comme le moyen le plus prompt, le plus sûr pour le soulagement des douleurs dans l'estomac, de la constipation, des maux de tête billeux, de l'étourdissement, de la nervosité. Pourquoi? Cette fameuse découverte du médecin canadien comporte 6 des meilleurs toniques d'herbages avec un extrait secret spécial de pommes, d'oranges, de pruneaux et de figues. —Les remèdes de la nature pour vous maintenir bien portant. Pas de drogues nuisibles.

Pour jouir d'une nouvelle santé, d'une nouvelle vigueur promptement, procurez-vous des Fruit-a-tives" dans une pharmacie aujourd'hui! Résultats garantis ou prompt remboursement de votre argent.

Mort soudaine de M. A. Valiquette

Parents et amis de M. Alphonse Valiquette, 24 rue Water, apprendront avec regret la nouvelle de sa mort, survenue subitement hier à son domicile. Il était âgé de 63 ans et 9 mois.

Né à Ottawa où il avait toujours vécu, il était un des plus vieux employés de l'Imprimerie Nationale. Dans ses jeunes années, il avait pris le métier de typographe qu'il exerça jusqu'en 1911, date où il fut promu dans un bureau où il se dépensa au service de l'Etat jusqu'à sa mort.

En outre, M. Valiquette était un musicien de renom, et avec lui disparaît un des derniers survivants de la fanfare Ste-Anne dont il fut directeur pendant nombre d'années. Il fut aussi plusieurs années membre actif de la Garde du Gouverneur.

M. Valiquette est décédé subitement hier soir à sa résidence. Il se trouvait seul à la maison à ce moment. Son voisin, M. W. Parisien, 26 rue Water, entendit le défunt s'affaisser sur le plancher et se porta immédiatement à son secours. Le docteur Arthur L. Richard a été appelé, mais il ne put que constater la mort. M. Valiquette avait succombé à une syncope.

Il laisse pour le pleurer, son épouse, née Ida Barrette, sa vieille mère, Mme F. X. Valiquette; une soeur, Mlle Alphonsine Valiquette; une fille, Mme J. Alfred Nadeau, née Dolorèse, et trois petits-enfant, Ida, Sylvio et Madeleine Nadeau.

Les funérailles auront lieu à 8 heures samedi matin à la Basilique. Le cortège funèbre quittera la demeure mortuaire, 24 rue Water, à 7 heures 45 pour se rendre à l'église. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

Prière à la Presse, de Montréal, et au Soleil, de Québec, de reproduire.

Le "Droit" offre à la famille en deuil l'expression de sa plus vive et respectueuse sympathie.

Voyage d'affaires

M. J. Albert Parisien, tailleur bien connu de la rue Dalhousie vient de faire un fructueux voyage d'affaires à Montréal. Si les autres démarches qu'il a entreprises réussissent, il pourra offrir au public de la ville quelque chose de nouveau dans le commerce des habits faits sur mesure.

Essayez la magnésie contre les maux d'estomac

Pour neutraliser l'acide et la fermentation. — Elle prévient l'indigestion et les gaz aigrissant l'estomac.

Les gens qui souffrent d'indigestion ont généralement essayé la pepsine, le charbon de bois, des drogues et divers adjuvants digestifs pour n'en obtenir guère plus qu'un soulagement léger et temporaire— et parfois même moins que cela.

Mais avant de vous résoudre à endurer une dyspepsie chronique, faites donc l'expérience de l'action d'un peu de Magnésie Bisuratée — non pas le carbonate ordinaire du commerce, le citrate ou le lait, mais bien la Magnésie Bisuratée pure que vous pouvez vous procurer chez presque tous les pharmaciens sous forme de poudre ou de pastilles.

Prenez une pleine cuillerée à thé de poudre ou quatre pastilles avec un peu d'eau après votre prochain repas, et voyez le merveilleux effet qui en résultera. La Magnésie Bisuratée neutralisera immédiatement ce dangereux et nuisible acide de l'estomac dont la présence fait fermenter et surir les aliments, produit des gaz, des éructations, de la flatuosité, des brûlements, du ballonnement ou cette sensation de pesanteur ou d'obstruction qui semble suivre toute absorption de nourriture. Vous pouvez éprouver le plaisir de manger sans craindre d'indigestion.

F. à b., Windsor, droits seulement payés.

Nouvelles de North Bay

LE FEU AU PALAIS EPISCOPAL

Toute une alerte fut causée, au palais épiscopal, par un incendie qui s'y déclara jeudi dernier. Cependant, il n'y eut presqu'aucun dommage, sauf ceux causés par l'épaisse fumée qui se répandit dans tout l'édifice. Le beau travail de nos pompiers évita tout probablement des très grands dommages au palais épiscopal. Ils se servirent d'un extincteur chimique et prirent le dessus avant que le feu ne se soit communiqué. On croit que l'origine du feu ait été dans un des paniers à déchets.

DEVANT LE CADI

Accusé de violer la section des pharmaciens de la Loi du Contrôle des Liqueurs, P. McCool plaida coupable et versa la somme de $50 plus les frais, tandis que son frère, G. McCool, parce qu'il avait fait obstacle au devoir de la police, dut remettre $25 et les frais. M. l'officier provincial Jack Gagné les poursuivait.

LES INVINCIBLES

Les Invincibles du sieur Gallardi se sont remis sur la bonne piste alors que jeudi dernier, ils ont terrassé le Powassan dans une partie serrée qui donna le résultat final de 3 à 2 en faveur des Invincibles. La partie nécessita une période supplémentaire, le pointage étant de 2 à 2 à la fin de la troisième.

Les deux équipes donnèrent une belle exhibition et les gars de Powassan, jouant dans leurs propre village, essayèrent sans relâcher mais les joueurs de Gallardi furent invincibles. Gougeon, joueur de défense de Powassan, donna l'avance à son équipe, de bonne heure dans la première période, en faisant le premier but de la partie.

Au début de la deuxième période, Powassan avait donc l'avantage d'un point sur North-Bay et, avant la fin de cette période, Powassan avait enfilé un autre but. Le sieur Summers étant responsable pour ce deuxième point.

A la troisième, Gougeon du Powassan, prit pitié de North Bay, et plaça la rondelle derrière son propre cerbère. Ceci encouragea les copains de Gallardi qui se lancèrent, d'un commun accord, vers la citadelle ennemie.

Le succès couronna leurs efforts, Jimmy Gallardi lui-même se dévoua pour la cause commune et parvint à égaliser les chances. On dut donc jouer du temps supplémentaire et c'est alors que Gallardi fit encore le nécessaire lorsqu'il passa à Mussell pour le point décisif qui donnait la victoire à North Bay.

Pour les vainqueurs, Edwards, Gallardi, Mussell furent les héros, tandis que Armstrong, Summers et Gougeon brillèrent pour Powassan.

Voici l'alignement:

NORTH BAY:— Buts, Russ Edwards; défense, L. Taylor et Mussell; centre, Ruggie Edwards; ailes, J. Gallardi et H. Gubb; subs: L. Saunders.

POWASSAN:— Buts, Armstrong; défense: Gougeon et Ellis; centre, Summers; ailes, Drikwater et Tilt; subs.: Cox, Summers et Hansen.

Arbitre: F. Baechler.

NOTE— Il nous fait plaisir de publier aujourd'hui une composition française d'un jeune élève de talent, M. Jean-Paul Picard.

PETITE JEANNE

Petite Jeanne est une enfant âgée de sept ans. Un jour, elle ne sait que faire et elle se met à pleurer. "Qu'as-tu à pleurer?" dit sa mère. "Je ne sais pas quoi faire", répond Jeanne en pleurant. "Mais où est ta poupée que tu as eue pour Noël?" "Je ne la veux plus". "Ton serin?" "Mon serin, ce n'est pas un plaisir, je ne peux que le regarder." "Va jouer avec tes petites compagnes, il fait beau soleil". — Mes petites compagnes ne m'aiment pas". — Que veux-tu faire, alors?" — "Je veux apprendre à écrire." — "Voici ton tableau; apprends à écrire." — "Merci, maman, je vais écrire une lettre à Tante Rose". Jeanne prend son petit tableau et, avec Minette, la grosse chatte blanche, s'en va dans sa chambre. Jeanne ne sait comment commencer.

Erreur! — Oh je le sais maintenant.

Chère tante Rose,

Je viens écrire une lettre pour vous.

— "Erreur! J'ai oublié de mettre l'adresse. Je n'en fais pas de lettre, c'est trop difficile!" et Jeanne ne fait pas de lettre.

Jeanne est une enfant maussade, ne l'imitons pas.

Jean-Paul Picard, 9 ans,
3ème Cours jr.
Ecole Saint-Joseph,
North-Bay.
21 janv, 1931.

Une assemblée des Forestiers

Les Forestiers Catholiques seront favorisés cette semaine de la visite de leur Haut chef-Ranger, M. Thomas H. Cannon, accompagné du haut vice-chef Ranger, M. Siméon Viger, du haut Secrétaire, M. Thomas R. Heaney, des hauts Syndics. M. F. Morgan, de Toronto, et C. E. Olivier, de Montréal. Ces dignitaires de l'Ordre des Forestiers Catholiques arriveront à Ottawa vendredi après-midi, et vendredi soir à 8 heures, il y aura une assemblée de tous les membres de cette société et de leurs amis à la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, avenue Empress.

Monseigneur l'Archevêque sera présent, accompagné de plusieurs membres du clergé et de laïques notables de la ville.

GATINEAU

M. et Mme Albert Racicot, (née Léa LeDuc), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 18 janvier, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-eJannine-Pierrette. Parrain, M. Henri Racicot, oncle de l'enfant; marraine, Mlle Eva LeDuc, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurette Schryer.

Une requête pour l'école de Cyrville

Pour faire suite à une résolution adoptée à l'assemblée des contribuables de l'école Séparée de Cyrville qui a eu lieu la semaine dernière, une délégation est partie pour Toronto hier soir afin de présenter au gouvernement une requête pour l'école incendiée, qui venait d'être terminée au coût de $12,000, et malheureusement n'était pas assurée.

Les contribuables de cette école se sentent incapables de fournir les fonds nécessaires pour réparer cette école qui n'était pas payée et espèrent que le gouvernement pourra leur accorder un octroi spécial pour les aider à rendre habitable de nouveau la belle école qu'ils venaient d'éditier.

ROUYN, P. Q.

21 janvier 1931.

—Mme Emile Morel et ses enfants sont en visite à Ville-Marie chez ses beaux-parents.

—M. J. Tassé de retour d'un voyage à Ottawa, Montréal et Clarence Creek dans a famille.

—M. R. Fortin, gérant de C.-W. Lindsay, d'Ottawa, était de passage à Rouyn.

Sirop de Pin

de Norvège du Dr Wood

PRIT UN MAUVAIS RHUME

Craignait la Pneumonie

Mlle Marguerite Croft, R. N., Chester Basin, N.-E., écrit ceci:—"L'hiver dernier, je pris un très mauvais rhume. Rien de ce que j'essayai ne me soulagea des sérieuses douleurs dans la poitrine et je craignais la pneumonie. Mon père me dit un soir qu'il avait un nouveau médicament pour le rhume qu'il désirait que j'essaye. Lorsque j'eus pris la moitié d'une bouteille du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood la douleur fut grandement soulagée. Je pris deux bouteilles et mon rhume disparut."

Prix, 35c la bouteille; gros format de famille, 65c; en toutes les pharmacies; produit seulement par The T. Milburn, Co., Ltd., Toronto, Ont.

JOHN RAPER PIANO CO., Limited

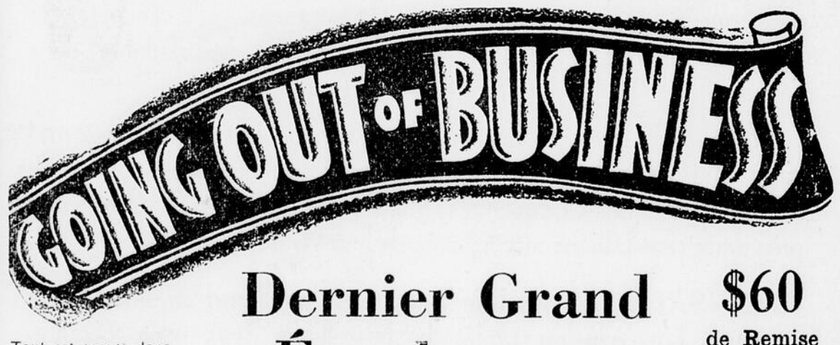

Dernier Grand Écoulement

Tout est ecoule dans ce Dernier et Grand Ecoulement, aux plus bas prix. Ce sera votre perte si vous manquez de profiter de cette occasion maintenant.

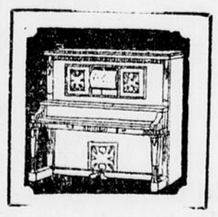

Automatique Willis
88 touches
$189.00

Automatique Weber
88 touches
$149.00

$60 de Remise
Pour votre Radio ou Phonographe usagé en échange contre une Nouvelle Combinaison Victor.
Piano à Queue Mason & Risch
Une extraordinaire aubaine
$595.00

Automatique Heintzman & Co.
$295.00

Seulement Un Piano Droit
$39.00

Seulement Un Piano Droit
$69.00

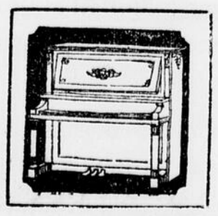

Doit Etre Vendu
Piano Automatique Autotone
88 touches
$249

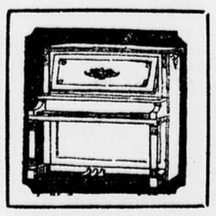

Seulement Un
Victrola Orthophonique
Régulier $385.00.. Avec Six morceaux $99.50
Autres Victrolas Orthophoniques, $49 et plus.

NOUVEAUX RADIOS
VICTOR — ROGERS
MAJESTIC
DE FOREST CROSLEY
Remise de 100%
sur la valeur actuelle de votre instrument usagé en échange contre un de ces récents modèles.

PIANOS DROITS
$98 $110
$149 $189
Une quantité limitée de bons Pianos de Pratique à $13.50.

Nous payons le Transport
Sur tous les achats de $25 ou plus dans un rayon de 100 milles dOttawa.

John Raper Piano Co., LTD
177-179, RUE SPARKS
QUEEN 1322-943

La General Motors présente le nouvel OLDSMOBILE

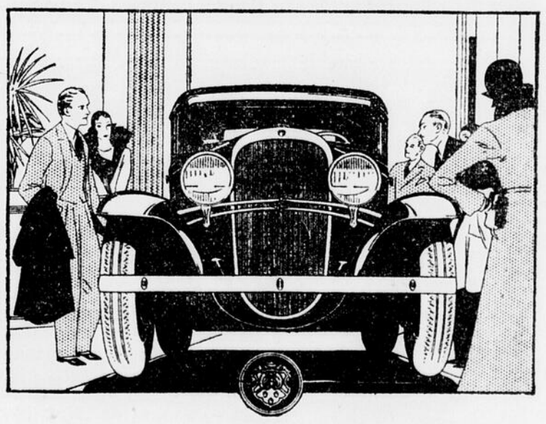

avec carrosseries Fisher, Energie Accrue et
TRANSMISSION A ENGRENAGES SYNCHRONISES
... à PLUS BAS PRIX

COMME pionnier de l'industrie automobile, Oldsmobile établit un standard de qualité endurante à prix raisonnable qui a été rigidement maintenu pendant plus d'un quart de siècle. Aujourd'hui, avec la présentation d'un nouvel Oldsmobile, ce standard est plus marqué que jamais. Les automobilistes qui ont appris à attendre de grandes choses de l'Oldsmobile trouveront que ce dernier triomphe dépasse leurs plus grandes espérances, en dessin élégant, exécuté dans une nouvelle symphonie gracieuse de lignes longues et basses . . . en performance, plus brillant encore, en vertu des nouvelles caractéristiques que l'on trouve énumérées plus bas . . . et en valeur, plus remarquable que jamais par ses nouveaux prix réduits.

NOUVELLE TRANSMISSION SILENCIEUSE A ENGRENAGES SYNCHRONISES *permettant de passer de deuxième en troisième, doucement et silencieusement . . . et de revenir en seconde.*

NOUVEAU DEMARRAGE FACILE *Lorsque le démarreur est engagé, il ouvre automatiquement le contrôle des gaz à la juste position de partance.*

BALANCIER HARMONIQUE *du dernier genre sur le vilebrequin, procure une plus grande douceur.*

CARBURATEUR A SUCCION PAR LE BAS AVEC ETRANGLEUR "NON-FLOOD" *donnant une augmentation de pouvoir, de vitesse, d'accélération et de douceur.*

CARROSSERIES FISHER ISOLEES *elles sont plus chaudes en hiver, plus fraîches en été et d'un silence exceptionnel.*

NOUVELLE SECONDE VITESSE SILENCIEUSE *assurant une accélération douce et rapide qui rivalise avec la performance de la grande vitesse en fait de silence.*

GM GENERAL MOTORS

O1F-33

BEACH MOTORS, Ltd.
Angle des rues Bank et Catherine
Tél: Carling 2000

EMERSON MOTORS, Ltd.
244, rue Sparks
Tél: Queen 1600

E. BELISLE & CIE, Clarence Creek, Ont.

SUDBURY ET LA REGION

Visite à l'hôpital. — Ce qu'on y voit et ce qu'on y fait.— Affaire Grant. — Les départements devront faire un rapport mensuel au conseil. — Elections à l'Hôpital. — Les hommes mariés manquent à l'appel.— Cas de bouteilles. — M. Gauthier jubilaire. — Le Sault Ste-Marie triomphe.

VISITE A L'HOPITAL

SUDBURY, 21.—Nous avons eu le plaisir de visiter ces jours derniers certaines parties de l'aile nouvelle de l'hôpital St-Joseph.

Cet établissement, construit d'après les plans les plus modernes, se munissant lentement des appareils perfectionnés, ayant d'autre part à son service un personnel médical des plus compétents, qui s'imposent même à l'admiration des médecins les plus renommés de la province, fait grandement honneur à la ville, aux catholiques, et à la communauté des Soeurs Grises qui se donnent avec dévouem nt et succès à la direction de l'hôpital.

Trois salles d'opération sont actuellement installées dans la partie nouvelle, et deux étages sont occupés par les malades.

Une cuisine des plus modernes favorise un service alimentaire facile et prompt.

Les travaux sont actuellement pratiquement terminés et l'hôpital sera inauguré bientôt. Les malades se succèdent continuellement pleinement occupé tout le personnel. Beaucoup de malades doivent se faire soigner gratuitement, diminuant considérablement les revenus de l'hôpital. La fermeture des mines a considérablement réduit les cas accidentels pour lesquels le Bureau de Compensation payait. Les accidents d'automobile fournissent beaucoup de malades, mais peu de revenus.

De telle sorte que, si moderne que soient l'établissement et l'ameublement, les malades seuls ont à en bénificier, et le personnel, religieuses et gardes-malades, ont toujours à se maintenir au même degré de dévouement gratuit et de charité chrétienne récompensée par le seul sentiment du devoir accompli avec fidélité.

DECLARATION

M. H. Grant, trésorier de la municipalité, dont un vote de majorité a décidé le renvoi, à la réunion du conseil, lundi soir, a déclaré qu'il ferait probablement une déclaration vers la fin de la semaine, touchant cette affaire.

On sait qu'il a déclaré devant MM. les échevins Laforest et Ducharme que si l'on réussissait à le renvoyer, il aurait bien des saletés à laver, à la municipalité. "There are many guts to be cleaned".

Dans une courte entrevue, mardi, M. Laforest déclarait être décidé de mener cette afaire jusqu'au bout, et d'exécuter ces menaces de "nettoyage."

On dit qu'on aurait décidé une vérification des livres.

RAPPORTS MENSUELS

"Cette motion est excellente", déclara le maire, en lisant la proposition de l'échevin Cullen à l'effet que chaque département de l'hôtel de ville présente à chaque mois au conseil un rapport de ses activités. Cette mesure permmet au conseil de suivre attentivement tout le travail qui se fait à la municipalité et aura l'avantage d'obvier à certains dangers d'administration. M. l'échevin J. Newburn soumit au conseil le projet de réduire le taux de la lumière en ville. "Nous ne pouvons élever les taxes, et nous avons de grandes dépenses à faire et nous ne pourrons arriver, si on diminue les revenus de la ville."

On décida enfin de remettre cette affaire à l'étude du comité de la lumière et de M. Martindale qui devraient faire rapport à la prochaine réunion du conseil.

ELECTION A L'HOPITAL

Mardi dernier ont eu lieu à l'hôpital St-Joseph les élections annuelles du personnel médical.

M. le Docteur J. R. Hurtubise a été élu président en remplacement de M. le Dr Cook, sorti de charge après deux ans de présidence.

M. le Docteur W. Dales a été élu vice-président, le Dr J. McDonald, secrétaire.

MM. les Docteurs W. H. Cook, Morrison et Lévesque composent l'exécutif.

MM. les Docteurs H. M. Torrington, S. Polack et F. M. Lively composent le comité des records.

REMERCIEMENTS

Les Révérendes Soeurs de l'hôpital St-Joseph désirent remercier toutes les personnes qui ont fait des donations à cette institution, à l'occasion du jour de Noël.

ON MANQUE A L'APPEL

L'organisation municipale s'est efforcée, depuis le commencement de l'hiver d'organiser ses efforts de secours, de façon à aider avant tout les chômeurs les plus nécessiteux.

Les pères de familles en raison de leur devoir de soutien, ont eu la préférence, et tous les officiers préposés à l'emploi public not reçu l'ordre d'engager avant tous les hommes mariés.

Ces derniers cependant ne semblent pas profiter de la faveur qu'on leur fait, et lundi dernier, M. l'échevin Ducharme, président du comité de secours, a déclaré que les hommes mariés étaient peu assidus à l'appel, chaque matin. L'un de ces derniers matins, sur 50 appelés, pas un homme marié ne s'est présenté. Il s'en est suivi que des célibataires ont été engagés.

POUR LA BOUTEILLE

Une troupe de pochards et de vendeurs de boisson en contrebande comparut le 19 au matin en cour de police, et eut à payer chèrement les plaisirs de la bouteille. Une descente des agents de police dans les cafés Ambassador et New Ontario dénicha des vendeurs publics. Chan Yuen, du New Ontario, et Waho Lee, de l'Ambassador, Frank Kuznich, Mary Bubbac furent condamnés à une amende variant entre $100 et $150. Eric Saskeketo, Hugh McCrea, Joe Plut, Joe Konvenchuk, Joe Vademar, Frank Kocevar et Aloise Larkover furent aussi sentenciés pour infraction à la loi des liqueurs.

Une autre pointe poussée sur la rue Shaughnessey par les constables eut pour résultat d'amener en cour John Papowich, qui fut condamné à $100 pour avoir été trouvé coupable d'avoir tenu une maison de désordres. Quatre personnes, hôtes de l'heure, furent condamnées à $10 d'amende. La chasse se poursuit et graduellement, certains coins de la ville se nettoyent.

JUBILAIRE

Un groupe d'amis se réunisait samedi soir à la demeure de M. Eugène Gauthier, 131, rue King, à l'occasion de son quarante-deuxième anniversaire de naissance.

Un groupe symbolique de 42 couples passa un eagréable veillée, agrémentée par un très intéressant programme de chant et de musique.

Les amis présentèrent un cadeau au jubilaire, en expression de leurs félicitations et de leurs voeux.

MM. V. DesLauriers et V. Carrière s'occupèrent de l'organisation de cette fête.

LE SAULT TRIOMPHE

Les Greyhounds de Sault Ste-Marie, ont remporté une victoire de 4 à 1, sur les Cub Wolves de Sudbury, dans une partie jouée au Palace Rink, mardi.

Price, dans le but des Loups, ne put sauver son club de la défaite, mais eut fort l'atténuer et permettre aux siens de laisser la glace avec honneur.

La partie fut à ce point chaude que par deux fois le feu prit parmi les joueurs et que le président de la ligue fut obligé d'aller inspirer des idées plus pacifiques aux athlètes. Les Sault firent deux points dans la première période et le Sudbury en fit un. Les Greyhounds firent un point dans chacune des deux autres périodes, tandis que les Wolves ne purent augmenter leur avoir.

Le gouverneur général serait nommé avant la fin de cette semaine

TORONTO, 22 (P. C.):—Le Mail and Empire publie aujourd'hui la dépêche spéciale suivante d'Ottawa: Le premier ministre Bennett a fait savoir hier soir qu'on annoncera peut-être avant la fin de la semaine la nomination d'un gouverneur général. Une communication à ce sujet aurait été reçue d'Angleterre.

L'avoine ordinaire ne peut vous offrir la QUALITÉ QUAKER!

Seule l'Avoine Quaker peut vous assurer la riche nutrition et l'incomparable saveur Quaker

L'AVOINE QUAKER est supérieure à toutes les autres avoines, parce que seuls sont employés les grains fermes, bien remplis et parfaitement mûris; ceux-ci sont ensuite moulus d'après un procédé Quaker exclusif, roulés en flocons très tendres et soumis à un rôtissage qui produit cette fraîche saveur d'amande caractéristique de l'Avoine Quaker.

Soixante-dix pour cent. du travail de la journée se fait entre le déjeuner et midi. Comme cette dépense d'énergie exige un déjeuner chaud et soutenant, les autorités en alimentation recommandent partout l'usage de l'Avoine Quaker pour ce repas.

L'Avoine Quaker contient 16% de protéines qui favorisent la croissance, 65% d'hydrates de carbone qui produisent de l'énergie, et des matières minérales ainsi que des vitamines en abondance.

En raison du rôtissage préalable qu'il subit, le Quick Quaker (Quaker Eclair) est prêt à servir 2½ minutes après que l'eau a commencé à bouillir. Il ne coûte qu'un sou par repas.

Commandez dès aujourd'hui de l'Avoine Quick Quaker. S'offre en gros paquets de famille et petits paquets à 10c. Tous renferment des coupons échangeables contre des primes de valeur.

Mais n'espérez pas obtenir la saveur ni les propriétés nutritives de l'Avoine Quaker si vous n'achetez pas le paquet Quaker.

FABRICATION CANADIENNE

Une surprise dans chaque paquet marqué "chinaware"

Chaque paquet renferme une jolie pièce de véritable porcelaine anglaise. Vous n'en sauriez acheter de plus belle. Coloris, forme et bordure magnifiques.

QUICK QUAKER OATS

Cuit en 2½ minutes après que l'eau a commencé à bouillir

1543F

DES VOYAGEURS SONT VOLÉS PAR SIX BRIGANDS

Le vol est commis sur un train dans l'Ohio. — Deux Canadiens en sont les victimes.

VALEURS DE $3,000

BELLEFONTAINE, Ohio, 22., (P. A.)— Six bandits masqués et armés ont volé aujourd'hui des voyageurs en route pour la Floride, dont deux étaient des Canadiens. La somme volée est d'environ trois mille dollars en argent et en bijoux, sur un train qui s'approchait de Bellefontaine. Les brigands firent feu sur un des voyageurs, qu'ils blessèrent grièvement et dont l'état est critique, parce qu'il cria au secours.

Deux autres Canadiens étient sur le train, mais ils ne furent pas inquiétés. Ce sont M. et Mme W.-W. Young, de Toronto, qui dormaient et ne s'aperçurent de rien. Les Canadiens victimes du vol sont M. et Mme A. McPherson, de Cedar Springs, Ont., et le blessé est E.-K. Nelson, de Tampa, Floride.

Les voyageurs ont fait des récits pathétiques de la tragédie. Alex McPherson était dans sa chambre avec sa femme quand les voleurs s'introduisirent dans le wagon. Il fut frappé sur la tête avec un révolver. Mme McPherson avait sur elle trois cents dollars, que les voleurs ne réussirent pas à découvrir. M. McPherson se fit voler cependant soixante dollars.

Au dire des voyageurs, le groupe de voleurs devait comprendre six hommes. L'un d'eux faisait la garde. Nelson dit avoir eu un cauchemar au moment du vol. Les bandits s'efforcèrent de s'emparer de Nelson, mais ne réussirent qu'à faire saigner la blessure davantage.

BELLEFONTAINE, Ohio, 22. (P.A.) —Six bandits ont attaqué ce matin des gens endormis sur un train, au moment où il approchait de Bellefontaine, fait feu sur un homme et se sont enfuis avec l'argent et des bijoux évalués à trois mille dollars. Le train était parti de Détroit pour Cincinnati. Les voleurs étaient tous masqués et armés. L'homme sur lequel ils ont fais feu appela au secours, et son état est critique. Un des voleurs faisait la garde pendant que les autres s'introduisaient dans le wagon et commettaient le vol. Au moment où le train ralentit sa vitesse près de Bellefontaine, les bandits se sauvèrent par l'arrière et disparurent dans l'obscurité.

La victime est Edwin K. Nelson, de Tampa, Floride, qui a été atteint au poumon. Mme E.-G. Batharian, de Détroit, dit avoir perdu trois mille dollars en argent et en diamants. Les voleurs prirent environ une heure pour commettre leur forfait. On s'est mis immédiatement à leur poursuite.

LE DÉPART DE L'HON. FERGUSON POUR LONDRES

Le haut commissaire est parti ce matin de Toronto et s'embarquera demain.

LES ADIEUX

TORONTO, 22. (P.C.) — L'hon. Howard Ferguson a dit hier au revoir au personnel du palais législatif. Il est parti ce matin à 8 h. 45 pour Montréal, puis pour St-Jean, N.-B., où il s'embarquera avec Mme Ferguson, sur le vapeur Montcalm, vendredi après-midi, pour Londres, afin d'assumer ses nouvelles fonctions de haut commissaire du Canada. Hier après-midi, M. Ferguson a assisté à une réunion du cabinet provincial et parlé des travaux en vue du bureau des recherches, institution à laquelle il s'est toujours intéress-. M. et Mme Ferguson ont assisté hier soir à un diner privé en leur honneur.

M. Ferguson conservera encore des souvenirs au Canada. Par exemple, sur sa ferme à Kemptville, il conserve son vieux cheval âgé de 38 ans. L'animal devait être conduit à la station par où devait pasesr M. Ferguson.

Les membres du cabinet, des citoyens en vue et des amis se sont rendus à la gare ce matin pour dire adieu au haut commissaire. Celui-ci a reçu hier la visite de fonctionnaires civils.

Position de la "CANADA LIFE" dans sa 84e Année de Service

	1910	1920	1930
Excédent ou surplus réalisé	$ 1,233,163	$ 2,162,689	$ 6,268,410
Paiements aux Assurés et aux Bénéficiaires	4,789,047	8,254,883	23,147,101
Recettes totales des primes	5,040,860	11,616,968	33,288,110
Recettes totales provenant d'autres sources	7,048,916	15,729,307	45,516,447
Actif pour la protection des Assurés	40,820,856	76,108,937	188,225,148
Assurances nouvelles payées	9,805,073	58,260,558	132,048,632
Assurances totales en cours	128,274,973	276,667,223	1,015,711,701

La "Canada Life" est toujours au premier rang et ses principes de traiter ses assurés avec "justice et équité" adoptés dès sa fondation il y a 84 ans, ont toujours prévalus.

La Compagnie n'a jamais contesté une revendication sous prétexte de technicalité, et depuis qu'elle existe elle a octroyé chaque année des dividendes à ses assurés.

Même durant la Grande Guerre et pendant l'épidémie grippale, il n'a pas été nécessaire de réduire ses dividendes et depuis trente et un ans ses hauts dividendes n'ont jamais été abaissés mais ont au contraire été fréquemment augmentés.

Résumé Succinct du Discours du Président, M. Leighton McCarthy, à l'Assemblée Générale de la "Canada Life"

Les ressources potentielles du Canada sont restées intactes et les sommités financières nous assurent que notre situation reposent sur des bases solides. Nous pouvons donc, envisager sans crainte l'avenir et prévenir un nouveau regain d'activité et de prospérité dès que la situation mondiale sera éclaircie.

L'Assurance-Vie n'a jamais joué un rôle aussi grand qu'aujourd'hui. A nulle époque auparavant sans en excepter les années de la guerre mondiale, suivies de l'épidémie grippale en 1918 et en 1919, elle n'a été une source de services aussi importants, aussi spontanés et aussi nécessaires que par ceux qu'elle a rendus durant l'année 1930. Ses immenses réserves ont atténué la force et l'effet de la dépression chez tous les citoyens, de même que chez les assurés et les bénéficiaires qui en ont directement profité.

Les statistiques de l'Assurance-Vie ont été une des principales sources d'encouragement. Elles ont étalé sous les yeux la preuve frappante que le peuple est toujours plein de bon sens, qu'il n'a perdu ni confiance, ni courage et qu'il a toujours une foi inébranlable dans l'avenir.

Les assurances en cours sur ce Continent sont d'environ cent vingt-cinq milliards de dollars, laen cours. L'excédent ou surplus de sept milliards. Les Compagnies canadiennes ont en 1930, payé à peu près deux cent billions aux assurés de leur vivant.

En 1930, la "Canada Life" a dépassé le milliard en Assurances au cours. L'excédnt ou surplus de six millions deux cent soixante-huit mille dollars fut en 1930, supérieur à tout autre dans les annales de la Compagnie. Il a été tenu compte de la valeur des titres susceptibles de fluctuer.

La police de placement de la "Canada Life" repose sur la sécurité du principal, sur la stabilité de nos facultés de rapport et sur la diversité des placements.

Les placements de la "Canada Life", calculés sur la base fixée par le Gouvernement, démontrent un excédent substantiel de la valeur monétaire actuelle des titres sur celle de l'évaluation prise pour base. Le fonds de Réserves contingentes s'élève maintenant à $1,658,000.

La totalité de l'actif de la Compagnie dépasse aujourd'hui cent quatre-vingt-huit millions de dollars, y compris les quatorze millions quatre cent soixante-sept mille dollars d'augmentation en 1930.

Le nouvel édifice du Siège Social sera prochainement terminé.. Il répond à un besoin pressant imposé par le développement constant de la Compagnie.

Canada Life Assurance Co.

FONDEE EN 1847

Siège Social - - - - Toronto, Ont.

Leighton McCarthy, C.R., Président — Herbert C. Cox, Président du Conseil

E. R. Wood, LL.D., Vice-président — A. N. Mitchell, Gérant général

CHAIN RED & WHITE STORES

Flocons de Maïs "Quaker"
3 paquets pour 23c

Un Véritable Dessert Economique

Coupez quelques oranges dans un bol aussi une banane, ajoutez quelques morceaux d'amande grenobles, puis faites fondre un paquet de Poudre à Gelée Red & White dans une chopine d'eau chaude et versez dessus le fruit; laissez reposer jusqu'à consistence. Un savoureux dessert à peu de frais. Les Poudres à Gelées Red & White sont faites de la meilleure gelatine, de sucre pur et de véritables saveurs de fruits — aliment délicieux, hygiénique, économique.

POUDRE À GELÉE Red & White — 4 paquets pour 23c

BEURRE de crèmerie fraîchement baratté la livre — 35c

CRISCO pour cuisson au four et pour frire, bte de 1 livre — 25c

Allumettes 3 paquets — 23c

MIEL pur de trèfle chaudière No 5 — 49c

FRUITS ET LÉGUMES

ORANGES, sucrées et juteuses. La douzaine — 29c
PAMPLEMOUSSES, grosses, de fantaisie — 3 pour 19c
CITRONS, gros. La douzaine — 23c
LAITUE "Iceberg" — 2 pour 15c

Huile de Citron Hawes. Bouteille de 12 onces.		23c
Marinades Gold Medal. Gros pot de famille.		47c
Thé Orange Pekoe Red & White. Paquet de ½ livre. Prix.		29c
Paquet de 1 livre. Prix.		57c
Filets frais, chaque filet enveloppé séparément pour conserver la délicate saveur. La livre.		20c
Biscuits au Soda McCormick ou Weston.	2 paquets pour	25c
Savon Comfort. Prix	10 morceaux pour	49c
Pois, qualité régulière. Grosseur No 4	3 boîtes pour	25c
Fromage, Marque Serv-us. Paquet de ½ livre.		19c
Papier de Toilette Red & White	3 rouleaux pour	25c
Fleur à Pâtisserie Red & White. Sac de 7 livres		21c
Balais, marque Anchor, 5 cordes. Qualité de choix. Chacun		49c
Cerises Maraschino, chocolatées. Boîte de 1 livre.		49c
Fèves cueillies à la main. La livre.		5c

QUALITE TOUJOURS MEILLEURE QUE LE PRIX

LEGISLATURE DE QUEBEC

Les revenus ordinaires de Québec dépassent les dépenses de $4,210,230

Un des principaux item du discours du budget et prononcé hier par l'hon. Taschereau.

SOURCES DE REVENU

La dette consolidée nette de la province le 30 juin 1930 était de $54,022,526.84.

LES PRÉVISIONS

QUEBEC, 22:—Des dépenses probables de $38,895,286.57 et des recettes se chiffrant à $38,736,499.76, ce qui donne un surplus de $158,786.81, sont les prévisions budgétaires pour l'exercice 1931-32, annoncées hier après-midi par l'hon. L. A. Taschereau qui, en sa qualité de trésorier intérimiare, a prononcé le premier discours du budget en français depuis plusieurs années.

En présentant ces estimés, le premier ministre a fait remarquer qu'en raison des conditions actuelles, le budget n'a jamais, à aucune époque de l'histoire de notre province, nécessité l'étude d'éléments aussi multiples et aussi variés.

Parmi les principales mesures qui permettront une réduction des impôts que le gouvernement est appelé à payer, le premier ministre a cité les suivantes: rembourser les municipalités des millions avancés pour leur permettre de construire des chemins, indemniser les propriétaires de troupeaux abattus à cause de la tuberculose, abolir les droits sur les paratonnerres, les installations électriques et la réduction des droits sur les successions.

Le premier ministre, en rappelant les temps difficiles que nous traversons, a recommandé l'économie comme un devoir impérieux que chacun doit remplir à l'heure actuelle, puis il a déploré amèrement le fait que, dans certaines provinces, quelques malheureux ont fait entendre le cri de sécession. "J'aime à croire que ce cri était isolé, dit le premier ministre, mais, de grâce, c'est là le voeu que je formule, qu'on ne l'entende plus".

L'hon. Taschereau a parlé pendant une quarantaine de minutes et peu après, M. Smart, député de Westmount, a demandé l'ajournement du débat qui, commencera cet après-midi.

La chambre n'a pas siégé hier soir, à l'occasion du banquet annuel des courriéristes parlementaires à la législature de Québec.

LE DISCOURS

Voici le texte du discours du budget:

M. L'orateur,

La prospérité dont nous avons joui, au cours des années qui se sont succédé, jusqu'à la période fiscale actuelle, constitue un des faits agréables de notre histoire et, pendant cette ère de prospérité, la province de Québec a complètement rempli son rôle. Toutefois, les temps ont changé et l'on considère l'époque actuelle comme une période de dépression, et l'optimisme général qui a été une des caractérisques de notre population dans le passé, n'est pas aussi manifeste.

Il convient donc, avant d'aborder la question des finances de la province, de signaler brièvement les conditions qui ont plus ou moins influé sur les états financiers qui seront bientôt soumis à la considération de cette chambre.

Il semblerait que le rouage économique du monde entier est détraqué. L'agitation politique, le chômage, la dépression industrielle, le drainage de l'or d'un pays par un autre, la reprise du problème des réparations, les intrigues, les dissensions, la guerre civile et les révolutions sont autant de maux dont souffre le monde aujourd'hui, et ils sont trop bien connus pour qu'on soit obligé de les discuter en comité en chambre.

Atteints plus ou moins par les conditions mondiales, nous, du Canada, avons abordé une période de rajustement. La chute de la bourse, la réduction démesurée du prix des produits, la perturbation qu'ont subie les conditions du marché de nos produits essentiels et une situation extrêmement difficile, en ce qui regarde le blé, ont, tout ensemble, exercé une influence désastreuse sur notre vie commerciale et industreille.

LE MALAISE

Nous admettons tous, sans hésiter que la province de Québec a moins souffert que les autres parties du Dominion. Favorisés par la nature comme nous le sommes, nous ne pouvions pas espérer, cependant étudier quelques-uns des résultats de l'état de chose dont je viens de parler. Après plusieurs années de confiance et de, développements sans précédents, nous avons été tout à coup précipités au cours de notre dernière année fiscale, dans une atmosphère de doute, de malaise et d'affaissement, atmosphère dans laquelle nous avons constamment vécu jusqu'à présent.

Voilà les conditions dans lesquelles je prononce mon premier discours en cette chambre, comme trésorier de la province.

L'HON. McMASTER

Avant de soumettre les chiffres de l'an dernier, je dois exprimer le regret sincère que j'éprouve à l'occasion de la désastreuse maladie qui nous a privés de sages conseils et de l'habilité administrative de mon prédécesseur, l'hon. M. McMaster. Je sais que j'exprime les sentiments des membres de cette législature, en lui souhaitant un parfait et prompt rétablissement.

Je vous soumets, maintenant, les résultats financiers de l'année terminée le 30 juin 1930, qui ont été obtenus pendant que M. McMaster est demeuré en fonctions. Non seulement les finances de la province ont été bien et sagement administrées sous sa direction, mais de plus, les états démontrent que les résultats sont en tous points excellents.

ANNEE FISCALE 1929-1930

Les revenus ordinaires de la province ont exédé les dépenses ordinaires de $4,210,230.52 (tel qu'indiqué en détail dans les comptes publics). On a disposé de la manière suivante: Contribution an fonds de l'assistance publique $1,000,000.00. Paiement ou rachat de la dette publique, $1,743,-906.25. Diverses dépenses imputables au capital, $1,466,324.27. Total $4,-210,230.52.

Si vous préférez appeler dépensé ordinaire la contribution de $1,000,-000.00 au fonds de l'assistance publique, notre surplus sera alors $3,210,-230.52. Le surplus prévu par mon prédécesseur à ce ministère, pour l'année terminée le 30 juin, 1930 était de $1,221,951.94.

Notre surplus réel est plus considérable que celui d'abord prévu, a cause de l'augmentation des recettes provenant du fonctionnement de la loi des liqueurs alcooliques, et de celle des droits sur les successions—deux sources de revenu qu'il est difficile de prévenir exactement. De plus, il y a eu augmentation dans les revenus provenant de la loi des véhicules-aumobiles des droits et honoraires sur le gazoline et de diverses autres sources. Par suite de ces recettes accrues nous avons non seulement pu dépenser des sommes plus considérables que celles demandées par le budget originaire, et plus particulièrement pour la voirie, les mines et l'instruction publique, mais, en même temps, si on établit une comparaison avec le dubget originaire nous avons pu terminer notre exercice financier avec un surplus beaucoup plus considérable.

L'état de nos revenus et de nos dépenses, indiqués sous forme de pourcentage, contient les renseignements intéressants qui suivent:

REVENUS

Subsides du Dominion	5.30	
Loi de liqueurs alcooliques (compte de vente)	19.63	
Terres et forêts	12.75	
Loi des véhicules-automobile	12.45	
Droits et honoraires gazoline	9.11	59.24
Droits sur les successions	12.09	
Taxes sur les corporations	7.90	
Licences d'hôtels et de magasins, etc.	5.15	25.14
Autres revenus ordinaires		15.62
		100 p.c.

DEPENSES

Instruction Publique	11.38	
Voirie	27.76	
Travaux publics et travail	4.68	
Agriculture	6.10	
Terres et forêts	5.90	
Colonisation	4.58	60.42
Administration de la justice	6.33	
Gouvernement civil	5.10	
Asiles	4.28	15.71
Charges du revenu	3.44	
Intérêts et fonds d'amortissement	11.19	14.63
Autres dépenses ordinaires		9.24
		100 p.c.

A l'exception du subside du Dominion, notre revenu pourrait être classifié sous le double titre de revenu "direct" et de revenu "provenant de la taxe". Revenu "direct" veut dire tout le revenu que la province retire des ressources naturelles qu'elle possède ou de son activité commerciale, ou qui provient des montants payés pour des services déterminés. Le revenu "provenant de la taxe" comprend les licences, les honoraires, les taxes et les droits sur les successions.

Les pourcentages de nos revenus s'expliquent à première vue.

Une analyse de nos dépenses démontre que la plus grande partie de nos dépenses est destinée à des fins de "développement" ou "production" qui comportent une compensation de gain économique.

Comme fait que présente un certain intérêt, et afin que la chambre possède des renseignements complets en ce qui regarde les opérations financières de la dernière année fiscale, — à titre aussi de résume de notre position financière, au 30 juin, 1930, — je lui soumets les états détaillés suivants:

Comparaison de revenu ordinaire avec les prévisions.

1927—1930

Voici quelques-uns des principaux services qui ont donné des revenues excédant les prévisions originaires, sans que l'on tienne compte des prévisions revisées du revenu:

Mines, pêche et chasse	266,747.38
Administration de la justice, revenu	107,017.74
Timbres d'enregistrement	68,748.00
Licences	748,611.40
Loi des liqueurs alcooliques (compte de la vent)	4,060,701.76
Taxes sur les transferts d'actions, obligations, etc.	392,964.45
Taxes sur les corporations commerciales, etc.	444,492.78
Droits sur les successions	2,768,088.89
Commission des services publics, honoraires	44,419.70
Taxe en vertu de 12 Geor ge V, Chapitre 90	21,184.71
Loi des véhicules-automobiles	2,023,650.56
Droits et honoraires, gazoline	2,172,038.65
Loi de la protection des édifices publics contre le feu	62,524.27
Service civil, contributions au fonds de pension	37,128.70
Entretien des aliénés	24,337.48
Droits sur certaines mutations de propriétés	26,649.77
Intérêts sur prêts et dépôts	29,531.68
Services divers	130,929.77
	13,629,857.69

Et il y a d'autres sources de revenu dont les recettes ont été moins élevées que les prévisions de

503,059.37

12,926,798.32

Comparaison des dépenses originaires avec les prévisions 1929-1930.

Les dépenses, pour les services suivants, ont excédé les prévisions, des sommes suivantes, sans que l'on tienne compte du budget supplémentaire:

Endiguement des eaux de la rivière Métis	12.50
Loi des bons chemins, 1912	169,260.58
Fonds de l'assistance publique	2,610,308.55
Fonds de l'assistance publique, transfert de la loi des liqueurs alcooliques	1,000,000.00
Timbres judiciaires, avancés aux officiers publics	450.00
Timbres d'enregistrement, avancés aux officiers publics	100.00
Pont, Scott, sur la rivière Saint-Charles, Québec	23,178.91
Prêts aux municipalités, ré logements ouvriers	47,100.00
Paiements différés, la banque d'Hochelaga	161,310.79
Emprunts temporaires	3,000,000.00
	$54,505,942.63

Les paiements, du 1er juillet 1929 au 30 juin 1930, ont été les suivants:

Dépenses ordinaires et extraordinaires	$39,374,910.31
Fonds de l'assistance publique, transfert de la loi des liqueurs alcooliques (compte de la vente)	1,000,000.00
Réserve pour le rachat d'une partie de l'emprunt du 1er juin 1920	500,000.00
Réserve pour le rachat d'une partie de l'emprunt du 15 mars 1923	1,243,906.25
Dépôts en fidécommis	1,096,326.84
Commission du prêt agricole canadien, capitalactions	10,100.00
Loi des bons chemins, 1912	2,945,724.31
Restauration et amélioration du palais de justice, Québec	550,793.84
Endiguement des eaux de la rivière Gatineau	47,040.27
Endiguement des eaux du lac Kenogami	299.45
Endiguement des eaux de la rivière Métis	1,115.35
Endiguement des eaux de la rivière St-Maurice	55,185.67
Endiguement des eaux de la rivière du Nord	7,365.96
Construction d'une annexe au palais de justice, Montréal	3,201.00
Construction d'un musée d'histoire naturelle, Québec	594,518.58
Construction du pont Scott sur la rivière Saint-Charles, Québec	15,610.21
Construction d'un chemin carrossable sur le pont de Québec	247,221.96
Ameublement du palais de justice de Québec	61,047.80
Palais de justice et prison, Roberval	16,875.00
Prison pour les personnes du sexe féminin, Québec	23,154.80
Remboursement d'emprunts temporaires	2,000,000.00
Propriété pour loger la commission des accidents du travail, Québec	607.92
Construction d'une prison Chicoutimi	42,320.00
Fonds d'amortissement en vertu de 14 Geo. V, Chap. 3, la Banque d'Hochelaga	161,310.79
Remboursement d'emprunts de la puissance du Canada, reconstruction de logements ouvriers	1,547,100.00
Fonds de l'assistance publique	2,738,608.70
	$54,284,344.51
Excédent des recettes	221,558.12
Balance	504,910.18

Savoir: Le 30 juin 1930, il y avait en dépôt, dans dans différentes banques 2,005,730.79

Mandats non payés 2,510,640.97

$ 504,910.18

Lse mandats non payés représentant les comptes payables de la province.

DETTE PUBLIQUE

Dans les comptes publics de cette année vous constaterez par un examen attentif qu'il est évident que la dette consolidée nette de la province de Québec, au 30 juin 1930, était de $54,022,526.84.

La dette consolidée nette, telle qu'indiquée par les états des emprunts de 1921, était de $49,277,594.85.

Pendant les dix dernière années, nous avons augmenté notre dette consolidée nette de $4,744,931.99.

Est-il une autre province, en Canada, qui possède un meilleur record que celui-là, surtout si l'on tient compte du fait que cette province n'a pas ralenti ses dépenses pour les fins de développement et de production.

J'ai fait préparer, par les officiers du département du trésor, un état qui indique la position financière de la province, de la même manière que l'exposerait un bureau de directeurs à ses actionnaires. C'est ainsi que le gouvernement rnd compte au peuple de son administration. Pour ne pas nous écarter de la voie sûre, nous n'avons pas tenu compte des montants non payés dus à la province ni des biens inventoires.

Etat financier de la province au 30 juin, 1930:

Passif

Dette cnosolidée	$54,022,526.84
Comptes payables (mandats non payés)	2,510,640.97
Emprunts temporaires	3,000,000.00
Puissance du Canada	7,255,712.35
Dépôts en fidécommis	6,107,796.26
Fonds de l'assistance publique	2,247,413.67
	$75,144,090.09

De cette somme, on peut déduire ce qui suit:

Actif:

Argent en banques	$ 2,005,730.79
Puissance du Canada	
Auquel il faut ajouter: 1,196,859.13	
Dû au compte de la dette, 47 Vict. Chap. 4, 2,549,213.61	
	$ 3,746,072.74
Avancées aux municipalités	$ 7,257,102.72
Avancées, loi des accidents du travail	67,404.36
	$13,076,310.61

Ce qui laisse une balance comme dette nette de la province, au 30 juin 1930, de $62,067,779.48

Cette dette nette a été accumulée depuis la confédération, en 1867, et elle est représentée par les dépenses pour:

Edifices publics, écoles, sanataria, palait de justice, etc.	$19,582,684.48
Endiguement des eaux	8,714,312.18
Ponts (moins péages perçus)	569,578.69
Loi des bons chemins, 1912-46	239,872.44
Aide à la colonisation, 10 Geo. V, chap. 6	6,013,862.94
	$81,120,090.73

De cette somme doivent être déduites les balances provenant du compte du revenu consolidé, dépensées de la manière ci-dessus mentionnée, $19,052,311.25.

Ce qui vous donne le chiffre de la balance, la preuve de comptes et la dette nette, $62,067,779.48.

Afin qu'il ne puisse pas y avoir de confusion au sujet du montant de la dette consolidée nette de cette province, au 30 juin 1930, voici un état détaillé, indiquant la date de chaque émission, l'endroit du paiement et le montant, du moins les fonds d'amortissement, qui ont été créés à leur égard:

Date de l'émission— Lieu de paiement

1er mars 1894, Londres ou Montréal	$ 2,530,666.67
1er mars 1894, Londres ou Paris	4,736,316.50
1er mai 1896, Londres ou Montréal	292,000.00
1er avril 1897, Londres ou Montréal	1,341,346.06
1er avril 1897, Londres	9,236,061.48
1er janvier 1913, Londres	1,949,586.67
1er juin 1914, Québec ou Montréal	3,777,414.20
1er mai 1916, Québec ou Montréal	133,800.00
1er juin 1916, Québec ou Montréal	2,500,000.00
15 septembre 1916, Québec ou Montréal	144,000.00
1er mai 1918, Québec ou Montréal	37,100.00
15 mars 1923, Québec, Montréal ou Toronto	3,557,000.00
1er mars 1924, Montréal, New-York ou Londres	15,000,000.00
2 mars 1925, Québec, Montréal, Toronto ou New-York	15,000,000.00
1er juilelt 1926, Québec Montréal, Toronto ou New-York	7,500,000.00
1er mai 1927, Québec, Montréal, Toronto ou New-York	1,000,000.00
1er mai 1927, Québec, Montréal, Toronto ou New-York	3,000,000.00
1er février 1928, Québec, Montréal, Toronto ou New-York	5,000,000.00
	$76,735,291.58
Moins: Fonds d'amortissement placés	$ 8,570,154.36
	$68,165,137.22

A déduire:

Paiements différés, réobligations émises pour la Banque d'Hochelaga, en vertu de la loi de la législature de Québec, 14 Geo. V, Chap. 3, payables par versements annuels de $124,172.40	$14,142,610.38
Dette consolidée nette (y compris l'augmentation du capital pour sa conversion)	$54,022,526.84

L'ANNE COURANTE

J'ai soumis à votre considération les comptes de l'année terminée le 30 juin 1930 et le bilan de la province de Québec qui indique sa situation financière à cette date. Nous allons maintenant prendre en considération le résultat des opérations de l'année courante qui se terminera le 30 juin 1931. Mon prédécesseur à ce ministère, lors du dernier discours qu'il prononça en cette chambre sur le budget, a soumis les prévisions de l'année 1930-1931, dont six mois s'étaient écoulés le 31 décembre dernier.

A mi-terme de cette année, les recettes provenant du revenu ordinaire n'ont pas été inférieures à nos prévisions.

Quant aux dépenses ordinaires et extraordinaires, je puis dire qu'il y aura augmentation sur les prévisions, pendant l'année fiscale courante.

Cela résulte du budget supplémentaire qui sera soumis à la chambre, pour les besoins des différents services, afin de compléter les dépenses nécessaires et extraordinaires de l'année courante, et tels qu'autorisés par les lois qui ont été déjà adoptées au cours de la présente session.

PREVISIONS DE 1931-1932

Une vision claire de l'avenir constitue l'une des qualités les plus essentielles à la préparation de prévisions exemptes d'erreur. Etant donné les conditions économiques actuelles de l'industrie et du commerce, conditions dons je viens de parler,—je note que les prévisions du revenu public et des dépenses publiques comprenant une période qui ne se terminera pas avant le 30 juin, 1932, et qui s'étend à près des dix-huit mois à venir constitue une tache qui n'est pas facile. La préparation du budget n'a jamais, à aucune autre époque de l'histoire de notre province, nécessité l'étude d'éléments aussi multiples et aussi variés.

La foi en la province de Québec et en l'avenir du Canada n'exige pas un acte de courage. Il faut toutefois, que l'état des affaires se stabilise de nouveau dans notre Dominion, avant que nous puissions reprendre notre élan et continuer le progrès industriel et commercial auquel nous avons été habitués dans le passé. Beaucoup de nos difficultés du jour sont attribuables aux rajustements devenus nécessaires pour les périodes d'après-guerre. Dans l'histoire des nations, douze années ne représentent pas un temps démesurément prolongé.

Il y a eu, auparavant, des périodes de bas prix et de dépression, mais l'histoire démontre qu'elles ont toujours suivi les prix plus élevés et les conditions favorables en matière d'emploi et, comme conséquence, la prospérité. Si l'histoire s'est toujours répétée dans le passé, nous pouvons donc espérer, je crois, que la situation actuelle ne durera pas. Les affaires s'amélioreront et, en temps propice, elles redeviendront tout à fait prospères.

En préparant le budget actuellement soumis à votre approbation, nous avons cru sage d'adopter un juste milieu, en envisageant la situation actuelle. Nous n'avons pas prévu d'une manière pessimiste que la situation ira en s'aggravant et nous n'avons pas été trop optimistes en ce qui concerne une amélioration prochaine.

Ces prévisions sont:

Recettes ordinaires probables	$38,895,286.57
Dépenses ordinaires probables	38,736,499.76
Surplus probables	158,786.81

Dans le passé, nous avons pu trouver les deniers voulus pour pourvoir aux besoins de l'administration et des services publics, avec un minimum d'emprunts. Afin de fournir l'argent que nécessiteront les projets que nous nous proposons de faire adopter, pour susciter de l'emploi et venir au secours des chômeurs, il nous faudra contracter des emprunts, dans un avenir rapproché, et ce, lors qui nous confèreront l'autorisation nécessaire à cette fin seront en temps voulu soumises à votre approbation.

Au cours d'un récent débat, j'ai eu l'occasion de dire à la chambre que le gouvernement réduirait les impôts que notre population est appelée à payer.

Je suis heureux de donner quelques précisions à ce sujet et je le suis d'autant plus que je crois que notre gouvernement est le seul qui puisse se permettre cette réduction.

D'ici a un an, nous allons dégrever entièrement les municipalités du remboursement des millions que nous leur avons avancés pour contruire leurs chemins; nous paierons, de plus, un et demi pour cent de l'intérêt des prêts agricoles, facilitant ainsi les transactions dans une large mesure; nous voulons indemniser généreusement les propriétaires des animaux abattus, lorsqu'ils sont atteints de tuberculose; nous désirons également abolir les droits perçus de ceux qui font poser des paratonnerres sur les bâtiments ou font inspecter, dans leurs demeures, les installations électriques et, enfin, surtout, nous demanderons à la chambre de réduire dans une large mesure les droits sur les successions, confiants que nous sommes, qu'une législation généreuse-la plus généreuse du Canada,—dans ce domaine, nous amènera des placements et gardera chez nous des capitaux qui, autrement, iraient à l'étranger.

DEVOIR IMPERIEUX

En face de la crise mondiale qui sévit, il incombe à tous un devoir impérieux: celui de pratiquer l'économie et de nous priver de ce que nous nous donnions volontiers dans les jours ensoleillés de la prospérité. Le même devoir incombe également aux gouvernement. Nous avons suivi généreusement et sans arrière-pensée le parlement du Canada dans la voie dans laquelle il s'est engagé, et les craintes que nous avons exprimées, les réserves que nous avons cru faire n'étaient dictées ni par un sentiment d'hostilité ni pour obtenir un avantage politique.

L'avenir dira, dans un avenir très rapproché—je dirai même l'automne prochain, quand le chômage ordinaire, inévitable dans notre pays à cette saison, se présentera de nouveau—si on n'a pas créé un problème difficile et gros de conséquences. Nous verrons alors qui a eu raison et si des promesses imprudentes n'ont pas compliqué une situation déjà difficile.

Mais, comment ne pas avoir confiance en notre pays et en notre province?

Notre population laborieuse et respectueuse de l'ordre et des lois est la même, nos merveilleuses ressources naturelles sont encore là, notre jeune pays n'a vieilli que d'un an—un instant dans la vie d'un peuple—et il voit l'avenir avec sévérité. Je crois que cette année de marasme en a été aussi une d'éducation. Sachons en profiter.

Ajouterai-je que, à mon avis, une des conditions essentielles du rétablissement de notre équilibre indus-

(suite à la 3ième page)

ENCORE 3 JOURS SEULEMENT

Commandez votre Saumon "Clover Leaf"...Spécial de 3 boites AUJOURD'HUI!

DURANT 3 jours encore, vous pouvez acheter 3 grosses boîtes de Saumon "Clover Leaf" de la meilleure qualité, Rouge et Rose, pour seulement 79c chez votre épicier!

Cette offre spéciale de présentation vous est faite grâce à la courtoisie des producteurs du Saumon "Clover Leaf", afin de vous permettre de vous familiariser avec le Saumon Rouge et Rose le plus ferme et de la meilleure qualité qui soit, mis en conserve sous les deux étiquettes "Clover Leaf" illustrées à droite. **N'attendez pas! Le Saumon "Clover Leaf" se gardera très bien dans votre garde-manger. Et ne vous inquiétez pas au sujet des façons de le servir. Vous pouvez obtenir avec ce "Spécial" un dépliant intitulé "Recettes de Saumon à la Saveur de Mer" dans lequel vous trouverez plusieurs intéressantes recettes soumises par des chefs et diététistes canadiens réputés.**

Donnez aujourd'hui votre commande à votre épicier. Dites-lui simplement de vous envoyer le "Spécial" de 3 boites de Saumon "Clover Leaf" et il comprendra. Il vous enverra aussi le dépliant.

Tant qu'il y en aura

3 grosses boîtes de Saumon "Clover Leaf"

4 Façons Nouvelles de servir le Saumon "Clover Leaf"

Dessins exécutés d'après des photos gracieusement prêtées par "Châtelaine Institute"

Côtelettes de Saumon "Clover Leaf" (Chaudes)

L. Mauron, le Chef de Cuisine, Club de Golf, Laval-sur-le-Lac.

Soumon au Gratin Parmentier

M. Thomas, Chef de l'Hôtel Mont-Royal, Montréal.

Pain-Sandwich au Saumon "Clover Leaf"

Mlle Katherine M. Caldwell, experte en art culinaire, "Canadian Home Journal".

Salade au Saumon "Clover Leaf"

A. Borello, Chef chez Kerhulu & Odiau, Inc., Montréal.

Ces quatre recettes de saumon se trouvent dans le dépliant. Demandez-le à votre épicier.

SPECIAL DE 3 - BOITES

1 boite 1 liv.	Saumon Rouge "Clover Leaf"	Valeur Totale 92c
2 boites 1 liv.	Saumon Rose "Clover Leaf"	

SPÉCIAL DE 3 BOÎTES - - - 79c

Avec en plus le dépliant "Recettes de Saumon à la Saveur de Mer" valant 25 sous et renfermant d'excellentes recettes fournies par de fameux chefs et diététistes canadiens, absolument gratuit.

79¢

Saumon canadien . . . pêché et mis en conserve au Canada

Saumon

CLOVER LEAF

...mouvant témoignage d'estime envers M. S. Genest et ses amis

(Suite de la 1ere page)

nous protestons de toute notre force.

"Hélas! au début de cette assemblée, nous avons un autre devoir à remplir, devoir douloureux, mais devoir qui s'impose, celui de protester contre ceux qui nous ferment, nous paroissiens de Notre-Dame, les portes de la salle paroissiale, notre salle à nous comme aux autres. Nous avions demandé l'usage de cette salle, qui n'a été refusé jusqu'ici à personne. Qu'on le veuille ou non, la lumière se fera, la justice se fera."

M. Lacroix rappela au sympathique auditoire que les pères de famille doivent à MM. Genest, Chartrand, Glaude, Nézan, Barrette, Cabana, et Lepage une épargne de $36,630, grâce à la centralisation des 5e et 6e cours. "On peut donc conclure" dit-il, "que loin d'incriminer M. Genest et son groupe, on devrait les louer publiquement, comme nous le faisons, ici, ce soir."

M. Lacroix sut faire ressortir que les minoritaires à la Commission Scolaire méritaient, à cause de leurs états de services, la confiance des pères de famille Canadiens français.

Il fut chaleureusement applaudi quand il se fit le porte-parole de l'assistance en exprimant les craintes entretenues par tous ceux qui ont foi en la survivance nationale. "Si nous en jugeons par les derniers événements, nous avons plus que raison d'entretenir des craintes. Ces craintes sont celles d'hommes qui jugent sans passion, mais sans faiblesse." Et plus loin, il posait la question suivante: "Le nouveau président et son groupe avaient-ils consulté les pères de famille avant de procéder à des manoeuvres aussi radicales (les incidents du 14 janvier dernier à la Commission scolaire)? Pouvait-on, sans blesser les droits de la majorité bien pensante dans les deux éléments, en user aussi nerveusement? A multiplier, en si peu d'heures, ces grands dérangements, était-on sûr de servir uniquement les véritables intérêts des contribuables des deux langues? nous sommes loin d'y croire."

En terminant son discours, l'orateur affirma que les amis de M. Genest et de son groupe désireraient de tout coeur que l'union se fasse, non pas au détriment d'un groupe ou d'un autre, mais à l'avantage de toute la famille catholique de la Capitale.

Il avait sévèrement critiqué l'alliance "faite sans nous et contre nous". "C'est l'oeuvre de vingt ans que l'on a détruit en quelques heures", (à l'assemblée du 14 janvier).

On trouvera plus loin le texte complet du discours de M. Lacroix.

L'ASSEMBLEE

L'assemblée fut ouverte à 8 heures 30 par M. Rodolphe Guibord. "Il n'est pas besoin, dit-il, de vous expliquer le but de ce ralliement. Votre présence ici ce soir prouve que vous avez voulu avec nous protester contre ce qui s'est passé récemment à la Commission Scolaire." M. Guibord annonça que les autorités du Monument National avaient refusé d'acquiescer à la demande de quarante contribuables de la paroisse de la Basilique pour l'usage de la salle Notre-Dame.

M. Lacroix prit ensuite la parole. De chaleureux applaudissements ont souligné les principaux passages de son discours. Il fit un vivant éloge de M. Aurélien Bélanger, ancien directeur des écoles Bilingues d'Ottawa. Cette partie de son discours souleva un enthousiasme délirant, et plusieurs contribuables, constatant la présence de M. Bélanger, dans la salle, insistèrent pour qu'il adresse la parole.

M. BELANGER

D'abord, M. Bélanger se désista, mais pour répondre aux interpellations de M. Donat Girard, au sujet d'un cinquième cours à l'école St-Charles, il avança au milieu des applaudissements et des acclamations. "Un cinquième cours a été établi pour les filles à St-Charles, précisa M. Bélanger, mais il n'en fut pas de même pour les garçons. Le cours chez les filles a été discontinué lors de la centralisation. Je sais ce dont je parle, c'est moi-même qui l'ait établi."

"J'étais venu ici ce soir, nullement avec l'intention d'adresser la parole", dit M. Bélanger. "L'ancien directeur des écoles bilingues a affirmé, que malgré ce qu'on a dit, à la Commission des Ecoles Séparées, pour forcer sa démission, savoir qu'il n'était pas contribuable de la ville d'Ottawa, il vient faire acte de contribuable. Il m'aurait répugné de porter la parole dans d'autres circonstances." M. Bélanger expliqua qu'il a longtemps enduré la persécution en silence, mais loin de lui l'idée d'exercer une vengeance contre ceux qui lui avaient enlevé sa position. Il félicita le groupe représentatif de pères de familles de la Basilique de leur beau mouvement de protestation.

"On essaie de gratter dans votre mémoire, dans l'espoir de trouver la petite bête, afin de l'étrangler", ajouta-t-il avec une pointe d'ironie. Les coalisés du 14 janvier et leurs agents de cabale chercheront à détourner des grandes questions nationales qui sont en jeu, l'attention de la population Canadienne française, afin de détruire l'union sacrée.

Donnant pour prétexte qu'ils désirent se concilier les commisaires irlandais, ils n'ont pas craint de s'aliéner la majeure partie des contribuables de langue française. La véritable question, dit-il, c'est qu'on a trouvé dans nos rangs des gens qui ont préféré s'allier aux adversaires et qui ont délibérément semé la discorde parmi les nôtres. Pour quelques futiles raisons, ils ont foulé aux pieds nos chefs à la Commission Scolaire et même à l'Association d'Education.

"Comme on se vantait au lendemain de l'assemblée du quatorze janvier: "Ils sont à terre et ne se relèveront plus (en parlant des Genest, des Bélanger, des Belcourt et des Père Charlebois)." Applaudissements prolongés.

Poursuivant ses précisions sur les réjouissances dans le camp allié, M. Bélanger déclara: "Ils ont dit qu'il fallait se débarrasser de Belcourt, Genest et Bélanger parce qu'ils ont fait de la politique avec la commission scolaire. Je les mets au défi, ce soir, de façon catégorique de me citer un seul de mes actes, soit à la Commission Scolaire, soit à la législature d'Ontario, qui prouve que j'aie voulu faire de la politique de la question scolaire."

M. Bélanger était en verve et chacune de ses phrases était cinglante à l'endroit de "ceux qui tirent des ficelles au grand détriment de notre élément."

M. Bélanger avait certainement sa pleine liberté de parole hier soir. Il donna un avant-goût d'une série de discours qu'il doit prononcer sur les dessous de la situation scolaire. L'ancien directeur des écoles séparées n'aurait pas rompu son silence, n'eut été la "cabale pernicieuse et les rumeurs colportées" par les adversaires.

M. Bélanger nie que les membres de la minorité actuelle à la Commission aient voulu faire un ballon politique de la question scolaire. Il proteste contre les colporteurs de l'histoire à l'effet que Belcourt, Genest et Bélanger voulaient retarder l'abolition de l'injonction Mackell, afin qu'à la prochaine élection on puisse faire de la misère au député Louis Côté.

En défendant sa conduite à la Législature provinciale, M. Bélanger défie qui que ce soit de prouver qu'il ait voulu faire de la politique.

"Si j'avais voulu faire de la politique", affirme-t-il, "je serais tombé à bras raccourcis dès mon début en Chambre sur le gouvernement d'alors, qui était un gouvernement persécuteur de ma race."

Il appuya sur le mouvement de rapprochement qu'il mena à bonne fin pour gagner la sympathie des citoyens de langue anglaise. Le Sénateur Belcourt lui avait conseillé de ne pas attaquer le premier ministre conservateur, l'honorable Ferguson, dans ses relations avec les gens de langue anglaise.

"Demandez à Ferguson lui-même ou à chacun de ses ministres d'alors si Bélanger a fait une seule fois un tant soit peu de politique avec la question scolaire. Ils vous répondront: Non, messieurs, ce n'est pas la façon d'agir de Bélanger. Dieu merci, je ne suis pas rendu à faire de la politique dans le fond des caves. J'ai toujours prononcé mes discours dans des salles publiques."

Plus tard l'orateur dit: "La manière dont j'ai traité la question bilingue et présenté nos revendications pour une plus juste répartition des taxes aux écoles séparées de la province, m'ont valu les plus chaleureuses félicitations de l'hon. Ferguson lui-même."

M. Bélanger protesta contre l'attitude des commissaires canadiens-français, qui se sont alliés à leurs collègues irlandais, pour forcer sa démission. "L'autre soir quand j'ai remis ma démission on ne m'a même pas accordé le privilège d'un condamné, celui de se faire entendre avant de subir sa sentence. Je me suis prévalu du droit qu'a tout sujet britannique devant les tribunaux, pour dire à ceux qui voulaient m'exécuter quels étaient mes états de service à la commission. Ils avaient apporté deux raisons pour forcer ma démission: la première, une économie de $3,000 par année quo'n me payait en salaire, une excellente raison peut-être et la seconde, "duplication of work", parce que j'accomplissais le même travail que l'inspecteur Latour."

Quand le commissaire Unger s'est levé pour attaquer l'orateur, le soir du 14 janvier dernier, pas un seul des "alliés" canadiens-français ne s'est formalisé.

"Quand c'était moi qu'on faisait monter sur la guillotine en reconnaissance de mes services", s'écrie M. Bélanger, "pas un seul Canadien-français de la clique n'a osé se lever pour protester contre les paroles de M. Unger!" Des cris éclatent dans la salle: "Honte! Bravo M. Bélanger."

En réponse au premier prétexte, l'orateur prouve qu'il a épargné $9,000 apr année à la Commission scolaire. "Cela doit valoir mon salaire," remarque-t-il. "Et venez me parler d'économie."

Si la commission n'avait centralisé les cinquième et sixième cours elle aurait été obligée de les fermer faute de fonds suffisants pour leur entretien dans les paroisses, continue M. Bélanger. Les cours secondaires de la commission furent institués d'abord dans les paroisses canadiennes-françaises.

"C'est moi qui ai développé les cinquième et sixième cours dans nos écoles et les élèves étaient devenus si nombreux que la commission s'est trouvée incapable d'en supporter les frais," dit-il en appuyant sur chaque mot. "Pour ne pas perdre le fruit de mon travail, la commission établit la consolidation de ces cours."

M. Bélanger appuya sur le fait qu'à l'époque de la centralisation, pas un seul cours secondaire n'existait dans les écoles de langue anglaise de la ville. MM. Genest et Bettez, toujours imbus de générosité pour la minorité irlandaise, accordèrent le même privilège aux Irlandais.

"Est-ce une preuve que nos commissaires canadiens-français d'alors ont manqué de générosité?" demande-t-il à l'auditoire.

L'orateur fait ensuite le réquisitoire des "nouveaux arrivés" à Ottawa, ne connaissant pas les luttes endurées dans le passé, n'ayant pas à coeur les questions transcendantes de notre élément, les complots de nos coreligionnaires irlandais pour dominer dans la région. "Ils n'ont qu'un but, ces nouveaux arrivés. La fin justifie les moyens dans leur cas. Ils sont décidés à tout briser, même les réputations si c'est nécessaire, au moyen de la cabale et d'un petit pamphlet intitulé "Justice et Lumière". Ils devraient être à genoux aux pieds des Genest, des Bettez, des Désormeaux et je puis bien le dire, ils devraient être à genoux devant moi."

Ce réquisitoire et plusieurs autres commentaires non moins intéressants soulevèrent des salves d'applaudissements.

"Au moment le plus critique où ces hommes préparaient le calvaire sur lequel on allait faire monter Genest et Bettez", continue-t-il' "M. Genest exerçait son influence pour sauver ces mêmes hommes."

M. Bélanger rendit un beau témoignage à l'esprit chevaleresque et chrétien de l'ancien président de la Commission, artisan inlassable de la survivance française à Ottawa.

"Genest, Bettez et moi-même, nous nous sommes abstenus d'une victoire éclatante," poursuit-il au milieu de l'enthousiasme général. "Je ferai des précisions si c'est nécessaire et si l'on continue de colporter certaines choses dans le public. Je parlerai, car je me sentirai dégagé de mon secret. Avis aux intéressés."

En marge de la cabale dirigée contre lui et les autres chefs scolaires, au sujet de la politique, M. Bélanger pose la question suivante: "Quels sont ceux qui font le plus de politique? je vous le demande. N'est pas ceux-là même qui s'en vont trouver un citoyen et lui disent: "Méfie-toi de cet homme-là parce qu'il fait de la politique"?

En s'excusant de friser les personnalités, M. Bélanger dit qu'après avoir souffert en silence depuis si longtemps, il est permis de se servir des petits faits pouvant mettre en relief les méthodes mesquines de ses adversaires.

"Voilà, Mesdames et Mesieurs, voilà les alliés," ajouta M. Bélanger, après avoir raconté deux incidents qui ne sont pas à leur honneur.

"J'ai pu constater", dit plus tard l'orateur, "que toutes les motions présentées par la clique à l'assemblée du 14 janvier avaient été écrites à l'avance sur le même papier, par la même machine, quelle farce! Tout était décidé."

"Pourquoi avant l'ouverture de la séance, n'ont-ils pas voulu seulement faire part de leur projet aux personnes qu'ils voulaient décapiter?"

Les fameux alliés et "conciliateurs" n'ont pas seulement eu la délicatesse de se rendre au caucus des Canadiens français, selon la coutume en usage.

M. Bélanger avant de terminer annonça qu'il aura l'occasion avant longtemps de traiter de la crise actuelle avec plus de détails inédits.

"Ce que je vous ai dit ce soir n'est que le premier versement," conclut-il avec un sourire. Il fut longuement applaudi.

Quatre sténographes, affiliés à aucun journal de la ville, ont passé une soirée très affairée à prendre le verbatim des délibérations au ralliement patriotique.

A un interrupteur qui s'obstinait à mettre en doute la véracité de certaines assestions de M. Bélanger et qui se glorifiait de ne pas s'être laissé "emplir", M. Bélanger répondit:

"Il y a des gens qui sont faciles à emplir, mais d'autres pour qui c'est impossible parce qu'ils sont trop creux."

Après l'adoption des voeux, dont le texte suit plus bas, l'auditoire entonna l'hymne national, "O Canada."

TEXTE DE M. ARMAND LACROIX

Messieurs,

Au début de cette veillée des pères de famille de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa, je tiens à me faire l'écho de l'indignation publique. Nous sommes, nous, comme tous les autres fidèles de la paroisse de la Basilique, des enfants respectueux et soumis. Jusqu'ici, en face d'une crise qui insulte à nos sympathies, à nos convictions, à notre passé, nous avions gardé le silence. Nous espérions que les nuages de mort se dissiperaient d'eux-mêmes. Hélas! mes chers amis, vous savez ce qui se passe: ces jours derniers, nous avons été témoins d'une scène inouie dans le sein de la Commission scolaire. Les hommes que nous honorons d'une confiance justifiée, un héros de vaillance comme M. Samuel Genest, des serviteurs patriotes de nos intérêts comme les commissaires Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette et Lepage, sont comme mis au ban de la majorité de la nouvelle Commission. Cela, il faut le déclarer, n'a pu se faire que par le secours d'alliés inattendus, et naturellement peu portés à faire l'affaire de la population française de la Capitale.

Contre de tels traitements, contre ces exécutions trop rapides pour être équitables, nous protestons de toute notre force.

Hélas! au début de cette assemblée, nous avons un autre devoir à remplir, devoir douloureux mais devoir qui s'impose, celui de protester contre ceux qui nous ferment, nous paroissiens de Notre-Dame, les portes de la salle Paroissiale, notre salle à nous comme aux autres. Nous avions demandé l'usage de cette salle, qui n'a été refusée à personne, pas même à la minorité juive de la Capitale.

Qu'on le veuille ou non, la lumière se fera, la justice se fera. Sans doute, nous ne sommes rien, nous; nous n'avons à offrir ni argent, ni titres, ni places; nous sommes mêmes inhabiles à parler. Mais nous sommes riches d'une richesse que rien ne nous enlèvera, c'est l'amour de la justice, de l'ordre et de la paix. L'ordre, il n'existera pas, tant qu'on essaiera de mettre des cadenas aux lèvres de ceux qui en ont assez de l'impunité des agitateurs; la paix, elle n'existera pas, tant que des hommes, égarés par la manie des grands dérangements, auront seuls le droit de parler de justice et de l'outrager; la justice, elle n'existera que le jour où la lumière aura le droit de se répandre et de montrer à foule de malheureux qui abusent de sa patience.

CEUX QUI MERITENT NOTRE CONFIANCE

Nous sommes ici, ce soir, pour libérer nos consciences. Nous ne voulons qu'il soit dit plus longtemps que nous approuvons ce qui s'est passé, le 14 janvier dernier, à l'Ecole Guigues, où siège la commission scolaire, l'Ecole sauvée par un Genest et par nous.

Nous sommes ici, ce soir, pour affirmer solennellement, fièrement, unanimement, que nous gardons toujours notre plus entière confiance à M. Samuel Genest, et aux commissaires Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Barrette et Lepage.

Nous sommes ici, ce soir, pour leur offrir nos sympathies dans la lutte regrettable qu'on leur fait, les assurer de notre plein concours, tant qu'ils suivront une ligne de conduite aussi honorable pour eux-mêmes que profitable aux pères de famille canadiens-français de la Capitale.

Voilà le premier objet de cette veillée patriotique: rendre justice au dévouement, à la loyauté, à la vaillance. Car les hommes, dont le patriotisme bien compris se refuse à des concessions contraires aux intérêts des pères de famille, méritent autres choses que les traitements indignes que les coalisés du 14 janvier leur font subir.

Ils sont plutôt dignes de la confiance populaire, dignes à ce point qu'ils viennent de recevoir, des mains du vénérable archevêque d'Ottawa, ce témoignage d'honneur:

"Messieurs Genest, Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette, Lepage, les services signalés que vous avez rendus aux Ecoles séparées, depuis plusieurs années, pour la plupart, me font un devoir de vous adresser l'expression de ma vive admiration, de mes plus sincères félicitations pour votre dévouement et pour votre esprit de justice, générateur de paix solide."

Dans le document cité, lettre du 19 janvier, 1931, Mgr l'Archevêque appelle ces mêmes hommes "Les commissaires désireux de la paix", ceux qui n'ont en vue que le bien des écoles, les intérêts des contribuables, l'encouragement aux instituteurs et le progrès des enfants". Et ils s'appellent Genest, Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette, Lepage, et pas autrement. Qu'on l'apprenne partout où il est besoin qu'on le sache!

Eh! bien, est-ce pour leur dévouement, leur esprit de paix, leurs preuves de justice, l'amour de la défense des intérêts les plus sacrés, que nous allons abandonner ces hommes, ces soldats décorés en plein champ de bataille? Non, ces hommes ont le droit et l'honneur pour eux, comme ils ont notre approbation et l'appui de vrais patriotes.

Messieurs, je viens de vous exprimer ce que pense l'immense majorité des contribuables des Ecoles Séparées à Ottawa, les éloges vraiment sans prix que fait S. G. Mgr l'Archevêque de M. Samuel Genest et de MM. les commissaires Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette, Lepage.

LEURS ETATS DE SERVICES

Mais ces hommes admirables, voici qu'on les accuse d'avoir méconnu certains intérêts. De ces fautes, s'il en est, il en est peu qui soient nettement définies, ce qui démontrerait que leurs accusateurs regretteraient, au fond, les malaises d'aujourd'hui.

Tout de même, il semble que sur un point ils ne veulent rien pardonner à l'ancien président de la commission scolaire et à ses amis de s'en être tenus à la centralisation des cinquième et sixième cours. Si c'est là tout l'objet du malentendu, soyez sûrs, Messieurs, qu'il est des plus faciles d'en absoudre M. Genest et son groupe.

Voici les faits.

Avant 1926, la Commission scolaire versait à l'Académie La Salle une somme convenue pour les garçons qui y suivaient le Ve cours. Le 26 août de la même année, la Commission scolaire décida, à la demande de certains contribuables, de permettre aux parents d'envoyer leurs enfants soit à l'Académie, soit à l'Université. C'est-à-dire qu'une entente fut négociée avec l'Université, entente qui donnait à cette institution. Les privilèges déjà concédés à l'Académie, mais sans rien toucher aux privilèges de l'Académie.

On ne reproche pas trop amèrement à la Commission cette décision de 1926. C'est plutôt la décision de 1927 qui serait la cause d'un malentendu.

Or, quelle est la signification de cette décision? Quels sont les motifs qui l'ont inspirée? Deux questions, qui vont avoir ici leurs réponses.

Exposons la situation relative au VIe et Ve cours. La Commission donnait ces Ve cours dans plusieurs écoles de la ville: à Brébeuf, à Guigues et à St-Jean Baptiste pour les garçons, et aux écoles Sainte-Anne, Duhamel, Notre-Dame du Rosaire et Saint-Conrad, pour les filles. — En outre, la Commission projettait d'en o rir à Saint-Charles. Notons que les garçons ne faisaient qu'une année de Ve cours dans les écoles de la Commission et faisaient ensuite deux autres années à l'Académie avant 1926, et depuis 1926, au choix, à l'Académie et à l'Université.

En 1927, la Commission envisagea, non seulement la question des élèves, qui fréquentaient l'Académie, mais un problème qui affectait tout les élèves qui suivaient le Ve cours, sans distinction de sexe ni d'écoles. Elle décida la centralisation pour deux motifs principaux: efficacité dans l'enseignement et économie.

A cause de leur nombre restreint dans chaque école, les élèves des Ve cours étaient groupés dans une même classe, sous la direction d'un même instituteur. Il est évident que les résultats de l'enseignement, donné en des conditions aussi désavantageuses, ne pouvaient satisfaire et les maitres et les élèves, et les commissaires et les pères de famille.

Des calculs faits à l'époque révèlerent que la centralisation — écoutez bien, je vous prie — que la centralisation opérerait une économie de $9,600.00 pour la seule première année. Et l'on peut assurer que, l'augmentation sensible du nombre des élèves dans les Ve et VIe cours centralisés, cette économie ne fait que s'accroitre, pour le plus grand bien des contribuables. Est-on sérieux, lorsqu'on reproche à M. Genest ce

(Suite à la 13ème page.

SOUPES Canadiennes AYLMER

LES Soupes AYLMER sont préférées des enfants canadiens dès que ceux-ci ont eu l'avantage d'y goûter . . . C'est qu'ils savent apprécier la saveur distincte et naturelle de ces excellentes soupes exclusivement canadiennes . . . Les enfants qui grandissent *ont besoin* de manger souvent de ces soupes saines et économiques. Il ne faut pas s'étonner si les mamans canadiennes préfèrent les Soupes AYLMER pour leurs familles . . . elles possèdent une *"Saveur Supérieure à un Coût Moindre!"* Votre épicier vous approvisionnera régulièrement de ces savoureuses et nourrissantes Soupes AYLMER.

Canadian Canners, Limited

Avec plus de 80 établissements pour la mise en conserves des fruits et légumes provenant des jardins des provinces de Québec, Ontario et Colombie Britannique.

9 Délicieuses SOUPES AYLMER

Tomates
Légumes
Pois verts
Céleri
Asperges
Queue de boeuf
Consommé
Poulet avec riz
Boeuf et légumes

FIC

A&P ESTABLISHED 1859 "WHERE ECONOMY RULES"

Argent dans Votre Poche

Lorsque vous payer à votre épicier plus que ce que vous devriez, vous mettez de l'argent dans la poche d'un autre. Lorsque vous épargnez en achetant au plus bas prix des aliments de qualité, c'est de l'argent que vous mettez dans votre poche.
L'achat régulier aux Magasins A. & P. abaisse vos factures d'aliments, parce que les Magasins A. & P. fonctionnent suivant la plus petite marge possible des profits.
Son service d'inspection vous assure de la qualité.

OEUFS frais de première qualité — la douz. — 31c
Allumettes MAPLE LEAF — 3 boites — 23c
FLEUR "Five Roses" — sac de 7 livres 23c; sac de 24 livres — 79c
SAVON COMFORT — -- -- — 10 morceaux — 43c
CONFITURES AUX FRAISES étiquette rouge Aylmer, — pot de 40 onces — 37c
SOUPES AYLMER — -- -- — 3 boites pour — 25c
FEVES DE CLARK Boite No 3 dans sauce aux tomates — 2 boites — 29c
GRAISSE PURE — Paquet de 1 livre — 19c
RIZ par quantité de fantaisie — 3 livres — 17c

Gros Pois "Aylmer", la boîte 20c
Fèves Blanches Ontario, la livre 5c
Pois Entiers à Bouillir, la livre 5c
Macaroni et Spaghetti, par quantité . . . . . 3 livres 25c
Catsup "Idéal", 26 onces 17c
Pilchards "Snow Cap", grosses boîtes . . . . . 2 pour 25c
Café Eight O'Clock, la livre 35c

Fleur Robin Hood paquet de famille de 7 livres — le paquet 33c
1 Bol à Mélanger avec chaque achat de 2 paquets de Fleur Robin Hood

La boulangerie moderne hygiénique A. & P. vous offre ces délicieux gâteaux.
Gâteaux d'une livre — Fruits foncés, Fruits pâles, Raisins, Cerises, Ordinaires — paquet 1 livre — 25c

Laitue "Iceberg" Croustillante et ferme — 2 pour 11c

Rosbif dans le paleron, la livre 13c
Gigots de Porc Frais, la livre 19c
Gigots de Mouton, la livre 29c
Bacon à Déjeuner, Gunn's Tip Top, tranché. La livre 29c
Rouleaux Cottage Peamealed, la livre 21c
Filets fumés, la livre 15c
Finnan Haddie, la livre 13c
Saumon Silverbright, à la pièce la livre 15c
Hareng frais . . . . . 3 livres 25c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA CO. LIMITED OF CANADA
"Les Magasins de Service et de Propreté"

FEUILLETON DU "DROIT"

Le Lac Ontario

Par FENIMORE COOPER

"Maître Cap, dit aussitôt Jasper à demi-voix, mais avec vivacité, faites comme moi si vous voulez sauver votre nièce. Mabel, couchez-vous au fond du canot."

Les branches plantées devant la petite anse étaient déjà arrachées; le jeune homme tira son léger esquif, et, aidé du vieux marin, il le poussa dans le courant et se mit à remonter très près de la rive, de façon à doubler la pointe dont nous avons déjà parlé. Chingachgook sauta vite à terre afin de surveiller les Iroquois. Pathfinder, dont la barque était plus enfoncée dans les sables de la rive, fit signe à Arrowhead de l'aider à la dégager; ils partirent en toute hâte à la suite de Jasper. Mais, comme ils côtoyaient le petit promontoire qui devait les dérober à la vue des sauvages, le chasseur, placé à l'avant, sentit tout à coup son embarcation plus légère; il se retourna: Arrowhead et sa femme avaient disparu. L'idée d'une trahison se présenta à son esprit; mais ce n'était pas le moment d'y songer, d'autant mieux que des cris féroces annonçaient que les Mingos venaient de découvrir le cadavre du jeune Indien frappé par Chingachgook. Ils ne tarderaient point à arriver; un coup de fusil se fit entendre. Jasper prit alors le parti de traverser l'Oswego et de demander un asile à l'autre rive; ce que voyant, Pathfinder, toujours dévoué et sentant les sauvages déjà sur son dos, l'imita, mais en se maintenat plus bas dans le courant et sur la même ligne, de façon à attirer sur lui et à intercepter les coups. Il fallait coûte que coûte sauver la fille du sergent.

Jasper vit sa manoeuvre et comprit toute la générosité de son ami; et pendant que les coups de mousquet pleuvaient de la rive, il trouva moyen d'agiter une de ses rames et de montrer à son ami le point où il voulait aborder.

Pathfinder ne s'inquiétait nullement des coups; il manoeuvrait habilement, couvrant toujours l'autre barque. Bientôt Jasper se rapprocha de la rive; maître Cap, qui ne manquait point de courage et aimait sincèrement sa nièce, l'aidait de son mieux. Ils n'avaient plus que quelques coups de rames à donner pour s'abriter sous les aunes, et ils étaient déjà hors de portée des fusils des Mingos. Il n'en était pas de même de Patfinder; les sauvages remontant toujours, il lui avait fallu pivoter sur lui-même pour continuer son rôle d'écran protecteur pendant que Jasper gagnait la rive opposée, et maintenat il se trouvait exposée, aux coups de tous ses ennemis réunis, de ceux qui étaient entrés dans la rivière aussi bien que de ceux qui s'étaient massés sur la crête du petit promontoire.

Le sang-froid et la fermeté du chasseur ne l'abandonnèrent pas dans cette situation difficile. Il savait qu'il ne pouvait devoir son salut qu'à un mouvement continuel; aussi ne cessait-il d'imprimer à sa pirogue une action aussi vive que variée. Heureusement pour lui les branches de la rive gênaient beaucoup les sauvages pour ajuster, et d'autre part ceux qui étaient dans la rivière ne pouvaient guère recharger leurs armes.

Sa situation devait pourtant devenir plus critque encore; il ne pouvait, sans ralentir ses mouvements, traverser le milieu du courant; force lui était donc, pour rejoindre ses amis, de se laisser aller à la dérive. Mais un groupe d'Indiens remontant la rivière et accourant au bruit venait de prendre possession, au milieu même de l'Oswego, d'un massif de rochers commandant un rapide dont la passe étroite était la seule issue par où pût s'échapper le malheureux chasseur. Il jugea la situation d'un coup d'oeil et prit rapidement son parti: il saisit sa carabine et sauta sur les rochers qui montraient leurs têtes à fleur d'eau. La pirogue abandonnée s'en alla à la dérive au milieu des rochers, et finit par s'échouer près de la pointe dont nous avons parlé, que le chasseur venait de quitter et près de laquelle étaient postés les Iroquois.

Cependant le sort de Pathfinder ne s'était guère amélioré; il avait peine à sauvegarder sa carabine et sa corne à poudre, et il lui était impossible sans abandonner l'un et l'autre de songer à rejoindre Jasper et ses amis. Les Iroquois, étonnés de son audace, avaient ralenti leur feu; mais ils reprirent bientôt courage, et les balles vinrent faire rejaillir l'eau tout autour de lui: aucune ne l'atteignit pourtant, on eût dit qu'un charme le défendait de tous les coups. Il lui fallait changer sans cesse de position, aller et venir dans un espace étroit, se défendre du courant et se garder des balles venant de deux ou trois points différents, heureusement placés tous sur la rive droite. Il atteignit pourtant un rocher dont la tête dépassait un peu le niveau des eaux; il fut bien aise d'y déposer son fusil et sa corne à poudre, et de pouvoir placer son corps à l'abri des projectiles des Mingos; mais, outre que ce n'était point une solution, il comprit qu'un autre danger allait le menacer dans la situation qu'il venait de choisir. Les Mingos venaient de s'emparer de la pirogue, et ils se préparaient à traverser la rivière.

"Pathfinder, cria Jasper du milieu du buisson où il était caché, ne pouvez-vous laisser votre carabine sur le rocher et venir nous rejoindre à la nage? car si ces coquins parviennent à mettre leur pirogue à flot, vous ne pourrez plus leur échapper.

—Eau-Douce, le véritable homme des bois ne se sépare jamais de son arme. D'ailleurs je viens de reconnaître là-bas ce reptile d'Arrowhead; sa trahison est sûre, je voudrais pouvoir l'en faire repentir; je ne me séparerai pas de Tue-Daim dans un pareil moment. Vous n'avez pas laissé, Jasper, la fille du sergent sur la rive à portée des balles?

—Non, non, elle est à l'abri et soigneusement cachée. L'important est que nous gardions la rivière entre nous et les Iroquois. Je voudrais que vous fussiez, ainsi que le Grand-Serpent, à mes côtés; les Mingos n'oseraient pas forcer le passage nous sachant là tous les trois.

—Vous avez raison, Eau-Douce; mais notre situation présente ne nous met pas en mesure de les en empêcher.

—Avec ma pirogue, dit Jasper, vous pourriez passer sur cette rive sans craindre de mouiller votre arme.

—Je ne veux pas que vous vous démasquiez, Jasper; les Mingos pourraient vous atteindre dans votre canot pendant la traversée; il ne faut pas nous exposer à laisser sans défenseurs la fille du sergent.

—J'ai mon projet, reprit le jeune homme. Essayez de saisir au passage ce rameau vert lancé par maître Cap du point où mon canot est amarré; si le courant le place à votre portée, il vous lancera l'esquif à son tour.

—Je suis homme des bois, voilà une idée d'homme accoutumé à vivre sur l'eau."

Le rameau vert fut saisi au passage par le chasseur; peu d'instants après il était en possession du canot.

"Couchez-vous au fond, cria Jasper, et laissez-vous aller à la dérive.

—J'aime à faire face à mes ennemis.

—Et Mabel? dit Eau-Douce à son tour.

—Vous avez raison. Il faut laisser la gloriole aux Iroquois."

En un instant la pirogue fut remisée en lieu sûr, et le chasseur posté dans un buisson de façon à commander le passage de la rivière.

Il était temps: trois Iroquois, pensant que leurs adversaires réunis avaient dû s'enfuir à travers les bois, venaient de s'embarquer sur la pirogue; ils quittèrent la rive avec précaution et s'avancèrent au-dessus du rapide dans des eaux relativement tranquilles. Celui qui tenait la rame connaissait parfaitement son métier, aussi le léger esquif voguait-il comme une plume sur la surface des eaux.

"Ferai-je feu? demanda Jasper.

(A suivre)

VILLE-MARIE, QUE.

20 janvier, 1931.

Dimanche, le 11 janvier dernier, eut lieu à la salle paroissiale de Ville-Marie, la distribution solennelle des prix aux jeunes membres du Cercle d'alimentation des veaux:

1er Edna Brouillard, 10 ans, $11.25; 2e Jean Rannou, 11 ans. $10.50; 3e Emmanuel Rivest, 17 ans, $9.75; 4e Jessie McCann, 10 ans, $8.75; 5e Georges St-Pierre, 12 ans, $7.75; 6e Emilien Rivest, 10 ans $6.25; 7e Eva Pétrin, 12 ans, $6.00; 8e Lucienne St-Pierre, 11 ans, $6.00; 9e Rosaire Paul, 12 ans, $5.75; 10 Dan McCann, 12 ans, $5.50; 11e Paul Beaudry, 14 ans, $5.00; 12 Fernand Simard, 13 ans, $4.75; 13e C.-E. Sirard, 12 ans, $4.75; 14e Roger Belliard, 13 ans, $4.50 15e Julien Belliard 17 ans, $4.00.

Ce concours fut organisé par les Agronomes L.-J. Bégin et L.-A. Tremblay, asistant. Ces derniers, en quelques mots, firent voir à l'assistance le but de ce cercle qui est d'inculquer chez les jeunes un plus grand intérêt dans le soin de l'alimentation et de l'élevage ainsi que dans la vie de la ferme en général.

Honneur donc à ces jeunes méritants qui promettent à la belle cause de l'Agriculture, et félicitations à MM. les Agronomes qui se dévouent sans compter dans l'intérêt de cette honorable profession.

DECES:—

Nous avons le regret d'annoncer le mort, survenue le 13 janvier de Mme Alfred Girard, née Anna Champagne, après plusieurs mois d'une maladie qui ne laissait cependant pas prévoir une fin aussi saudaine.

Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, quinze enfants, dont l'aîné des garçons est âgé de 22 ans, l'aînée des filles 16 ans, et le plus jeune 2 ans.

Son service et sa sépulture ont eut lieu le 20 janvier.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

BAPTEMES:—

Marie, Marguerite, Thérèse, enfant de M. et Mme Georges Serive, née le 1er janvier et baptisée le 3. Parrain M. Henri Serive, oncle de l'enfant, marraine, Mlle Antoinette Malette, tante de l'enfant.

Le 5 janvier: Joseph, Edmond, Robert, né à l'hôpital le 4, enfant de M. et Mme Edmond Morrisset. Parrain et marraine, M. et Mme A. Simard, de Ville-Marie.

ELECTIONS MUNICIPALES:—

Ont eu lieu le 19 après une lutte chaude de part et d'autre, les élections municipales de Ville-Marie. Au village, à la mairie: M. Albert Guay, maire actuel, M. Sylvio Bellehumeur aspirant.

Conseillers: MM. Willie Chenier, B. Desrochers. Opposants: MM. J. Dumont et J.-B. Marleau.

Duhamel-Ouest: A la mairie: M. Henri Adam, maire actuel; Aspirant, M. Arthur St-Pierre.

TIMMINS, ONT.

20 janvier, 1931.

M. et Mme Dalphise Charbonneau ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, né le 29 décembre, baptisé sous les noms de Joseph, Vincent, Gilbert.

Samedi le 3 janvier 1931 est née à M. et Mme H. Rigan une fille.

Mme A. Gauthier d'Ottawa rend visite à sa mère, Mme L. Campeau, de la rue Spruce.

Le 25 décembre M. Paul-Emile Martel fils de Mme A. Martel conduisait à l'autel Mlle Ruby Godin, de cette paroisse.

Mme Harry Lacroix, du Lady Laurier Hôtel, est retenue à sa chambre pour grave maladie.

Vendredi, le 2 janvier, est née a M. et Mme Noé Taillefer 111 ave Mont-Joy u.. garçon.

M. Aimée Lafond est de retour parmi nous après avoir passé le temps des fêtes à Chutes L'Esturgeon et Cache Bay o ùil a visité ses parents et amis. Il est revenu accompagné de son frère qui demeurait à Cache-Bay.

M. Lio. St-Onge, employé comme boucher chez M. D. Laprairie nous quitta pour asister aux funérailles de M. Jean St-Onge, décédé à Chutes L'Esturgeon. Nos sympathies à M. et Mme Léo. St-Onge de cette paroisse, ainsi qu'aux parents du défunt.

M. H. Lepine qui est retenu à l'hôpital Ste-Marie ne prend pas de mieux.

La résidence de Mme H. Laiwer, 3 Elm sud, a été complètement détruite par le feu. Les pertes sont de $5,000 couvertes par les assurances.

M. Théo. Mousseau s'absente pour un voyage d'une semaine.

Toutes personnes qui désirent faire paraître des nouvelles dans le journel Le "Droit" sont priées de les adresser à boite 1517 ou par une visite personnelle à notre correspondante Mlle Annonciale Labelle qui demeure à 33 Hollinger Lane.

M. et Mme Eugène Labée on eut la douleur de perdre leur bébé décédé à l'hôpital Sainte-Marie ces jours derniers. Nos sympathies à M. et Mme Labée.

Mme Jim Mousseau est retenue à l'hôpital Sainte-Marie depuis plusieurs jours pour une très grave maladie.

Lundi soir nous avions le plaisir d'avoir parmi nous le club de gouret de North Porquepine qui est venu jouer avec les jeunes gens de la ville. North Porquepine remporta la victoire par 4 à 3. Nous espérons que nos jeunes gens de Timmins prendront leur revanche en temps et lieu.

Nous annonçons aux personnes de Timmins que le Cercle Canadien Français tiendra son assemblée annuelle et générale pour la réélection des officiers ou l'élection de nouveaux officiers, le 23 janvier 1931, à 8 hres p. m., dans la salle paroissiale de Timmins, secrétaire, M. Nap. Caron.

M. et Mme W. Davidson sont de retour d'un voyage à Toronto.

M. Jean-Baptiste Leboutah ainsi que Mme Leboutah nous quittaient ce jours derniers pour un voyage à Montréal, et autres endroits où ils rendront visite à leurs parents et amis.

Ces jours derniers un feu à détruit un magasin a rayons, une boulangerie, un salon de barbier, un salon de pool et un magasin où l'on vendait des machines à coudre. On ne connait pas la cause du feu. Les pertes sont couvertes par les assurances.

LEFAIVRE, ONT.

21 janv., 1931.

SPECIAL.

Le concours de broquettes est enfin terminé, le tirage fut fait samedi soir, et M. l'abbé Emile Levac s'est rendu pour compter les broquettes. Le numéro exact était 744, et comme personne n'avait eu le numéro exact, le plus rapproché, no 750, M. Fortunat Séguin, 1er prix un kodak; M. Hervé Lacombe, 2e prix, un Album et trois enveloppes de coins; les deux gagnants sont de Lefaivre, Ont.

Dimanche dernier eu lieu à Lefaivre, la mascarade telle qu'annoncée. Ce fut un très beau succès, on distribua 15 prix.

M. Jean-Paul Rouleau, d'Alfred, plus rapide patineau, une tabatière, costume Old Dutch.

1er prix— M. Oscar Rouleau, meilleur costume de Prince, petit cadran de bureau.

2e prix— M. Albert Hotte, costume le plus ancien, un cadran.

3e prix— M. J. A. Lavoie représentait Baptiste, très beau costume, miroir et pot à barbe.

4ème prix— Sa Compagne, M. J. D. Beauchamp forgeron, castume de Catherine, Set d'épicières.

4e prix— M. Jos Laviolette, meilleur costume de fille, boite de papier à lettre.

6ème prix— M. D. O. Charbonneau représentant un homme d'affaires, un foulard.

7ème prix— M. Ovila Gratton, meilleur habit bouffon, une cravate.

8ème prix— M. Joseph Préseault représentant une fournaise, une musique.

9ème prix— M. Wilfrid Bricault, le costume le plus comique, mexicain, une boite de cigarettes.

10ème prix— M. François Préseault, plus belle petite fille, bas golfe.

11ème prix— Rhéal Lefaivre, le meilleur des petits patineurs, papier à lettre.

12ème prix— M. Conrad Charbonneau, le plus jeune représentant un vieillard, une boite de chocolat.

13ème prix— Omer Hourangeau, une paire de lunette.

14ème prix— M. Maurice Gratton.

15ème prix— M. Daniel Cousineau, une boite de poudre.

Nous remercions beaucoup les gens qui sont venus assister à la mascarade dimanche soir.

M. et Mme Jos Cauvin sont gravement malade, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche prochain à 3 heures, grande partie d'hockez, le club du village contre les gens mariés. Venez en foule.

ST-BERNARDIN

21 janvier, 1931.

M. Paul Besner a subi une opération pour l'appendicite la semaine dernière à l'hôpital général d'Ottawa. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. William Lalonde a été élu marguillier remplaçant M. Bélonie Charlebois.

MM. Philippe Méthot et Emile Levac étaient de passage à St-Isidore, dimanche.

M. Wilfrid Lalonde, de Montréal, est en visite chez ses parents de St-Bernardin.

M. et Mme Jean Gauthier et sa famille sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours chez ses parents.

M. Victor et Mlle Germaine et Ida Lalonde prenaient le souper chez M. Adrien Besner, de Fournier, samedi dernier.

Prenaient le souper chez M. Armand Bougie, dimanche, M. et Mme Euclide Brabant, M. et Mme Thaddée Brabant et leurs enfants. M. et Mme Alpha Brabant et leurs enfants.

Mlles Marie-Laure Gingras et Clara Leroux sont retournés à Montréal après avoir passé quelques jours à St-Bernardin à l'occasion des noces de son frère, Ernest Leroux.

M. et Mme Oscar Lamoureux et leur fils, Bernard, ont passé quelques jours, la semaine dernière, chez son père, M. Fabiana Besner.

Prenaient le souper chez M. Alfred Lavac, dimanche, M. et Mme Léopold Charlebois et leurs enfants, Roger, Mathieu, Réjeanne, M. Eugène Charlebois et sa fille Reina; MM. Bélonie et Ovila Charlebois; M. Roméo Charlebois, ses enfants, Fleur-Ange et Viateur; M. et Mme Ernest Bougie et leurs enfants, Hector, Thérèse et Elgrian; M. Emerié Levac et ses fils Lionel et George.

Le 11 janvier, plusieurs parmi nous se réunirent chez M. et Mme Adrien Wathier pour une soirée des plus agréables. On remarquait: M. Philippe Wathier, Mlles Simone et Lucia Legault, M. Clément Wathier, Mlle Lucile Ménard, Mlles Annette, Blanche et Lucienne Wathier; M. Albert Couture, M. Lionel Levac, Mlle Emérencienne Laviolette, M. Omer Levac, Mlle Laurette Levac, Samuel, Emilia, Augustine, Albertine Wathier, M. et Mme France Larivière, M. Henri Larivière, Victor, Ida et Lucile Lalonde, Yvonne Lalonde, Henri Deschamps; Eva, Annette, Rosanna et Arcade Souligny, George Lalonde, Germaine Lalonde, Laura, Ida et Flore Martin, et plusiuers autres. Tous se retirèrent à une heure assez avancée très enchantés de leur veillée.

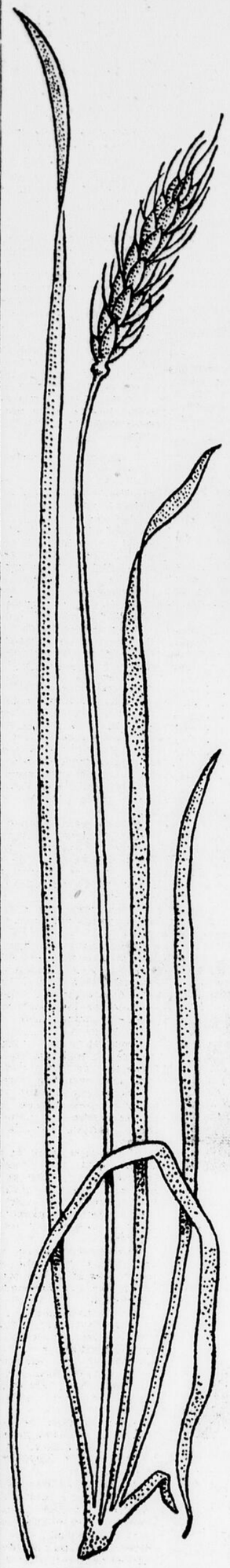

Le Blé est Roi

AIDEZ NOS FERMIERS CANADIENS À DISPOSER DE LEUR SURPLUS DE BLÉ

MANGEZ DEUX BISCUITS SHREDDED WHEAT

chaque jour et vous réduirez matériellement le surplus de Blé Canadien

Chaque partie du blé entier est présente dans le Shredded Wheat qui, avec du lait, fournit tous les éléments nécessaires au corps humain. Et de plus, vous aiderez les fermiers Canadiens et votre santé en bénéficiera au prix de quelques sous seulement.

9,000,000 de CANADIENS

peuvent aider à maintenir la plus grande industrie du Canada

The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd.
Niagara Falls, Canada

Exclusivement les plus grands consommateurs de Blé Canadien parmi les fabricants de céréales du monde.

FAIT AU CANADA SEULEMENT DE BLE CANADIEN PAR DES CANADIENS

Nutritif et Sain pour Enfants qui Croissent

Donnez aux enfants une tasse d'Oxo chaud avec un biscuit quand ils entrent de la classe ou du jeu. La substance nutritive, riche et facilement assimilable d'Oxo leur donne la force de résister aux rhumes et autres malaises et leur confère vigueur, énergie et vitalité.
Tout juste une cuillerée à thé de Cordial Oxo dans une tasse d'eau chaude—prêt en un clin d'oeil.
En bouteilles de 6 et de 10 onces chez votre épicier.

1169

Mal de dos Jambes endolories

Si vous êtes obligé de vous lever la nuit, si vous souffrez de maux de dos, de fréquentes nécessités au cabinet, de jambes endolories, de nervosité, de rhumatisme, d'acidité, de brûlement, d'irritation de vessie ou de faiblesse de vessie vous affaiblissant, vous déprimant, vous décourageant, essayez le traitement Cystex. Il produit de prompts résultats, circule dans le corps en 15 minutes. Des milliers de personnes le recommandent. Ne perdez pas courage. Essayez stex (prononcez Sisstex) aujourd'hui, avec une garantie absolue. Doit avoir promptement raison de ces affections, stimuler le sommeil et l'énergie, ou l'on vous remboursera votre argent. Seulement 75c en toutes les pharmacies.

Rhumes de Poitrine Cèdent devant ce traitement

Frictionnez Vicks; mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement.

VICKS VAPORUB

Pour Tout Refroidissement

Un père maigre et maladif engraisse de 15 livs en 3 semaines

ANSELMO, ALTA. — M. E. Kother dit ceci: J'étais si épuisé, affaibli, nerveux, que je ne pouvais travailler. J'essayai la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). J'engraissai de 15 livres en 3 semaines. Ma santé me fut restaurée."

Les personnes maigres, faibles et nerveuses sont surprises de constater qu'elles engraissent de 5 à 15 livres en 3 semaines. Les laides dépressions, les membres décharnés s'arrondissent. Une nouvelle vigueur dès le premier jour. La constipation, l'indigestion, l'état nerveux disparaissent en une nuit. Chasse le danger de sérieuses maladies.

La Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) est deux grands toniques en un seul. De la levure de brasseur donnant de l'embonpoint plus le fer qui enrichit le sang. De beaucoup plus effective que la levure non médicamentée. Résultats en la moitié du temps ordinaire.

Ne soyez pas maigre, faible, nerveux. Prenez ces agréables petites pastilles. Pas de goût de levure; pas de gaz. Si vous n'obtenez pas de prompts résultats, le manufacturier vous remboursera votre argent. Procurez-vous aujourd'hui de la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) en toute pharmacie. Portez-vous bien demain. Vous engraisserez vite.

Finance — Commerce

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes.

	Taux Div	Prix App.	Rend. P.C.
Abitibi prio.	6.00	41	14.64
Bawin Grain prio	0.50	8½	7.74
B. C. Power "A"	2.00	35½	5.63
Belgo C Pap. prio.	7.00	81	8.64
Bell Telephone	8.00	145	5.52
Brompton	2.00	10	20.00
Build. Prod. "A"	2.00	24	8.33
Can. Bronze	2.50	35	7.14
" prio	7.00	110	6.36
Can. Car	1.75	18¾	9.21
Can. Car prio.	1.75	25	7.00
Can. Cement prio.	6.50	92	7.06
Can. Converters	5.00	88	7.35
Can. Forgings "A"	1.50	15	10.00
Can. Nor. Pow. prio.	7.00	107	6.54
Can. Fairbanks prio	6.00	83	7.23
C. G. El. prio.	3.50	60	5.83
Can. Malting	1.50	13	11.54
C. P. R.	2.50	41	6.10
Cockshutt Plow	60	9½	6.49
Dom. Bridge	3.60	53	6.79
Dom. Engineer.	4.00	49	8.16
Dom. Glass	7.00	112	6.25
" prio.	7.00	115	6.09
Dom. Textile	5.00	79⅞	6.26
" prio.	7.00	120	5.83
Eastern Dairies	1.00	20	5.00
Enamel & Heating	1.00	8	12.50
Foundation C. of C.	1.00	8	12.50
Goodyear prio.	7.00	104	6.73
Chas. Gurd	2.00	27	7.41
Gypsum, Lime & A.	.80	12⅜	6.40
Hamilton Bridge	2.00	16½	12.12
" prio.	6.50	70	9.29
Hollinger	.65	8.30	7.88
Imp. Oil	.50	17¾	2.82
Imp. Tobacco	.45	9¼	4.86
(Extras inclus)
Inter. Nickel	1.00	15	6.67
Int. Utilities "A"	3.50	34¾	10.07
Jamaica U. S. prio.	7.00	109	6.42
Lake of the Woods	3.20	18½	17.30
" prio.	7.00	111¼	6.29
Lindsay, C. W.	1.00	10	10.00
" prio.	6.50	78	8.34
McKinnon prio.	7.00	95	7.37
McColl-Frontenac	.60	20	3.00
Mont. Cottons	6.00	90	6.32
" prio.	7.00	100	7.00
Mont. L., H. & P.	1.50	54½	2.75
Montreal Tram.	10.00	165	6.06
Nat. Breweries	1.60	28½	5.61
prio.	1.75	31	5.65
Nat Brick prio.	3.00	14	21.43
National Steel Car	2.00	35½	5.97
Ogilvie	8.00	280	2.86
" prio.	7.00	127½	5.49
Ontario Steel	1.60	13	12.31
" prio.	7.00	108	6.48
Ottawa Power	6.00	98	6.12
Paige-Hersey	5.00	85	5.88
Penmans	4.00	70	5.71
" prio.	6.00	103	5.88
Port Alfred prio	7.00	50	14.00
Power Corp.	2.00	51	3.92
" prio.	6.00	101¾	5.90
Price Bros.	2.00	39	5.13
" prio.	6.50	95	6.84
Quebec Power	2.50	41½	6.02
Shawinigan	2.50	49¾	5.03
S.-Williams (nouv.)	1.60	26	6.15
" prio.	7.00	119	5.88
Simons & Sons	2.50	20	12.50
So. Can. P. prio.	6.00	106	5.66
St. Maurice V. prio.	7.00	50	14.00
Steel of Can.	1.75	40	4.38
" prio.	1.75	56	4.86
Tooke Bros. prio.	7.00	75	9.33
Tuckett Tob. prio.	7.00	125	5.60
Viau prio.	7.00	72	9.72
Walker-Gooderham	1.00	8¼	12.12
Winn Electric prio.	7.00	80	8.75

Obligations du Canadien National

MONTREAL, 22:—L'on annonçait ici hier au bureau central du Canadien National, l'émission de $50,000,000 en obligations à 25 ans et 4 1-2 pour cent, destiné à Dillon, Read and Co. de New-York ainsi qu'à un grand nombre de banques, importantes, de maisons d'obligations au Canada et aux Etats-Unis.

Les produits, a-t-on mentionné seront affectés au paiement de prêts temporaires, pour améliorations et pour maintes raisons particulières.

Marché des Bestiaux

Il n'y eut pas d'arrivages de bêtes à cornes au marché des bestiaux de Toronto aujourd'hui. La fermeture de mercredi était ferme et le prix des bêtes à cornes de boucherie un peu faibles. Le bétail lourd et les vaches étaient fermes. Les offres furent toutes balayées.

Il n'y eut pas d'arrivages de veaux, ni de porcs. Les porcs clôturèrent à 50 centins de moins mercredi pour la semaine, à $9.00 F.A.B. pour le bacon ou $10.00 sur voie. Il n'y eut pas d'arrivages de moutons et d'agneaux.

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 21. — Cotes moyennes des titres représentatifs des groupes industriels, ferroviaires et d'utilités publiques de la Bourse de New-York:—

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Ut. P.
Aujourd'hui	121.2	100.2	162.7
Hier	121.4	99.3	162.7
Il y a une semaine	121.9	98.9	164.0
Il y a un mois	119.7	93.2	157.3
Il y a un an	169.4	121.3	217.1
Il y a deux ans	211.6	135.6	201.7
Il y a trois ans	146.3	120.4	129.1
Maximum, 1930-31	202.4	141.6	281.3
Minimum, 1930-31	112.9	86.4	146.5
Maximum, 1929	252.8	167.8	353.1
Minimum, 1929	141.4	117.7	156.3

Total des ventes: 1,407,535 titres.

MOUVEMENTS DE LA BOURSE

	Mercredi	Mardi
Nombre de gains	284	377
Nombre de reculs	208	105
Valeurs stables	140	125
Total d'émissions	632	609

Notre équivalent d'or

L'or retenu par le ministre des Finances le 31 décembre dernier, contre les billets de banque et les placements bancaires, forme un total de $96,212,102. Le montant retenu contre le papier-monnaie est de $93,803,189 et contre les placements bancaires selon l'Acte des Placements Bancaires, à $2,408,914. La circulation totale courante est de $138,413,997.

BOURSE DE MONTREAL

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
250	Atlantic Sugar	19¼	+ ¼
3	B. C. Power A	35½	— ¼
30	B. C. Power B	12	+ ⅛
12	B. C. Fish	2⅛	— ⅛
90	Bell Telephone	144½	
651	Brazil	23	— ⅛
10	Building Prod.	24	
30	Can. Bronze	35	
290	Cockshutt	9⅜	+ ⅜
2500	Can. Power	3	
435	Can. Car	18¾	— ¼
90	Can. Gypsum	12¾	
480	Can. Ind. Alco.	5	
40	C. Ind. Alco. B.	2½	
1	Can. Wire C. B.	30	
639	Can. Pac. Rly.	41	+ ¼
296	Cement	13	
100	Cons. Smelt.	138	
25	Calgary Power	145	
67	Dom. Steel	7	
438	Dom. Bridge	53	+ ¾
100	Donnacona Paper	11½	
5	Dom. Tex.	80½	+ ⅝
10	Gurd's Ale	27	
460	Hollinger	8.45	+.45
65	Hamilton Bridge	16½	
25	Howard Smith	5	
649	Int. Nickel	15¼	+ ¼
5	Inter. Power	7	
560	McColl	20	
345	Massey-Harris	8¼	
195	Mont. Power	54½	— ¼
515	Nat. Brew.	28½	+ ½
50	Ogilvie	280	
185	Power Corp.	51	
45	Penmans	70	
70	Quebec Power	41¾	+ ¼
846	Shawinigan	49⅞	— ⅛
100	St. Law. Corp.	38⅜	
25	Steel Car	33½	
33	Steel of Can.	40	
70	Winnipeg Elec.	14½	
	Banques—		
1	Royale	279	— 1
33	Montreal	290	
47	Commerce	230	
35	Nouv.-Ecosse	320	
1	Hochelaga	169½	
	Bons du gouv.—		
1850	Victoire 1934	103.25	
50	Victoire 1937	107.55	
700	Remb. 1940	99.80	
1000	Remb. 1943	103.75	
	Priorité—		
15	Abitibi	41	
520	Can. Car	25	— ¼
30	Can. Cement	92	
3	Can. Hydro	78½	
50	Can. S. S.	16	
5	Inter. Power	69½	
5	Nat. Brew.	31	
27	Price Bro.	95	
10	Robt. Simpson	91¼	
10	Windsor Hotel	71	

BOURSE DE PARIS

PARIS, 22:—Les prix étaient fermes à la Bourse de Paris aujourd'hui.

Les rentes trois pour cent, sont à 86 francs, 55 centimes. Les prêts cinq pour cent, 102 francs, 75 centimes.

Le change sur Londres, 123 francs, 89 centimes. Le dollar était coté à 25 francs, 52 centimes 1-4.

LES PRODUITS DE LA FERME

MONTREAL, 22 janv.:—

Blé ambre, no 3	0.76
Ble, no 4	0.62
Orge no 3	0.36
Orge no 5	0.34
Orge no 4	0.35
Avoine no 3	0.39
Avoine no 1 picotin	0.37
Avoine no 2 picotin	0.33
Avoine, ramassis	0.20
Maïs de l'Argentine	0.60

Farine de blé du printemps:—

Première patente, le baril	$5.20
Deuxième patente, le baril	4.60
Patente à boulanger, le baril	4.30

En barils, sacs, sur voie, taux de Montréal, moins 10 sous le baril pour argent comptant.

Farine de blé d'hiver:—

Qualité de choix, au char, en baril, au sac d'occasion: $3.60 à $3.80.

Qualité de choix en lots fractionnels, en barils, au marché: $3.90 à $4.00.

Farine blanche de maïs, le baril, de $5.00 à $6.10.

ENGRAIS

Moulé blanche, extra	$29.25
Gru	21.25
Son du Manitoba	21.25

A la tonne, comprenant les sacs, sur voie, f. à b., moins 25 sous par tonne pour argent comptant.

Grains secs pour brasserie, $22.00 la tonne en détail.

Avoine roulée: sac de 90 lvs, au détail, $2.40.

Foin pressé, No 2 extra de mil	$15.00
Foion pressé, No 2 de mil	13.00
A la tonne, f. à b., No 3 de mil	12.00

LES VOLAILLES

MONTREAL, 22 janv.:—Voici à quel prix la livre sont cotées les volailles:

	"A"	"B"
Dindes	36-40	33-37
Oisons à rôtir	28	24
Canards à rôtir	30	26
Cannetons	32	28
Poules à bouillir	26-35	23-32
Poulets à rôtir	33-36	30-33

LES OEUFS

MONTREAL, 22 janv.:—

Qualité spéciale	0.36
Frais extras	0.34
Frais premiers	0.31
Extras de poulet	0.29
Frais d'emmagasinage	0.24
Frais seconds	0.24
Premiers d'emmag.	0.21
Seconds d'emmag.	0.19

LE FROMAGE

MONTREAL, 22 janv.:—Le marché du fromage était pratiquement inactif et l'on cote le fromage de 11 sous à 11 sous 1-2 la livre en général pour le blanc et 13 sous pour le fromage coloré.

BEURRE

MONTREAL, 22 janv.:—Le beurre de crèmerie de l'Est se vend à 31 sous 1-2 la livre. Le beurre en tinette vaut 33 centins et celui en bloc d'une livre, 34 sous.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 22:—Les pommes de terre Montagnes Vertes du Nouveau-Brunsick sont cotées à 85 centins le 90 livres, sur voie, 95 centins le 80 livres.

LE MARCHE D'OTTAWA
JEUDI, LE 22 JANVIER, 1931.

Le beurre en tinette se vendait à 35 centins la livre au marché local ce matin. Les légumes sont au même prix. L'activité était trop paralysée pour que le petit nombre des fermiers sur la place songeât à changer les prix. Le marché des viandes était plus actif et certains changements dans les prix ont été enregistrés. Le porc léger se vend à 15 centins la livre et le porc lourd, à 13 centins; l'agneau, 17 centins et le veau à 14 centins. Les poulets sont cotés entre 25 et 32 centins la livre.

VIANDES

Agneau	0.17
Canard, liv.	0.18
Dindes, liv.	0.32
Mouton	0.14
Oies, la liv.	0.23
Porc, léger	0.15
Porc, lourd	0.13
Poules, la liv.	0.18 à 0.20
Poulets, la liv.	0.25 à 0.32
Vaux, carcasse	0.14

DIVERS

Ail, tresse	de 0.25 à 0.30
Betteraves, gal.	0.15
Beurre, liv.	0.35
Carrottes, gal.	0.10 à 0.15
Choux, ch.	0.05
Laitue, ch.	0.05
Navets, ch.	0.05
Oignons, gal.	0.20 à 0.25
Oeufs, douz.	0.35 à 0.40
Panais, gal.	0.15
Persil	0.05
Poireau, paquet	0.05
Pois, pinte	0.15
Pommes de terre, gal.	0.15
Pommes, gal.	0.20 à 0.35
Poulets, ch.	1.00 à 1.25

TABACS A FUMER EN FEUILLES

Belgique extra	0.50
Champlain, la lv	0.25
Connecticut	0.40
Havane, la liv.	0.40
Parfum d'Italie, la liv.	0.60
Petit Canadien, la liv.	0.60 à 1.00
Quesnel, la liv.	0.75 à 1.40
Rouge, la liv.	0.20 à 0.50

LES GRAINS

WINNIPEG, Man., 21. — Le marché des céréales de Winnipeg s'est maintenu ferme aujourd'hui grâce à la fermeté même des marchés étrangers et aux pluies torrentielles en Argentine. Les prix à la fermeture étaient de ¼ centins plus haut à inchangeable.

L'activité des agents de l'extérieur était restreinte au parquet aujourd'hui. L'exportation de la veille était d'un demi-million de boisseaux de blé.

A la fermeture les options de mai étaient cotées à 56⅝ centins, juillet, à 57⅝ et octobre à 58⅝.

Les options se lisent comme suit:—

	OUV.	FERM.
BLE		
Mai	$0.57 - 0.56⅞	$0.56⅝
Juil.	0.57⅞	0.57⅝
Oct.	0.57⅞	0.58⅝
AVOINE		
Mai	$0.28	$0.28
Juil.	0.27⅝	0.27¼
ORGE		
Mai	$0.25⅛	$0.24½
Juil.	0.25⅞	0.25⅝
Oct.	0.27⅜	0.27⅝
LIN		
Mai	$0.99¼	$0.99⅝
Juil.	1.01¼-1.01½	1.00¾
SEIGLE		
Mai	$0.30¼-0.30⅝	$0.30
Juil.	0.31⅜-0.31½	0.31¼
Oct.	0.33⅝	0.33⅝

PRIX AU COMPTANT:—

Blé: — No 1 dur, 0.53⅜; no 1 nord, 0.53⅜; no 2 nord, 0.50⅞; no 3 nord, 0.46⅜; no 4, 0.42⅜; no 5, 0.40⅜; no 6, 0.38⅜; picotin, 0.37⅛; sur voie, 0.53⅜; résidus, $1.00 la tonne.

Avoine: — No 2 c.w., 0.26½; no 3 c.w., 0.23¼; ex no 1 picotin, 0.24; no 1 picotin, 0.22¼; no 2 picotin, 0.19½; rejeté, 0.15½; sur voie, 0.26.

Orge: — No 3 c.w., 0.21; no 4 c.w., 0.18¼; no 5 c.w., 0.16¼; no 6 c.w., 0.15¼; sur voie, 0.21¼.

Lin: — No 1 c.w., 0.94⅞; no 2 c.w., 0.90⅝; no 3 c.w., 0.74⅝; rejeté, 0.74⅝; sur voie, 0.95¼.

Seigle: — No 2 c.w., 0.26½.

Le R. P. Hudon

QUEBEC. — Le R. P. Léonidas Hudon, qui pendant de nombreuses années, a exercé son ministère à Québec, vient d'être appelé par ses supérieurs à occuper la charge de Père spirituel au Collège Jean-de-Brébeuf, à Montréal.

On nous apprend également que le R. P. Frédéric, S.J., de Montréal, fera à l'avenir partie de la maison de la rue Dauphine, à Québec.

CAPITAL TRUST POURSUIT SA MARCHE D'AVANT

Rapport financier satisfaisant.—Recettes totales de l'année: $57,585.86.

J.-J. LYONS, PRÉSIDENT

Le rapport financier de la Capital Trust Corporation pour l'année fiscale finissant le 31 décembre, 1930 montre les profits réalisés durant l'année en émettant que la compagnie a fait pour $57,586 de profits nets, comparativement à $54,838 l'année précédente. Le total des comptes s'élèvent à $50,316 formant un total de $107,902, qui fut distribué comme suit: dividendes, $34,418; mis en réserve, $17,100; impôts, 3,000; nécessaire de bureau, $3,876 et la balance pour être utilisés en 1931 est de $49,507. L'actif total est maintenant de $15,218,670, comparativement à $14,071,026 l'an l'an dernier.

Dans se remarques aux actionnaires, le président John-J. Lyons, a fait remarquer que le montant des placements du public en général a augmenté, et le total est actuellement fixé à $5,146,000.00 à comparer à $4,711,000.00 l'an dernier et $4,134,000.00 l'année précédente, c'est-à-dire une augmentation de $1,012,000.00 en deux ans. L'actif liquide en main composé d'obligations du gouvernement, de demandes de prêts et de comptant, est de $1,344,663.70, l'égal de 66 pour cent du total des épargnes payables sur demandes.

"Le nombre et la valeur des propriétés et des agences en main ont augmenté, la valeur inventaire étant de $9,138,000.00 comparativement à $8,470,000.00 l'an dernier et $7,001,000.00 l'année précédente. L'actif global, comprenant aussi les propriétés et agences s'élève à $15,218,000.00 une augmentation de $1,147,000.00 pour l'année.

"La compagnie a été instituée dépositaire de la nouvelle émission d'obligations de $2,766,000.00 et agent de change pour les nouvelles valeurs de $10,400,000. Les recettes totales pour l'année étaient de $57,585.86, l'équivalent de 8 pour cent de la moyenne du capital payé durant l'année.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE DE MERCREDI

Ventes	Valeurs	Ferm.	Diff.
4000	Air Reduct	95⅜	— ⅛
56100	Alleg Corp	9¾	+ ⅛
1200	Allis-Chalmers	35⅛	+ ⅜
3500	Allied Chem	157	— 2½
21800	Am Can	108⅞	— ⅛
500	Am Car & F	32	— ⅝
23600	Am & Fgn Power	29	
900	Am Loco	232¼	— ¼
2600	Am Power & L	47⅜	+ ⅜
1200	Am Smelting	43	— ⅜
8200	Am Tel & Tel	185	+ 4
2100	Am Waterworks	55	— ¼
11600	Anaconda	33	— ⅛
2300	Atchison	192⅜	+ 2⅜
2700	Atlantic Ref	20½	— ⅛
200	Am Bank Note	58	+ ¾
47200	Auburn Auto	116	+ 6
2900	Baldwin	22⅜	+ ¼
5300	Balt & O	78¼	+ ⅞
6300	Bendix	19	
21600	Beth Steel	47¾	— ¾
2900	Borden	68¾	— ¼
2500	Briggs	17	— ¼
6100	Byers A M	42	— ½
11600	Case T M	85¼	— ⅞
1800	Can Dry	31¼	— ¼
6900	Can Pacific	41½	+ ½
2000	Cerro de Pasco	246	+ 1½
4800	Ches and Ohio	42¼	+ ⅞
4400	Chrysler	16⅜	
400	Coca Cola	150⅜	— ⅛
600	Col Carbon	79½	+ ½
5600	Col Gas	34⅜	+ ⅜
12800	Com W & South	9	
400	Congoleum	8⅛	
3500	Con Gas	85⅛	+ ⅛
1500	Cont Can	49⅞	
2300	Corn Prod	79	+ 1
500	Cru Steel	56¾	+ 1⅜
600	Curt-Wr. "A"	5⅞	+ ⅛
8000	Du Pont	86	— ¼
4700	Erie	31¼	+ ⅛
21600	Fox Film	28⅜	+ ¾
200	Freeport Tex	30½	
23400	Gen Electric	43¼	
4400	Gen Food	50½	— ¼
22700	Gen Motors	37	+ ¼
600	Gen Ry Sig	71	+ 2⅛
4300	Gold Dust	33⅞	
2900	Goodrich	15½	— ⅝
6600	Goodyear	39⅝	— ⅞
600	Graham Paige	4⅛	+ ⅛
700	Granby	16	+ ¼
	Gt North prio.	64½	— ⅝
13600	Gillette	23¾	— ⅝
600	Houston Oil	39⅝	+ ⅝
200	Howe Sound	24	+ ½
7900	Hudson Motors	21½	— ¾
4300	Int Harvester	50⅛	— 1¼
8100	Int Nickel	15⅛	
600	Int Hydro	23¾	+ ¾
18600	Int Tel & Tel	23⅜	+ ⅜
9000	Ken Copper	24½	
2500	Lambert	79¼	
12600	Loew's Theater	49⅜	+ 1⅜
500	Mack Trucks	39	
5700	Miss K & T	24⅜	— ⅛
2900	Miss Pacific	37	+ ¼
8600	Mont Ward	17½	+ ⅜
4100	Nash Motors	31	
6100	Nat Biscuits	77⅝	— 1⅛
2800	Nat Cash Reg	32	
3700	Nat Dairy Prod	41½	
3700	Nat P & L	32½	— ⅝
1400	New Haven	86¾	+ 1⅝
5700	N Y Central	121⅞	— ⅛
7000	North Am Co	67½	+ ¼
2200	Pac Gas & Elec	47½	+ ¼
3700	Packard	9	— ¼
13000	Par Fam Plys	43	+ ⅜
5500	Pen R	61	+ ½
10700	Phillips Pete	13½	— ¼
3200	Public Ser Corp	76	+ ¼
1600	Pullman	54¾	+ ¾
13900	Radio Corp	13⅝	— ⅛
17900	Radio Keith	17½	+ ¼
1100	Ream Rand	16⅛	— ⅛
300	Reo Motors	8⅞	— ¼
3200	Repub I & S	17⅛	— ⅜
3100	Sears Roebuck	48½	— ⅜
3800	Simmons	15⅛	— ¼
7300	Sinclair Cons	11⅝	— ⅜
1300	South Cal Ed	47	— ½
1400	South Pacific	102⅜	+ ⅝
900	South Rail	39½	+ 1½
23500	Stand Brandes	18⅜	— ⅛
2400	Stand G & El	61¾	+ ⅞
9600	Stand Oil N.J.	47¼	— ⅜
7400	Stand Oil N.Y.	22¾	— ¾
2200	Stand Oil Cal	47	+ ¼
1600	Stew Warner	18⅝	+ ½
3500	Studebaker	22	
3700	Texas Gulf	47¼	+ ⅜
	Texas Corp	32¼	+ ¼
1600	Timken	44	— ⅜
3900	Utd Gas Improv	28⅜	— ⅛
11000	Un Carbide	58	
700	Un Pacific	189⅞	+ 1⅜
19100	United Aircraft	24⅜	— ¼
62500	United Corp	19¼	
3100	U S C I Pipe	29⅜	— ⅝
100	U S Ind Alco	61¾	— ¾
1300	U S Rubber	12⅝	+ ¼
43500	U S Steel	139½	— 1⅜
33800	an Steel	47	— 1⅛
40500	Warner Bros	16¾	
3200	West Maryland	15⅞	+ ⅝
21700	Westinghouse	84⅜	— 1¾
3400	Woolworth	56¼	— ¾
2500	Yellow Cab	10	+ ⅜

Total des ventes, 1,404,200 parts.

CURB DE NEEW-YORK

Valeurs	Offre	Dem.
Am Superpower	10½	10¾
Cities Service	16⅞	17⅛
Durant	1¾	2
Elec Bond & Sh	41¾	42⅛
Fox Theatre "A"	4⅞	5
Gen Baking prio.	28¾	29¼
Gulf-Oil	68	68¾
Hir Walker	8⅛	8¼
Hudson Bay	4¾	5
Imp Oil	17¼	17⅜
Int Petrol	14¾	15
Niagara Hudson	10⅝	10¾
Noranda	16	16½
Stand Oil Ind	36¾	37
Vacuum Oil	55½	56
Deere & Co.	37½	38

LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN ALLEMAGNE

Elle a été pire l'an dernier que pendant les deux années précédentes.

DES STATISTIQUES

BERLIN.— En 1928-29, 32 pour cent des exploitations agricoles travaillèrent déjà sans bénéfice, 21½ pour cent eurent des gains sans cependant pouvoir couvrir complètement le service des intérêts, et 47½ pour cent ne furent pas à même d'amortir les intérêts par les bénéfices. L'année passée, la situation a encore empiré du fait de la baisse du prix des céréales et des pommes de terre. Tandis que depuis le début de l'année, les prix de gros des produits manufacturés ne descendirent que de 157 à 144,5, ceux des produits agricoles baissèrent de 133 à 111,8 (1913 égalant 100).

L'industrie et le commerce ne firent pas des efforts moindres pour se maintenir, cette dépression de l'activité économique manifeste au mieux par la production réduite de 15%, par l'augmentation des chômeurs et des assistés temporaires, dont le nombre passa de 1,957,811 au 1er janvier 1930 à 3,320,000 mi-novembre, et enfin par l'augmentation des faillites, qui frappèrent même des firmes jusque là au-dessus de tous soupçons. Un autre symptôme de la crise est la stagnation de la formation du capital plus grande que l'an passé. Cette formation fut entravée par la réduction des bénéfices des entreprises, par la diminution de la production et des ventes, par l'exagération des charges fiscales, par les événements qui se passèrent sur le marché des devises et qui poussèrent le public à placer son argent à l'étranger. L'augmentation des dépôts dans les caisses d'épargnes fut aussi peu considérable (9,358.8 millions au 1er janvier, 10,184.4 millions fin septembre). Les emprunts intérieurs eux-mêmes passèrent de 585 millions en 1929 à 357, 1 millions en 1930. Le besoin de crédit de l'économie privée diminue sensiblement. Les dangers des crédits à court terme se manifestèrent par de grands retraits d'argent, effectués par l'étranger.

La production journalière du fer brut tombe de 36.714 tonnes en moyenne en 1929 à 21.762 de 37.000 à 22.190 tonnes. Les Vereinigte Stahl Werke réduisirent en 1929-30 leurs ventes de 194 millions ,soit 13,8%. L'exportation des articles de fer n'a été faite qu'avec de grosses pertes. Le prix intérieur de fer en arbres est de 137 marks, tandis que l'on note fob Anvers 79 marks. L'extraction journalière du charbon de la Ruhr descendit de 425.492 tonnes en janvier à 333,086 tonnes en octobre 1930. L'économie attend avec effroi le contrecoup de l'action de baisse des prix. La situation de l'industrie cotonière fut également critique. Le prix du coton de 11.80 cent par lb est de 20% au dessous du niveau de 1913. La disproportion n'est pas aussi marquée pour la laine. Les usines de construction de machines ne travaillent qu'avec 48% de leur capacité. On a vendu 30,000 autos de moins que l'année précédente. Les brasseries se plaignent d'une réduction de la consommation variant entre 20 et 25 pour cent. L'industrie électro-mécanique, quoique moins sensible est cependant touchée aussi.

Le commerce extérieur allemand des produits manufacturés a fait preuve de résistance. Pendant les dix premiers mois de 1930, le niveau de 1929 a été maintenu, bien que l'importation des matières premières ait diminué, de 100 millions environ. 57% de la réduction de l'importation doit être attribuée à la baisse des prix internationale. L'économie commence la nouvelle année avec un équipement très défectueux. Mais il y a cependant des lueurs d'espoir. Le programme de réforme du gouvernement témoigne d'une ferme intention de parer à tous les dangers que l'on prévoyait depuis longtemps.

Prêtre décédé

MONTREAL. — M. l'abbé Romuald Ambroise Hétu est décédé samedi à l'Assomption, (4 ans comme séminaire décembre 1849, il avait fait ses études classiques et théologiques au Collège de L'Asomption et avait été ordonné prêtre, le 27 mai 1877, au grand séminaire de Montréal.

Il enseigna 8 ans au Collège de l'Assomption, 4 ans comme séminariste et 4 ans comme prêtre).

Il quitta le Collège en 1881 pour devenir vicaire à St-Joseph de Montréal, jusqu'en 1887; il fut nommé cette année-là, curé de Ste-Agathe des Monts, poste qu'il quitta en 1889 pour devenir curé de Ste-Scholastique jusqu'en 1916.

Il se retira du ministère en 1916 en vint se fixer à l'Assomption.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Fournies au "Droit" par la maison H. C. Monk et Cie, banquiers de placements, 75, rue Sparks, Ottawa.

	℅	Année	Offre	Dem.	Rend. ℅
Bons de la Victoire	5½	33	103.00	103.90	4.20
Bons de la Victoire	5½	37	107.25	108.25	4.15
Prêts de Guerre	5	31	100.50	101.25	3.70
Prêts de Guerre	5	37	104.25	105.35	4.10
Bons de la Victoire	5½	34	102.90	103.75	4.55
Bons renouvelés	5½	32	101.50	102.50	4.40
Bons à échéance	5	43	103.50	104.35	4.57
Bons à échéance	4½	44	99.75	100.95	4.45
Bons à échéance	4½	40	99.50	100.75	4.47
Bons à échéance	4½	46	99.75	100.95	4.45
Bons du C. N. R.	4½	56	.....	98.25	4.60
Bons du C. N. R.	4½	54	97.25	98.75	4.60
Bons du C. N. R.	4½	57	97.25	98.75	4.60
Bons du C. N. R.	4½	68	97.25	98.75	4.59
Bons du C. N. R.	4¾	55	100.25	101.75	4.65
Bons du C. N. R.	5	54	102.75	104.25	4.70
Bons du C. N. R.	5	70	103.25	104.25	4.75
Bons du C. N. R.	5	69	103.25	104.25	4.75

FLUCTUATIONS DE LA MATINÉE

Cotes fournies au "Droit" par la maison Geoffrion & Cie., 18, rue Elgin, Ottawa.

BOURSE DE NEW-YORK

22 janvier 1931

VALEURS	HAUT	BAS
Air Reduction	96½	96⅛
Allegheny Corp.	10⅛	9½
American Can Co.	109⅞	109
Allied Chemical	160⅛	159½
Am. & For. Power	29⅝	28½
Am. Tel. & Tel.	185⅞	184½
Amer. W. Works	57¼	56⅜
Anaconda Copper	33½	33⅜
Atchison	193	192¾
Baltimore & Ohio	79½	78¾
Bethlehem Steel	48⅛	47½
Borden Milk	69⅝	69¼
Briggs Mfg	17¾	17
Canada Dry	31½	31¼
Canadian Pacific	41⅞	41½
Chrysler Corpn	17	16½
Coca-Cola	150⅞	149⅝
Columbia Gas	34⅞	34⅝
Com. Solv. Corp.	17¼	16⅞
Com. Southern	9

Émouvant témoignage d'estime envers M. S. Genest et ses amis

(Suite de la 10ème page)

aux Commissaires alliés de 1926 et 1927 d'avoir inventé ce moyen providentiel de sauver les finances des pères de famille? J'ajoute que pas un contribuable n'a protesté officiellement. S'il est des paroisses qui ont réclamé, c'est à cause de leur éloignement des maisons où se faisait la centralisation; depuis, elles ont généreusement accepté ce modus vivendi, tout à l'avantage et des enfants et des parents.

En cette année scolaire 1930-1931 les Ve et VIe cours centralisés coûtent $30,870.00. S'il y avait décentralisation, c. à d. si on distribuait les Ve et VIe cours dans toutes les écoles, les contribuables verseraient pour les élèves français $29,820.00 et pour les élèves anglais (si le nombre est le même) $37,680.00, ce qui fait un total de $67,500.00. Or aujourd'hui, le système Genest coûte $30,870.00. Donc, nous devons à MM. Genest, Chartrand, Lane, Glaude, Nézan, Barrette, Cabana, Lepage, une épargne de $36,630.00.

On peut donc conclure que, loin d'incriminer M. Genest et son groupe, on devrait les louer publiquement, comme nous le faisons, ici, ce soir.

NOS CRAINTES

Ne le cachons pas. Si nous en jugeons par les derniers événements, nous avons plus que raison d'entretenir des craintes. Ces craintes sont celles d'hommes qui jugent sans passion mais sans faiblesse. Parlons donc en toute loyauté.

Inutile de vous rappeler les incidents du 14 janvier dernier. Vous en connaissez les grandes lignes: En quelques minutes, on a rejeté M. Genest de la présidence, et, cela, sans aucune explication, sans même un remerciement pour les services de 19 années à la tête de la Commission. D'autre part, les commissaires qui le supportent ont été délibérément privés de toute influence; leurs propositions, dont une au moins était très fortement recommandée par Mgr l'Archevêque, ont été balayées impitoyablement.

Le nouveau président et son groupe avaient-ils consulté les pères de famille, avant de procéder à des manoeuvres aussi radicales? Pouvait-on, sans blesser les droits de la majorité bien pensante dans les deux éléments, en user aussi nerveusement? A multiplier, en si peu d'heures, ces grands dérangements, était-on sûr de servir uniquement les véritables intérêts des contribuables des deux langues?

Nous sommes loin d'y croire.

En rejetant M. Samuel Genest et son admirable groupe, MM. Chartrand, Lane, Glaude, Cabana, Nézan, Barrette, Lepage, on a, imprudemment, brisé tous les liens de la Commission scolaire avec les pères de famille unis en association sous le nom d'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario; on a frappé l'un des membres les plus remarquables de cette même association; on a rompu avec tout un passé de fidélité au Congrès de 1910 et des Congrès suivants, qui, tous, ont reconnu nécessaires, efficaces, bienfaisants, les principes défendus par M. Genest et son groupe à la Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa; on a donc commis un acte dont la répercussion se fera sentir douloureusement et se fait déjà sentir, non seulement dans notre ville et dans toute la province, mais dans toutes les parties du pays pour qui le nom de Samuel Genest et tout ce qu'il représente était et reste encore un symbole d'honneur et de vaillance.

A-t-on agi, avec une plus grande sagesse, quand on a demandé et accepté la démission de M. Aurélien Bélanger? Est-ce pour le bien des enfants, celui des instituteurs et des contribuables en général, que l'on avait décidé à l'avance le renvoi d'un homme dont l'autorité en matière de pédagogie, la supériorité évidente et reconnue par tous les instituteurs et institutrices, l'aide efficace et indispensable pour perfectionner notre enseignement bilingue et préparer les maîtres à mieux posséder la science des programmes et l'art d'en disposer selon les méthodes les plus modernes et les plus sûres, oui, je le demande, est-ce pour le bien de tous? Si l'ancien directeur des écoles bilingues d'Ottawa est disparu, l'homme dont la compétence sans rivale n'a été contestée par personne, à qui fera-t-on croire que "nos écoles", selon la parole de Monseigneur l'Archevêque, "ne souffriront pas trop son absence"?

Fait-on mieux geste mieux inspiré quand certains des nôtres cèdent deux comités sur trois aux mains de la minorité? Est-il concession plus nuisible à notre influence, influence qui a droit d'exister puisqu'elle est celle de la majorité des contribuables? N'avons-nous pas droit de penser que, si dès le premier jour de son existence, l'enfant est capable d'une pareille hardiesse, cet enfant ne descendra pas de concession en concession jusqu'à oublier les exigences de la simple justice?

CONCLUSION

Messieurs, il serait facile de nous apitoyer sur une telle conduite, de nous arrêter sur les craintes qu'elle inspire pour l'avenir. Au point de vue national, on nous a enlevé tout moyen d'unité; au point de vue pédagogique, on prive nos écoles d'une direction nécessitée par la difficulté des programmes et le manque de qualifications chez un nombre encore assez fort de professeurs; au point de vue interne, la majorité sacrifie la plus grande partie de son influence entre les mains de la minorité.

Nous pourrions ajouter que ces faits sont de ceux dont meurent les minorités. Grâces au ciel, nous n'avions pas été habitués à ces marchés désavantageux. Sous la direction de nos chefs véritables, ce qui avait fait notre force devant l'opinion publique comme devant les pouvoirs publics, c'est bien la garde intégrale de nos moindres droits. Aujourd'hui, ce que l'on voit, c'est une alliance faite sans nous et contre nous. C'est l'oeuvre de vingt ans que l'on détruit en quelques heures. On a certains intérêts à satisfaire, et l'on fait table rase de ce qui a fait le secret de nos résistances et de nos victoires! Il est temps que les coeurs patriotes, les esprits droits, les hommes qui ont l'habitude de se tenir debout en pleine lumière, avertissent les acteurs du 14 janvier dernier qu'ils ont agi sous une mauvaise étoile. Nous sommes venus ici, ce soir, pour faire de la lumière, et nous croyons avoir satisfait en même temps à votre esprit de justice. Nous avons l'espérance, disons même, la certitude que nous avons parlé le langage de la vérité, de la fierté et de l'honneur et nous désirons de tout coeur que l'union se fasse non pas au détriment d'un groupe ou d'un autre, mais à l'avantage de toute la famille catholique de la Capitale.

VŒUX

Les pères de famille canadiens-français catholiques de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa, réitérant leur admiration et leur gratitude à MM. Genest, Chartrand, Lane, Glaude, Nézan, Cabana, Barrette, Lepage, et voulant à coeur la paix et l'harmonie, et ne considérant que le bien supérieur des écoles, expriment les voeux suivants:

1°—Que les représentants de la Cité d'Ottawa à la Législature provinciale présentent un projet de loi en faveur d'un mode plus équitable d'élection des Commissaires, sauvegardant à la fois les droits de la majorité et ceux de la minorité; et

2°—Que la Commission scolaire actuelle adopte unanimement le projet, déjà revêtu de la signature autorisée de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, à savoir, selon ses propres paroles: "la division de la Commission scolaire en deux comités chargés de l'administration des deux catégories d'écoles qui constituent les écoles séparées de la ville épiscopale, comités qui seront autonomes dans l'administration, mais unis dans la ratification des justes décisions prises par chacun."

Avant de reprendre son siège, M. Lacroix remercia sincèrement le "Droit" pour aavoir si généreusement prêté sa salle et aussi M. Aurélien Bélanger pour avoir bien voulu porter la parole.

ORGANISATION DE COMPAGNIES DE BORDEN CO.

L'organisation de la Borden's Limited a eu lieu hier à une assemblée à Montréal.

LES OFFICIERS

MONTREAL, 22 (P. C.):—On a procédé à l'organisation de Borden's Limited, qui doit devenir propriétaire de toutes les compagnies canadiennes appartenant autrefois à la Borden Company, à une assemblée tenue ici hier. L'expansion qui s'est produite en Canada, disent les officiers de la compagnie, et la confiance de la compagnie en l'avenir du Dominion nous ont amenés à organiser la Borden's Limited et à nommer comme directeurs des Canadiens en vue qui, presque sans exception, géreront les activités canadiennes.

Les compagnies canadiennes formant la nouvelle compagnie possédaient au premier janvier 1931 un placement total net de près de $19,000,000 et les ventes totales pour l'année 1930 ont dépassé $28,000,000. J.-W. McConnell, de Montréal, est président; W.-H. Dunn, de Montréal, vice-président et secrétaire. Les autres membres sont: l'hon. C.-C. Ballantyne, G.-C. Edwards, d'Ottawa, P.-D. Fox, de New-York, Sir Charles Gordon, de Montréal; A.-T. Johnston, New-York; A.-W. Milburn, New-York; le major-général S.-C. Mewburn, Hamilton; B. Osler, Toronto; M.-J. Norton, New-York; l'hon. Donat Raymond, Montréal; W.-D. Strack, New-York; H.-H. Walker, Walkerville.

La compagnie a été organisée sous une charte fédérale avec capital autorisé de 500,000 parts sans valeur nominale, dont 400,000 ont été émises moyennant cinquante dollars la part, soit $20,000,000. De 300,000 à 400,000 parts sont maintenant détenues par des milliers de citoyens canadiens.

Ils demanderont l'assistance du gouvernement prov

Une imposante délégation du Conseil Canadien du Bien-être de la Famille et de l'Enfant interviewera le premier ministre de l'Ontario et l'honorable W.-G. Martin, ministre du bien-être public afin de demander l'assistance du gouvernement pour le travail de cet organisation charitable. La délégation sera présentée aux autorités par M. C.-A. Séguin, C.R., M.P.P.

Ils voudraient des procès individuels

Il est fort possible que Léo Bouchard, examinateur de la Commission du Service Civil, et Lionel Chartrand, de la section d'impôt sur le revenu du ministère du Revenu National, accusée conjointement de conspiration pour frauder le public et le gouvernement du Canada, demandent des procès individuels.

Les avocats de M. Chartrand sont Me: J.-N. Beauchamp, C.R., de Hull et W.-C. McCarthy. James-A. Maloney représente M. Bouchard. Ce sera la première cause en Ontario de M. Beauchamp qui vient d'être admis au barreau de notre province.

M. Maloney a fait hier soir la déclaration suivante: J'ai lu avec beaucoup d'intérêt une déclaration attribuée à M. Tremblay de la Commission du Service Civil. Il est évident que son intention est de convaincre le public que les accusés sont coupables avant que ceci ait été prouvé.

"Aucun des autres membres de la Commission ne semblent aussi vindicatif que M. Tremblay. Connaissant les faits de la cause comme je les connais et les autres éléments qui peuvent y entrer, je crois que M. Tremblay ferait bien comme commissaire de ne pas faire des conjectures et des allégations qu'il ne pourra prouver."

Le feu.

Un feu s'est déclaré hier soir sous un gril à la demeure du docteur Robert Law, 190 avenue Laurier-est. Les pompiers maîtrisèrent les flammes en peu de temps et les dommages furent légers.

ÉLU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Le col. J.-S. Wood de Calgary, appelé a ce poste. —Délégation chez le p. ministre.

ROUTE AÉRIENNE

Le colonel J. H. Wood de Calgary a été élu ce matin président de la Chambre de Commerce du Canada. Le colonel Wood est un ancien président de la Chambre de Commerce. L'année dernière il avait été remplacé à cette importante position par M. Angus McClean des provinces maritimes, décédé la semaine dernière. A la demande générale de l'exécutif de la Chambre de Commerce qui s'est réuni ce matin à Ottawa, le colonel Wood a bien voulu accepter de redevenir président de l'organisation.

La Chambre de Commerce se présentera en délégation auprès du premier ministre, l'honorable R. B. Bennett cet après-midi à deux heures et demie. Voici les principaux points du rapport qu'elle soumettra au gouvernement:

Tout d'abord elle présentera le rapport de la mission des hommes d'affaires en Chine et au Japon l'automne dernier et elle appuiera fortement le projet d'accorder à la Chine une aide financière afin de créer en Orient un débouché pour le blé canadien.

Elle conseillera aussi que le Bureau des Recherches Scientifiques du gouvernement fédéral fasse des études spéciales pour trouver s'il n'y aurait pas possibilité de découvrir de nouveaux usages du blé. Elle se prononcera en faveur de la création d'une route aérienne impériale et elle demandera que seules les organisations à chartes fédérales puissent obtenir le titre de Chambre de Commerce.

Ce matin les membres du cabinet ont reçu une imposante délégation du Congrès des Métiers et du Travail, dans la salle du comité des Chemins de fer à la Chambre des Communes. Il s'est trouvé aujourd'hui que le travail et le capital ont présenté au gouvernement leurs principales recommandations en vue de la prochaine session parlementaire.

Feu Mme V. Seed

Les funérailles de Mme Victorine Seed ont eu lieu hier matin de sa demeure, 42 avenue Gwynne à l'église St-Gérard.

Le R. P. Gagnon, C.SS.R., curé de la paroisse fit la levée du corps. M. l'abbé Georges Prudhomme, curé de la paroisse St-Georges officia à la messe, assisté du R. P. Gignack, C. SS.R., comme diacre et du R. F. Bégin, C.SS.R., comme sous-préfet. L'inhumation a été faite au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

La défunte est née à Ottawa il y a 69 ans et était la fille de feu Alexis Renaud et Zéphirine Robillard. Son époux, William Edward Seed, la précéda dans la tombe il y a 21 ans. Elle laisse pour pleurer sa perte, 5 fils, 5 filles, 2 frères et un beau-frère.

CHELMSFORD, ONT.

21 janv., 1931

Samedi, le 17 courant, un aéroplane venu de Sudbury, du nom de G. Anna, atterrissait à notre village dans le but de donner une excursion d'envolées à la population. Parmi les passagers, l'on remarquait: Mme Wm. Léroux, née Rosa Vinet, âgée de 58 ans, M. Pierre Larocque, 73 ans, le Dr M. Gendron, et son bébé, Roma de 3 ans. Le constable W. Dubreuil, le boulanger E. Montpetit, Ernest et Roméo Brunet, Roger Blais, Wilbert Bradley et Léo Vaillancourt. L'envolée se fit seul à seul à une hauteur d'environ rouze à quinze cents pieds, volant environ dix milles au-dessus du village. Tous parurent enchantés de leur promenade dans les airs.

Dimanche le 18, une partie de gouret entre les "Primeauville" de Sudbury et Chelmsford qui remporta la victoire par un pointage de 5 à 1.

M. Gaston Goudrault reçut des blessures au visage pendant une partie de hoquet à Sudbury, la semaine dernière. Son état est satisfaisant...

Mlle Lilian Tremblay était l'invitée de Mlle Margaret Vaillancourt, dimanche.

M. et Mme Adrien Paquette désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigner des sympathies à l'occasion de la mort de leur petite Jeannine.

DECES.

Jean-René, âgé de un mois, enfant bien-aimé de M. et Mme Donoza Lavallée, née Orise Mainville.

NAISSANCE.

Joseph-Jean-Paul-Roma, fils de M. et Mme Zénon Goudrault, née Sébéa Vaillancourt. Parrain et marraine, M. et Mme Abbé Vaillancourt.

A M. et Mme Edmond Vaillancourt, née Emma Brosseau, un fils. Parrain et marraine M. et Mme Arcade Chevrier.

DIVERS.

Mlle Viola Marcotte, de Sudbury, visitait ses parents, dimanche.

M. Stéphane St-Marseille était dans nos parages, dimanche.

M. Omer Bourgeois rendait visite à Mlle Cécile Leroux, dimanche.

Mlle Laurette et Azilda Bélanger ainsi que Laurette Simard, d'Azilda, dînèrent chez M. Camille Leroux, le 18 courant.

Mme A. Vaillancourt, née Sara St-Onge, est revenue de l'hpital Saint-Josept de Sudbury, après avoir subi une opération. Elle est en bonne voie de guérison.

Mme P. Gauthier, malade depuis quelques temps, se rétablit rapidement.

LAC STE-MARIE

21 janvier, 1931.

L'élection des conseillers a eu le résultat suivant: MM. F. Dubeau, maire; S. Lachapelle, L. Lamarée furent élus par acclamation.

Le jour des Rois eut lieu la cérémonie toujours si belle et si touchante de la bénédiction des enfants. Malgré la mauvaise temperature, toutes les mères s'étaient fait un devoir d'amener leurs petits enfants.

Naissance.

M. et Mme Herménégilde Joly font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 7 janvier, qui reçut les noms de Georgette, Armelle, Corade. Parrain, M. Isaac Lerielle; marraine, Mlle M. Joly, soeur de l'enfant. Porteuse, Mme D. Joly, grand'mère. La mère et l'enfant se portent bien.

Mlle B. Morin est retournée à Ottawa après avoir passé les fêtes dans sa famille.

UNE EXCELLENTE SUGGESTION DU DOCTEUR PARENT

M. le Dr R.-H. Parent a fait mercredi, à l'assemblée annuelle de l'Association de l'Exposition, l'excellente suggestion qu'il y ait durant notre foire une journée canadienne-française à laquelle participerait les personnages les plus en vue de notre élément. Il suggère que ce jour-là, un orateur distingué porte la parole et que des invitations soient lancées aux nôtres de la région.

Le président a promis au nom de son Conseil, sérieuse considération à la suggestion du Dr Parent.

LE BON SPORT

L'O. J. O. CENTRE DE SAINE ET FRUCTUEUSE CULTURE

Une visite des journalistes à cet établissement.

Une des spacieuses salles de l'édifice de l'Oeuvre de la Jeunesse d'Ottawa, rue Dalhousie, était hier après-midi le théâtre du déclanchement d'une campagne de publicité au profit de l'Oeuvre de la Jeunesse d'Ottawa.

Un groupe de journalistes et membres de la direction du "Droit" étaient les invités de M. l'abbé Joseph Hébert et du comité de l'administration, à 5 heures 30 hier après-midi. A la suite d'une visite des salles et une revue de plusieurs classes de culture physique et d'escrime, les invités, et les membres du comité, se rendirent à la salle "des banquets" ou un succulent souper leur fut servi.

En démontrant tous les avantages offerts par l'Oeuvre de la Jeunesse d'Ottawa, M. l'abbé Joseph Hébert, directeur de cette association sportive catholique et Canadienne-française, émut les invités. En effet, l'O. J. O. n'a que deux ans d'existence et elle compte déjà un grand nombre de membres en plus d'une organisation merveilleusement dirigée. Chaque branche de sport est dirigée par un instructeur compétent; les résultats sont là pour le prouver. La propreté, la ventilation parfaite et l'éclairage très réussi de ce petit "home" de nos jeunes athlètes sont des choses frappantes à premier abord. "Mon intention, c'est d'établir ici-même une organisation sur les mêmes lignes que le Y. M. C. A.", a déclaré M. l'abbé Hébert, "et je suis certain de l'aide d'un groupe très en vue. Ce que nous voulons et ce qui nous manque, c'est un club proprement dit pour nos jeunes catholiques de langue française.

CULTURE PHYSIQUE

En montant au deuxième, les invités furent témoins d'une classe de culture physique sous la direction de l'habile instructeur, M. Auguste C. Rocque. Au troisième: une exhibition d'escrime entre le maitre d'armes Auguste Foucault et de jeunes élèves. A la suite de deux ou trois assauts des plus intéressants, M. Foucault se joignit aux invités et leur expliqua les 'in and outs" de l'escrime. "Le fleuret est passé de mode, c'est l'épée qui règne", dit-il. Pendant plus d'une demie-heure, il entretint les invités sur un sujet devenu doublement intéressant parce que M. Foucault connait son sujet, étant un de nos épéistes canadiens les plus réputés. "L'escrime, est le sport des intellectuels par excellence. C'est un exercice sain, bon pour les muscles et les nerfs..." Puis M. Foucault enjoliva sa causerie avec de fameux coups d'épées. La causerie se termina au rez-de-chaussée dans la salle des Scouts aménagée pour le souper.

Un succulent repas de fèves au lard et de petites "crêpes" fut servi aux hôtes. Ce menu toujours attrayant pour les Canadiens français, avait été apprêté par M. Foucault, dont les talents sont aussi variés que ses tours d'escrime.

En plus de M. l'abbé Hébert qui occupait la place d'honneur, les autres convives étaient: le R. P. Sarrazin, O.M.I., directeur du "Droit", M. Edmond Lemieux, gérant du "Droit", M. C. Laplante, M. Roméo Quéry et D. Barsalou, de l'administration du "Droit"; MM. Emile Boucher, Camille L'Heureux, Hector Gauthier, Charles Bruyère et Maurice Tremblay, de la rédaction, ainsi que MM. Edouard Demers, Edgar Trépanier, Lucien Sanche, Auguste Foucault et Léon Foucault, membres des comités de l'O. J. O.

LES INSTRUCTEURS

Chaque branche de sport est dirigée par un instructeur qualifié pour son travail respectif.

Voici la liste des branches de sport avec leur directeur.

Culture Physique: M. Auguste C. Rocque.

Escrime: M. Auguste Foucault.

Courses à Pied et Cyclisme: M. Edgar Trépanier.

Natation: Wilfrid Mathieu.

Ski: Wilfrid Mathieu.

Lutte: Achille Côté.

Massue Indienne et Altères: M. Auguste Foucault.

LA DIRECTION

L'Oeuvre de la Jeunesse d'Ottawa est dirigée par le comité d'administration et le comité d'Organisation. Le comité d'administration est composé comme suit: directeur, M. l'abbé Joseph Hébert; président, M. E. Demers; secrétaire-archiviste, M. Lucien Sanche; trésorier, M. Edgar Trépanier; conseillers, MM. Paul Boucher, Achille Côté, Wilfrid Mathieu.

Les membres du comité d'organisation sont les suivants: Président, M. Edgar Trépanier; vice-président, M. François M. Deschamps; secrétaire, M. Léon Foucault; trésorier, M. W. Mathieu; publiciste, M. Dorius Barsalou; conseillers: MM. Lucien Sanche, Fernand Patry et Maurice Renaud.

LE CHEMIN DE FER DANS LA CITÉ VATICANE

Il sera inauguré dans quelques mois.—Ce sera le plus petit du monde.

TRAIN PAPAL

CITE VATICANE— Le plus petit chemin de fer du monde sera inauguré ici dans quelques mois. C'est le chemin de fer du Saint-Père, par lequel il peut voyager à l'extérieur et que peuvent prendre les cardinaux visiteurs, les chefs d'Etat ou les représentants du Pape pour se rendre dans la Cité Vaticane.

Sur cette voie se trouve une grande station qui ferait honneur à un chemin de fer de 600 milles de longueur.

Une centaine d'ouvriers ont été occupés depuis avril dernier à la construction de la voie, en arrière de St-Pierre. Ils ont creusé un tunnel de 300 pieds dans la colline du Vatican. La différence de niveau entre le côté sud de la Cité Vaticane, où commence le chemin de fer et la partie de Rome qui touche à la Cité Vaticane a nécessité la construction d'un pont reliant le chemin de fer du Vatican avec le chemin de fer de l'Etat italien. Une partie du mur de la cité papale a été démolie. Ce pont mesure 720 pieds de longueur.

Une jolie arche a été construite à l'endroit où le chemin de fer entre dans la Cité Vaticane.

Le chemin de fer n'est pas destiné à transporter les voyageurs ordinaires, mais le Souverain Pontife, les nonces, les cardinaux, les évêques, les chefs d'Etat, les rois, les princes et les membres des familles royales. On y transportera aussi des marchandises.

Le Pape aura son propre train, dont il ne se servira probablement pas souvent, à moins qu'il ne se décide à aller dans le nord de l'Italie, peut-être cet été, pendant la période de grande chaleur à Rome. Ce serait la première fois depuis 1870 qu'un Pape voyage en chemin de fer.

Le train de Pie XI comprendra trois wagons, l'un pour le trône pontificale, l'autre contenant une chapelle et le troisième, qui sera un wagon privé. Il y aura plusieurs autres wagons pour le personnel de la maison du Pape; gardes suisses, gardes nobles, gendarmes.

Appétissant.
Fromage Carillon
Demandez-le à Votre Epicier

LES JACOBITES REVENUS AU CATHOLICISME

Plusieurs suivent l'exemple de l'archevêque Ivanios et de son auxiliaire.

180 PERSONNES

(Agence Fides)

ERNAKULAM (Inde). — L'entrée de l'archevêque jacobite Ivanios et de son auxiliaire, Mgr Théophilos, dans l'Eglise catholique a déclanché parmi ses anciens coréligionnaires un important mouvement de retour à l'unité.

Mgr Ivanios, autorisé par les autorités ecclésiastiques à accueillir dans le sein de l'Eglise les jacobites désireux de suivre son exemple, a reçu en novembre dernier 35 familles, soit 180 personnes, toutes originaires de Mavelikara, son pays d'origine. Un nombre aussi considérable de familles dans l'Airur ont également passé au catholicisme.

On signale particulièrement la conversion de deux éminents laïques de Madras, MM. Charian et Joseph George, célèbre avocat et ancien rédacteur de l'"Hiderabad Indépendant" et du "Young India", le journal bien connu de Gandhi.

Ouverture de la glissoire, samedi

La longue glissoire de toboggan au Parc de Rockcliffe est pratiquement terminée et l'ouverture officielle aura lieu samedi après-midi à 2 heures 30. L'échevin J. Edward McVeigh, président du comité de publicité a fait les prépaartifs nécessaires à la cérémonie.

Son honneur le maire Allen et l'échevin McVeigh seront les premiers à descendre la glissoire. Le public suivra ensuite. La glissoire sera ouverte tous les après-midi et les soirs.

SAINT-ALBERT

21 janvier, 1931.

Baptême.

M. et Mme Joseph Laferrière sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Emilien-Florient. Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Brunet.

Divers.

M. et Mme Albert Guérin sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal et St-Rémi, Napierville.

Mlle Clara Bourgeois, de Montréal, passe quelque temps en visite chez son père, M. Moïse Bourgeois.

Mlle Bernadette Laplante est entrée comme servante au presbytère de notre vénéré curé, M. Chénier. Bon succès.

Dimanche le 18 janvier, un souper fut servi chez M. et Mme Hector Doré. Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Joseph Guertin, Paul Legault, Nephtalie Piché, Zénon Guertin, de Berwick, Albert Brien, de Cryster; M. Lucien Roy, de Cornwall; MM. et Mmes Emile Burelle, Omer Legault, Uric Guertin, Albert Guérin, Mlle Pearl Léger, de Cornwall; MM. et Mmes Donat Legault, Léonidas Brien. On se séparait tous, après avoir passé une agréable soirée.

Nouvelle assemblée

L'assemblée du Glebe, numéro 138, des Fils Natifs du Canada, a été inaugurée hier soir dans la salle Memorial, 158 rue Gloucester. Les officiers suivants ont été élus: Président, T.-E. Hawkins; vice-présidents, H.-G. Heron et B.-W. Howard; secrétaire-trésorier, J.-E. Doyle; chapelain, H.-S. Dowd; sergent-d'armes, R.-L. Duclos; historien, H.-A. Wetmore; garde intérieure, E.-B. Nelson; garde extérieure, R.-B. Howe.

Parmi les nouvelles éditions du "Droit", achetez l'EVEIL DE LA RACE, 50 sous à notre librairie, 55c par la poste.

"Annonces Classées"

2 Remerciements

CHAMPAGNE — Les familles Gilbert Champagne et Oscar St-Amour désirent sincèrement remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de Mme Champagne (née Lina St-Amour), décédée le 16 janvier, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. 3583-2-23

REMERCIEMENTS à Ste Thérèse de l'Enfant Jésus pour guérison obtenue avec promesse de publier.—Mme L. V., Hull. 1514A-2-22

5 Naissances

GUERTIN — M. et Mme Aimé Guertin, M.P.P., ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 14 janvier, baptisé le 18, sous les noms de Joseph, Lionel, Jérôme. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Daoust. Porteuse, Mme Henri Paquin. La mère et l'enfant se portent bien. 2840B-5-22

6 Décès

CHERRY — Mme R. F. Cherry (née Lillian McKay), décédée à Indianapolis, Ind., le 18 janvier, à l'âge de 35 ans. Funérailles samedi, le 24 janvier, à 10 h., à l'église de Plantagenet, Ont. La dépouille mortelle arrivera jeudi à Plantagenet. Inhumation au cimetière paroissial. 3584-6-23

VALIQUETTE — M. Alphonse Valiquette, époux de Ida Barrette, décédé le 21 janvier, à l'âge de 63 ans et 9 mois. Funérailles, samedi matin, à 8 h. a.m., à la Basilique. Départ du cortège funèbre, 24 rue Water, à 7 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 5096-6-23

ANGERS

21 janvier 1931.

NAISSANCE:

Joseph-Jean-Guy, fils de M. et Mme Joseph Gratton, née Aurore Filion, né le 14 et baptisé le 18. Parrain et marraine, M. Bénoni Filion, grand-père de l'enfant, de Ste-Rose de Lima et Mme Henri Gratton, grand'mère de l'enfant.

M. et Mme Olivier Tessier, née Bertha Lachance ont la douleur d'annoncer à leur parents et amis la mort de leur enfant, Marie-Loreta-Noëlla, agée de 7 ans et 3 mois et décédée le 19 de ce mois après 5 jours de maladie. Le service et funérailles ont eu lieu en cette paroisse au milieu d'un grand concours de parents et amis. Le service a été chanté par notre curé, M. l'abbé J. A. Millard. Elle laisse pour la pleurer son père et sa mère, une soeur Olivette et un frère, Jean-Paul. Les porteurs étaient Henri Maisonneuve, Ernest Routhier, Réal Robinson, Maurice Proulx. On remarquait au nombre des assistants, les RR. SS. du Sacré-Coeur accompagnées de leurs élèves de l'école du village, dont la petite Lorette faisait partie. A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères condoléances.

Le 14 janvier avait lieu en l'église de Ste-Cécile de Masham, le mariage d'Armand Lamarche, de la paroisse de l'Ange Gardien à Cécile Beaudoin, de la paroisse de Ste-Cécile de Masham. M. Joseph Lamarche servait de témoin à son fils et Oscar Beaudoin servait de témoin à sa soeur.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Filiatrault, et la congrégation des Enfants de Marie fit les frais du chant sous la direction de Mme A. Sauvant, organiste.

Après la messe, le déjeûner leur fut servi par Mme Edouard Robert, soeur de la mariée. Ensuite les heureux époux se rendirent à Angers Le souper fut servi à un grand nombre de parents et d'amis chez M. Joseph Lamarche. Parmi les invités on remarquait:

M. Oscar Beaudoin, de Masham, M. Maurice Beaudoin, de Fitzroy Harbour, M. et Mme Paul Beaudoin, d'Ironside, frère de la mariée, Mlle Hélène Beaudoin, d'Ottawa, Mlle Aline Renaud, d'Ottawa, MM. et Mmes Joseph Lamarche, Emile Lamarche, M. René Lamarche, Mlle Irène Lamarche, M. et Mme Samuel Potvin, de Ste-Rose de Lima, M. Albert St-Jacques, Mlle Cécile Chartrand, de Buckingham, MM. et Mmes Ferdinand Renaud, Mistaï Dumouchel, Gédéon Cadieux, Olivier Plouffe, Palma Cadieux, Paul Patry, Henri Girouard, Léo Lemay, Wilfrid Mongeon, Albert Potvin, Eugène Potvin, Wilfrid Chartrand, Ernest Chartrand, éphir Chartrand, Thomas Chartrand, Xavier Boileau, Mme Octave Leroux MM. et Mmes Alfred Maisonneuve, Aimé Proulx, Jean-Baptiste Leblanc, Mlles Lucienne Maisonneuve, Gertrude Maisonneuve, Eugénie Maisonneuve, Anna Leroux, Annette Larose, Dorothée Duchesneau, Alida Mongeon, Béartice Durocher, Maria Leblanc, Antoinette Leblanc, Azilda Renaud, Annette Lemay, d'Eastview, Laure-Anna Lemay, Eastview, MM. Arthur Mongeon, Oscar Durocher, Jules Durocher, Thomas Renaud, Henri Renaud, Thomas Cadieux, Guillaume Larose, Jules Maisonneuve, Henri Maisonneuve, Domina Leroux, Edmond Filion, Aldéric Lemay d'Eastview, Procule Cadieux, Girard Boileau.

Les nouveaux époux reçurent de nombreux et riches cadeau accompagnés des meilleurs souhaits de bonheur.

ELECTIONS.

Le 14 de ce mois avait lieu la nomination de Maire et conseillers.

M. Gingras fut élu maire, avec 8 de majorité sur son adversaire M. Maisonneuve. Les conseillers élus sont: Ivan Robinson, 34; Joseph Proulx, 32 et Trefflé Mongeon, 31.

25 A vendre

AUBAINES! Pianos de pratique $13.50 chacun. Phonographes, $5.00 en montant. Pianos automatiques, spéciaux: $149, $169, $189, $249, $279; quelques Orthophoniques restent à moitié prix. Des conditions de paiement spéciales pour toutes ces aubaines durant la vente d'écoulement et d'abandon des affaires. John Raper Piano Co., Ltd., 179 rue Sparks, Ottawa. 5086-25-26

AMEUBLEMENT de chambre à coucher, 5 morceaux presque neuf, coûtant $190, sacrifié à $60. S'adresser 61 Champlain, Hull. Sher. 4577-J. 3603-25-24

AUBAINES en Radios! Nouveaux radios à Grille-Ecran 1930-31, $109 et plus. Conditions aussi basses que $8.00 à compte, $6.00 par mois. John Raper Piano Co., Ltd., 179 rue Sparks, Ottawa. 5087-25-26

AUBAINES spéciales en tous nos instruments usagés, pianos, phonographes et radios. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 rue Sparks. 5064-25-17

AUBAINES spéciales en tous nos instruments usagés, pianos phonographes et radios. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 rue Sparks. 5064-25-17

AUBAINES en Piano à Queue, Piano Martin, petit format, $525; Stuyvesant, $625; Hoard, $725. Conditions arrangées. Orme Limited, 175 rue Sparks.. 5083-25-24

AUBAINES en Laveuses Electriques, machines remises à neuf à l'usine des Laveuses Connor, 10 rue Lloyd. 5472-25

MANTEAU mouton Perse, $55.00; manteau chat sauvage pour homme, $75.00. Ces deux manteaux seront vendus au premier acheteur. J. Whelan, 581 St-Patrice, Ottawa. 3541-25-22

RADIOS électriques, modèles cabinet, usagés: Marconi $75, Rogers $90. Conditions de $5 à compte, $5 par mois. Orme Limited, 175 rue Sparks.

SPÉCIAL pour cette semaine: $60.00 allouées en échange pour votre radio ou phonographe, sur l'achat d'un nouveau Radio Victor à Grille-Ecran avec Electrola. John Raper Piano Co., Ltd., 179 rue Sparks, Ottawa. 5088-25-26

VICTROLA Victor, presque neuf, avec disques. Grand marché. S'adresser Boite 40, Le Droit. 5089-25-23

$375 **ACHETENT** un piano automatique Heintzman & Co., dernier modèle, caisse d'acajou satiné, comprenant rouleaux et banc. Prix antérieur, $1200. Conditions arrangées. Orme Limited, 175 rue Sparks. 5082-25-24

$228 **ACHETENT** le plus récent modèle grille-écran Radio De Forest Crosley combinaison phonographe, conditions faciles. C. W. Lindsay & Co. Ltd., 189 rue Sparks. 5065-25-17

VARS

21 janvier, 1931.

M. P. St-Pierre est de retour dans sa famille, après une absence de sept ans. A l'occasion du jour de l'an, tous les enfants se réunirent chez M. Philip St-Pierre.

M. et Mme Antonio Asselin et leur fils, Jean-Guy, de Valleyfield, Qué., passèrent quelques jours chez M. G. Parent.

Mlle Irène Miron, inst., passa la fin de semaine chez ses parents, à Rockland.

Cette semaine, on fêtait la fête de Mlle Jeanne Pominville; un grand nombre y assistait. Il y eut chant et musique et autres amusements. Elle reçut plusieurs jolis cadeaux, à cette occasion.

M. L. Pottier, notre agent de Station, est parti pour une semaine de vacance.

M. et Mme L. Allard ont l'honneur de faire part à leurs parents, la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Yolande. Parrain et marraine, M. et Mme Philias Primeau.

M. et Mme A. Clément, de Sarsfield, et Mme A. Lepage, d'Ottawa, et sa fillette Dorothy visitaient M. H. Pominville, dimanche dernier.

Mlle Stella Cholette, MM. George et Armand Cholette, de Hull, visitaient tous leurs amis, dimanche dernier.

UN DOCUMENT TRÈS PRÉCIEUX POUR LACHINE

C'est le premier registre de la paroisse de Lachine, riche en faits historiques.

L'ABBÉ RÉMY

MONTREAL, 16. — Dans un coffre-fort des voûtes du palais de justice se trouve un volume in-quarto relié en toile brune. C'est le premier registre de la paroisse de Lachine, document q

Les établissements de plomberie W.-J. Edge la proie des flammes

Ils sont situés 150 rue Gloucester. — Tout l'intérieur est en feu.

AU 2ième ÉTAGE

Le feu se communique à deux grands réservoirs d'huile contenant 4,000 gallons.

PEU D'ESPOIR

Au moment où nous allons sous presse un incendie d'origine inconnue est à détruire complètement les établissements de la maison de plomberie W. J. Edge, 150, rue Gloucester, entre les rues O'Connor et Bank et les ateliers de l'Ottawa Sheet Metal Works, à l'étage supérieur du même édifice. Tout l'intérieur est en feu et l'édifice de deux étages dans lequel est emmagasiné une grosse quantité d'appareils de chauffage de métal laminé et d'accessoires de plomberie semble voué à une destruction complète.

Le feu éclata apparemment au bureau de la maison située au 1er étage. Immédiatement on appela les pompiers. Il était 2 h. 35. A l'arrivée du premier détachement sous le commandement du chef E. Lemieux, les flammes avaient déjà fait des progrès considérables ne laissant aux pompiers aucun espoir de les maîtriser. Le chef Lemieux sonna alors un 2ème appel et toute la brigade des pompiers d'Ottawa se rendit sur les lieux.

Peu de temps après le commencement de l'incendie, le feu se communiqua à deux immenses réservoirs d'huile contenant 2,000 gallons chacun et situés à l'arrière de l'édifice. Il ne se produisit pas d'explosion mais la destruction de cette grande quantité d'huile a lancé dans les airs une âcre et épaisse fumée qui obscurcit tout l'arrondissement.

Le feu en ce moment exerce ses ravages au 2ème étage surtout, tandis que le bas de l'établissement est plutôt inondé par l'eau. Le toit s'est effondré avec fracas.

Les pompiers travaillent avec ardeur malgré le grand froid et l'eau qui gèle à mesure qu'elle est lancée. Le service des tramways sur la rue Bank est complètement paralysé.

On ignore encore l'étendue des dommages mais on croit qu'ils s'élèveront à plusieurs milliers de dollars en raison du stock dispendieux que contenait l'édifice Edge. A 3 h. 30 les flammes faisaient encore rage et les pompiers n'entretenaient que peu d'espoir de les maîtriser aavnt quelques heures.

L'incendie a attiré sur les lieux une grande foule de curieux. Beaucoup des pompiers avaient la'ir de bonhommes de glace à la suite des ondées qyu'ils avaient reçues en combattant les flammes.

LE CARILLON

Programme du récital de carillon qui sera donné le jeudi, 22 janvier, de 7 h. 30 à 8 h. p.m.

1—Extraits de H.M.S. Pinafore . . . . . Sullivan
2—"If 'tis sorrow to love thee" . . . . . Espagnole
3—"May Song" . . . . Espagnole
4—"Old Folks at Home" . . Foster
5—Allegretto . . . . . Schumann
6—Annie Laurie . . . . . Ecossais

Feu Mme Barbeau

On nous prit de publier les noms suivants des personnes qui faisaient partie du cortège aux funérailles de Mme Rosalie Barbeau à la basilique: MM. A. Thériault, A. Guindon, L.-R. Gauthier, F.-A. Gauthier et N. Gauthier.

AVIS

Les Forestiers Catholiques d'Ottawa, de Hull et des environs, sont priés de prendre avis qu'à l'occasion de la visite des officiers de la Haute Cour, il y aura une Réunion extraordinaire, le Vendredi, 23 du mois courant, à la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, 114, avenue Empress, à 8 h. p. m., précises.

Que tous se fassent un devoir d'être présent et d'y inviter leurs amis. Ils seront les bienvenus.

Wilfrid C. LABELLE,
Syndic Provincial.

ROCKLAND
DIMANCHE, 25 JANVIER
A la Patinoire de Rockland
Grande Soirée
de HOCKEY et PATINAGE
Organisée par la Fanfare, au profit des oeuvres de charité de la ville.
FANFARE POUR PATINAGE

FROMAGE CHATEAU
Reconnu comme
L'Aristocrate des Fromages

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille
RIDEAU, DALHOUSIE AND GEORGE STS.

PENSONS-Y BIEN

N'oublions pas que la retraite fermée des membres des Conférences St-Vincent de Paul d'Ottawa et de Hull commencera samedi, le 24 janvier, à 8 h.

Veuillez donner votre adhésion à la Maison du S. C., Sh. 6089, ou au président de la Conférence N.-Dame de Grâces, Hull, Sher. 2501.

Le maire Allen et M. York sont bien accueillis

UNE ENTREVUE AVEC LES AUTORITES DE TORONTO SUR L'EMISSION D'OBLIGATIONS.

Le maire Allen et M. York sont revenus ce matin de Toronto où ils ont eu une entrevue avec les autorités provinciales au sujet de l'émission d'obligations à brève échéance et s'étendant sur un certain nombre d'années pour essuyer les déficits considérables de la corporation.

Ils ont exposé clairement la situation locale au premier ministre et au procureur Price leur expliquant que c'était le seul moyen de ne pas faire peser sur les contribuables le fardeau d'une taxe trop élevée.

Les ministres se sont montrés sympathiques à nos représentants. Avant de prendre une décision ils soumettront les vues d'Ottawa au cabinet puis s'aboucheront aussi tôt que possible avec les autorités locales.

Si le gouvernement accueillie favorablement la requête, le conseil demandera à la législature l'autorisation d'emprunter l'argent nécessaire.

Le B. Impériale a acheté la B. Weyburn

Le premier ministre, l'honorable R.-B. Bennett, a annoncé hier que, comme ministre des Finances, il accordait son consentement à l'acquisition de la Weyburn Security Bank par la Banque Impériale du Canada.

D'après les termes de l'acquisition, a expliqué M. Bennett, la Banque Impériale du Canada "assume toute garantie de tous les dépôts d'épargnes et des autres obligations de la Weyburn, plaçant ainsi toutes ses ressources de la Banque pour garantir ces obligations et assurant aux déposaitaires et à tous les clients de la Weyburn un service ininterrompu et de plus grandes facilités de service, comme est capable de leur fournir la Banque Impériale avec son système national de succursales.

D'après les termes de l'acquisition, a expliqué M. Bennett, la Banque Impériale du Canada "assumera toute garantie de tous les dépôts d'épargnes et des autres obligations de la Weyburn, plaçant ainsi toutes ses ressources de la Banque pour garantir ces obligations et assurant aux déposaitaires et à tous les clients de la Weyburn un service ininterrompu et de plus grandes facilités de service, comme est capable de leur fournir la Banque Impériale avec son système national de succursales.

Le premier ministre a aussi expliqué que le transfert se ferait sur une base d'achat au comptant par la Banque Impériale à la Weyburn et de la retention par les actionnaires de cette dernière. D'une partie assez considérable de son actif pour couvrir le capital souscrit de la Banque et un surplus substantiel.

La fusion des deux banques ne signifie en rien un plus grand monopole bancaire puisque les trente succursales de la Weyburn sont situées au sud de la Saskatchewan, région qui n'est actuellement pas servie par la Banque Impériale.

Les services de H.-O. Powell, gérant général de la Weyburn est une compétence reconnue. Ses services sont retenus par la Banque Impériale ainsi que ceux du personnel de la Weyburn a déclaré le premier ministre.

D'après la loi des banques les actionnaires de la Weyburn ont un délai de six semaines pour considérer cette offre. Quand le consentement sera donné, on l'annoncera et ensuite l'affaire sera soumise au conseil des ministres.

Il représentera le gouvernement

SIR GEO. PERLEY ASSISTERA A L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION DE BUENOS AYRES.

Le très honorable sir George Perley représentera le gouvernement canadien à l'ouverture de l'exposide l'empire britannique à Buenos Ayres a laquelle officiera le Prince de Galles, le 14 mars prochain a déclaré l'honorable R. B. Bennett, aujourd'hui.

Sir George Perley se rendra à Buenos Ayres en compagnie des délégués de la Chambre canadienne de commerce sur le Prince Robert qui partira d'Halifax le 21 février prochain.

Fleurs pour Toutes Occasions
FLEURISTE
D'AOUST
Nous payons les téléphones Longues Distances pour commandes de $5.00 et plus.
140, rue Rideau - Ottawa
Tél: Rideau 682
Soir et Jours de Fête: Rid. 667

C. P. Lafrenière
Opticien
Spécialiste pour la Vue.
90 Rue Rideau — Ottawa

PROPOSITIONS DU CONGRÈS DES MÉTIERS

Leurs représentants rencontrent les ministres et leur soumettent des projets de législation.

LE CHÔMAGE

Les représentants du Congrès des Métiers et du Travail ont rencontré ce matin à onze heures la plupart des ministres fédéraux, dans la salle du Comité des Chemins de fer, dans l'édifice de la Chambre des Communes. Ils leur ont soumis les projets de législation qu'ils désirent faire étudier à la prochaine session du Parlement.

Les propositions de l'organisation centrale et de ses filiales peuvent êtres résumées ainsi:

Le chômage: l'extension des secours du gouvernement; l'assurance contre le chômage; l'exercice d'un contrôle des industries protégées par le tarif afin de les forcer à donner la préférence aux ouvriers canadiens; l'observance du nombre d'heures de travail et de salaires tels qu'adoptés par le gouvernement fédéral dans ses travaux; la prévention du mouillage des stocks, de l'exigence de prix exorbitants aux consommateurs et l'établissement d'un tarif assez élevé pour qu'une industrie, tout en observant les conditions précédentes, puisse subir avantageusement la concurrence étrangère sur le marché domestique; l'emploi exclusif du matériel canadien ou impérial dans les contrats du gouvernement; l'établissement des ouvriers sur les terres libres et des mesures d'assistance financière pour le transport des ouvriers aux travaux qui se trouvent loin de leurs demeures.

Le rappel de la loi du jour du Seigneur: remplacer cette loi par une mesure qui assurerait à tous les ouvriers une journée de repos par semaine.

Pensions de vieillesse: une loi qui placerait l'entière responsabilité du paiement des pensions de vieillesse entre les mains du gouvernement fédéral; que les personnes de 65 ans aient droit à leurs pensions au lieu de celles de 70 ans; l'élargissement des provisions de l'éligibilité afin qu'une personne qui reçoit plus de $360, en comptant sa pension et ses revenus personnels, puisse touchent sa pension; le rappel du règlement qui exige qu'une personne doit avoir résidé cinq ans dans une province pour pouvoir toucher une pension et l'inclusion de cet autre qui remplacerait le premier, à savoir qu'une personne pour retirer une pension doit avoir résidé pendant vingt ans au Canada.

Amendements à l'Acte de l'Amérique du Nord. L'abolition des appels au Conseil Privé; l'extension des pouvoirs du gouvernement fédéral de légiférer en matière sociale et ouvrière; le changement des constitutions du parlement afin de rendre suprême les décisions des représentants du peuple.

Education technique: la remise en vigueur de la loi de l'éducation technique avec des gratifications fédérales afin d'aider à la construction des écoles techniques au Canada.

Représentation ouvrière: provision d'une représentation ouvrière à la commission du tarif quand celle-ci sera réorganisée.

Amendements aux lois des chemins de fer: provision pour que les commissaires des Chemins de fer entendent les représentations des employés au sujet des ordres existants de la même façon qu'ils entendent celles des compagnies et des expéditeurs; l'extension des pouvoirs de la commission pour qu'elle contrôle aussi les compagnies d'autobus sur les grandes routes.

Législation coopérative: encouragement à donner aux coopératives canadiennes et facilités à accorder à ces dernières pour stimuler le commerce interprovincial.

Marine et transport: amendement aux lois maritimes afin d'exclure du commerce d'un port à l'autre du pays les vaisseaux autre que ceux construits au Canada, dont les propriétaires et les hommes d'équipagé sont canadiens, en vue de ne permettre aux vaisseaux étrangers de faire ce commerce qu'en vertu de lois spéciales. Tous les contrats du gouvernement devraient être conclus avec des vaisseaux canadiens, dont les équipages sont canadiens et dont les propriétaires paient les salaires reconnus au Canada.

Loi des salaires équitables: amendements à la loi existante afin d'obliger à payer les salaires reconnus dans tous les contrats financiés totalement ou partiellement par le gouvernement.

Réforme électorale: provision d'un demi-congé le jour des élections avec salaire; les membres élus au parlement ne devraient pas être obligés de se présenter de nouveau devant l'électorat quand ils deviennent membres du cabinet.

Entraînement des cadets: toutes les gratifications accordées pour l'entraînement des cadets dans les écoles devraient être abolies et versées à l'entraînement physique non-militaire des élèves.

Nationalisation de la radio: "Nous demandons respectivement qu'une décision soit prise afin d'adopter le rapport Aird et de créer un système national de radiodiffusion. La radiodiffusion devrait être faite pour les plus grands intérêts nationaux et non pas comme medium de publicité."

Les facteurs: des amendements à la loi du Service Civil qui donneraient plein pouvoir au ministre des Postes de traiter directement des salaires et des conditions de travail des facteurs sans rectrictions indues de la part de la commission du Service Civil. Le mémorandum souligne le fait que tous les groupes politiques sont d'avis que les salaires sont inadéquats.

Immigration: que l'on continue les restrictions qui n'admettent au pays que les seuls immigrants qui peuvent être absorbés: la création d'une commission d'aviseurs au ministère de l'Immigration, une telle commission ne devant pas seulement comprendre les représentants de chaque province mais ceux aussi de l'industrie, du travail et de l'agriculture "dans le but de mobilier la politique d'immigration selon les exigences du moment."

La loi des faillites: amendement qui donnerait aux réclamations pour les salaires la priorité sur toutes les autres réclamations.

Le Congrès des Métiers et du Travail a soumis plusieurs autres projets de loi comprenant l'établissement d'unités sanitaires dans les comtés, des pensions aux aveugles, la réforme du calendrier, la réforme des prisons, etc.

Le memorandum exprime de la gratitude à l'égard des autorités fédérales pour l'action prompte qu'elles ont prise en venant en aide aux chômeurs. Et il continue ainsi:

"Bien qu'une assistance temporaire ait été acordé à plusieurs milliers de personnes par ces mesures, il est apparent que, par la situation tendue qui existe, où le nombre des chômeurs avait été grossièrement sous-estimé où il a augmenté considérablement depuis. En tous cas, il est évident, par la situation actuelle, que les mesures prises n'ont pas réussi à soulager tous ceux qui souffraient du chômage et que de nouvelles mesures seront nécessaires. Sous ce rapport nous recommanderions le développement le plus considérable possible des travaux publics et l'achat de tout le matériel nécessaire pendant cette période.

"Nous désirons profiter de cette occasion pour remercier le gouvernement d'avoir si promptement donné suite à nos recommandations contenues dans le télégramme envoyé le 10 septembre dernier, de notre convention annuelle à Régina, recommandant la mise à exécution des recommandations que nous venons d'énumérer et de celle-ci tout particulièrement que les conditions de tarvail aux travaux entrepris grâce aux appropriations du gouvernement ne dàpassent pas huit heures par jour. Nous croyons toutefois que si l'on avait adopté la semaine de cinq jours comme nous le recommandions, cela aurait grandement aidé à fournir de l'emploi."

REPONSE DE M. BENNETT

A la prochaine session on présentera un projet de loi au sujet de la radiodiffusion, a déclaré l'honorable R. B. Bennett en réponse aux délégués du Congrès des Métiers et du Travail ce matin.

Cette question, a ajouté M. Bennett, doit être envisagé à deux points de vue: technique et national. Et la position géographique du Canada, a-t-il expliqué, présente certaines diffciultés quand on la considère au point de vue national. "Le cabinet déterminera quelle décision prendre à ce sujet, a dit M. Bennett, de telle sorte que l'on pourra prendre des mesures appropriées à la prochaine session du parlement. Il a laissé entendre que lui et ses collègues avaient reçu plusieurs lettres, les unes en faveur de la nationalisation de la radio, les autres en faveur de l'état de choses actuel.

Une loi regardant les pensions de vieillesse sera aussi soumise à l'approbation de la Chambre des Communes à la prochaine session. "Le parti conservateur a pris position à ce sujet, a dit le premier ministre. La question est actuellement à l'étude et à ce moment il ne serait pas opportun de faire une déclaration catégorique. C'est une autre question au sujet de laquelle on ne pourra pas se plaindre des retards du gouvernement".

Les gratifications aux écoles techniques seront remises en vigueur. "Votre demande de restorer les gratifications à l'éducation technique rencontre entièrement les vues de ce gouvernement, dit M. Bennett. Lorsque nous étions du côté de l'opposition nous avons soutenu que les gratifications devaient être remises en vigueur. Et nous ne changerons pas de politique".

L'assurance contre le chômage est aussi étudiée par le gouvernement. "Je crois que vous conviendrez qu'il vaut mieux, souligna M. Bennett, que cette question soit sérieusement étudiée à tous les points de vue. Il vaut mieux étudier soigneusement le projet avant d'adopter une ligne de conduite qui pourrait conduire à un désastre. Au lieu d'avoir une commission pour étudier la chose il vaudrait mieux avoir une enquête inter-départementale afin d'obtenir tous les renseignements désirables. Il a rappelé que les assurances de ce genre ont coûté à l'Angleterre de grandes sommes d'argent à cause des faux principes qui sont à leur base. Le premier ministre s'est dit satisfait que les délégués lui aient soumis un projet de création d'un fonds d'assurances auquel contribueraient l'Etat, l'employeur et l'employé.

Le premier ministre a donné une réponse brève à la déclaration faite par Tom Moore, président du Congrès des Métiers et du Travail, disant que les ouvriers étaient contents de voir que le gouvernement avaient pris des mesures pour empêcher l'exploitation du consommateur, tel que promis pendant la session d'urgence. Le travail, cependant a été exploité, a dit M. Moore, et il a mentionné l'industrie de la chaussure. "Je ne connaissais pas ce cas, dit M. Bennett; je viens de causer avec l'honorable Robertson, ministre du Travail et il me dit qu'on conduit actuellement une enquête et qu'elle sera continuée".

Il a parlé d'une façon générale de la situation du chômage et des mesures prises par le gouvernement pour y remédier et il a déclaré qu'il continuerait à faire tout son possible pour aplanir les difficultés que rencontre la population.

LES CADETS

cordés aux cadets des écoles soient recommandation faite par la déclaration demandant que les octrois accordés aux cadets des écoles soient abolis et versés à la culture physique non-militaire.

Cette question sera discutée par le cabinet, dit-il. Mais il ne semble pas exister actuellement de désir de faire de l'entrainement militaire. Il s'est dit surpris des avantages que l'entrainement des cadets avait donné à la jeunesse du pays: une véritable et juste conception de la loi et de l'ordre, de la discipline et de l'esprit civique."

La proposition d'abolir les appels au Conseil Privé et de faire de la Cour Suprême du Canada le plus haut tribunal canadien, a été commentée par le premier ministre. Il a déclaré à ce sujet que le parlement canadien n'avait aucun droit de modifier cet état de chose. Cela impliquerait un changement à l'Acte de l'Amérique du Nord. Il faudrait pour cela avoir une conférence avec les représentants des provinces qui sont des parties contractantes de la constitution du Canada. Il a fait remarquer que les appels au Conseil Privé constituaient un droit accordé au plus humble sujet du Roi et non pas une restriction d'un droit.

S. G. Mgr Gauthier et l'affluence des produits russes au Canada

MONTREAL, 22 — (P. C.) — Dans un discours ici hier soir, Sa Grandeur Mgr Gauthier, archevêque administrateur, a dit qu'une nouvelle forme d'esclavage, qui est une disgrâce pour l'humanité, est mise en pratique en Russie avec la mise en vigueur de la conscription du travail de tous les rangs de la société, le paiement de bas salaires, la distribution gratuite de vivres, de vêtements, de combustible et de billets de théâtre. Je crains, continue Sa Grandeur, que les agents soviets, occupés à propager les doctrines communistes dans les rangs de la classe ouvrière de cette ville, ne se donnent pas la peine de faire un récit complet. Après tout, ce sont de récentes connaissances qui prêchent une doctrine nouvelle et plutôt contestée. Le plan russe de surproduction de cinq ans submerge les grands marchés d'articles à bon marché, tels que le bois, le charbon, l'asbeste, et plus d'un homme de chantier canadien a chômé pendant que les grandes mines d'asbeste de ce pays fermaient leurs portes. Il est à espérer que le gouvernement fédéral fera une enquête sur la soigneuse situation et rajustera son tarif afin de mettre un terme au dumping des produits russes sur nos marchés. C'est là une des armes à notre disposition, et on devrait s'en servir pour protéger les ouvriers canadiens.

A la Société des Débats français

CONFERENCE SUR LES ASSOCIATIONS OUVRIERES PAR M. JACQUES BOUCHER.

Après un arrêt de près d'un mois, notre société a repris mardi dernier ses activités, et elle était fière d'avoir au programme, pour la première réunion de l'année, une question qui aujourd'hui est pour tous les ouvriers de première importance.

Le conférencier, Jacques Boucher, étudiant en belles-lettres nous présenta le sujet d'une façon claire et a su faire ressortir le bien des associations ouvrières dans le monde.

La présentation du conférencier fut faite en termes délicats par un confrère de classe, Marcel Poulin.

Traitant son sujet sous trois points différents, soit la nécessité des unions, leur nature et les avantages des syndicats, le conférencier termine en disant un mot de l'état envers ces groupements corporatifs.

La nécessité des associations ouvrières vient de la nature de l'homme et des conditions économiques de la société actuelle.

La société est nécessaire à l'homme de par sa nature même et l'encyclique Rtrum Novarum de Léon XIII nous le démontre bien. C'est dire que l'homme est fait pour la société et la société parfaite est la société civile car dans son sein se constituant des sociétés privées telels les syndicats.

Cette nécessité vient encore des conditions économiques actuelles car aujourd'hui l'union est la protection du capital, le grand facteur de production. Pour l'ouvrier, l'union est l'arme indispensable pour résister à l'ambition démesurée et aux exigences outrées du patron. En effet par l'union le traavilleur règle d'une façon équitable son travail et l'union rappelel au patron que le travail de l'homme loin d'être une marchandise est empreint de quelque chose de la dignité humaine.

Enfin l'union procurera la paix de la société.

En plus les unions doivent être professionnelles et catholiques.

L'association professionnelle est la seule viable et elel est grandement conseillée par les papes et Léon XIII surtout le fait voir dans sse encycliques "Rerum Novarum" et "Humanum genus". Les groupements professionnels sont composés de syndicats inférieurs, d'ouvriers, d'ingénieurs, de patron, de consommateurs. Ce sont les intermédiaires entre la famille et la société civile. Ces association sont soit locales, provinciales, puis nationales et celles-ci sont couronnées d'un conseil économique qui représentera auprès du gouvernement tout le monde organisé de la production.

Les associations professionnelles doivent aussi être des organisations catholiques. L'autorité religieuse doit y intervenir afin de sauvegarder la dignité de la personne humaine afin de prêcher la réelle fraternité et de faire comprendre que l'inégalité des conditions est nécessaire à l'ordre du monde social et que cependant avec la vertu le bonheur peut s'y retrouver, bonheur proportionné au mérite de chacun. Encore une fois Léon XIII le démontre dans son encyclique "Rerum Novarum".

Et que dire des avantages qui découlent de ces unions? Ils retombent sur les individus, le métier et la société civile. Chez les individus, l'employeur retrouve la paix dans l'atelier et l'ouvrier retrouve une garantie de dignité personnelle et familiale. Le syndicat professionnel fait aimer le métier. A la société l'union donne une paix sociale.

Comme couronnement l'Etat doit jouer le rôle de défenseur de tous droits légitimes et rôle de protection.

Et pour nous, étudiants, reste une nécessité de s'intéresser aux questions sociales.

M. Robert Fortier remercia le conférencier. "De cette conférence, dit-il, découle une leçon de sympathie et d'admiration pour les ouvriers."

Six déclamateurs, Messieurs Séguin, Bender, Lorrain, Vézina, Brisson et Major ont su nous agrémenter quelques instants:

Après les remarques généreuses du directeur, la séance est levée.

Jules RICHARD,
Secrétaire.

Le sort du cabinet français se décidera peut-être aujourd'hui

PARIS, 22 — (P. A.) — Le premier ministre Steeg a menacé aujourd'hui de démissionnner avec tous les membres de son cabinet, mais, après une réunion des ministres, la chose a été remise à plus tard. La situation a été amenée à la suite des critiques du ministre de l'Agriculture Boret sur la fixation des prix du blé. A la réunion du cabinet ce matin, M. Steeg annonça à ses collègues sa décision de remettre sa démission au président. M. Boret offrit de démissionner, si cela devait sauver la situation. Les ministres exprimèrent l'opinion que l'autorité du premier ministre n'était pas amoindrie par un incident purement personnel, et il fut décidé de se présenter cet après-midi en Chambre afin de discuter les interpellations.

ECOLE SUPERIEURE DE L'UNIVERSITE

Demain, vendredi, 23 janvier, à 8 h. 15 du soir, dans la Salle Académique, cours public d'Histoire de l'Eglise par le R. P. Georges Simard.

Sujet: "La Réforme catholique au Concile de Trente et sous les premiers papes qui suivirent cette auguste assemblée".

2 NOUVEAUX ÉVÊQUES EN INDO-CHINE

Mgr Chabanon et Mgr Garcia reçoivent la consécration épiscopale.

LE CONSÉCRATEUR

HUE (Annam, Indo-Chine). — Le 23 octobre 1930, eut lieu à Hué le sacre de Mgr Alexandre Chabanon, des missions étrangères de Paris, coadjuteur de Mgr Allys, vicaire apostolique de Hué. Le prélat consécrateur était Mgr Dreyer, délégué apostolique pour l'Indo-Chine; les évêques assistants, NN. SS. Chaize, coadjuteur de Mgr Gandreau, vicaire apostolique de Hanoi, et de Coonan, coadjuteur de Mgr Marcou, vicaire apostolique de Phat-Diem, tous deux des Missions Etrangères de Paris. Les missions dominicaines du Tonkin étaient représentées par le vicaire apostolique de Bac-Ninh. Environ 120 prêtres assistaient au sacre, ainsi que les autorités françaises et annamites. On remarquait parmi ces dernières tous les hauts mandarins du "Comât" ou conseil des ministres. Bien qu'à l'exception de leur collègue de l'Intérieur, S. E. Nguyen-huu-Bai, catholique notoire, ils soient païens les ministres avaient cependant tenu à la suite de leur président et du régent à se joindre aux représentants de la France.

La consécration de Mgr Garcia, vicaire apostolique de Haiphang, a eu lieu à Haiduong, ville du vicariat où est érigée une basilique en l'honneur du Bienheureux Hermosilla, évêque, et ses compagnons martyrs. Mgr Dreyer consacra le nouveau prélat assisté de NN. SS. Munagorri, de Buichu et Gordoliza, de Bac-Ninh, tous deux dominicains espagnols. Le résident de France et les deux principaux mandarins catholiques prirent part à la cérémonie et aux fêtes qui la suivirent.

Pas de décision sur cet achat

LA COMMISSION SCOLAIRE DISCUTE L'ACHAT D'UNE PROPRIETE, SITUEE RUE CUMBERLAND.

La question d'acheter la propriété située rue Cumberland, adjacente à l'école Garneau, a été discutée hier soir, à une assemblée du comité de construction de la Commission des Ecoles séparées, tenue à l'école Guigues. Cette question avait été discutée à plusieurs assemblées de la Commission l'an dernier, et on la remit à la première assemblée de 1931. A la suite d'une longue discussion, le comité a décidé de remettre la chose au mois prochain.

On approuva plusieurs comptes relatifs à la construction d'une allonge de quatre pièces à l'école St-Pierre, et on décida aussi d'accepter les plans de reconstruire l'école Garneau dans la cour St-Georges. M. N. Hurteau, président du comité, présidait et M. Samuel Genest, représentant du quartier St-Georges, assistait à l'assemblée.

Le comité de direction se réunit sous la présidence de M. T.-R. Donovan. On discuta la question d'accommoder les élèves de l'école Garneau pendant sa reconstruction, mais aucune décision ne fut prise.

"La révolution de l'amérique du sud" ce soir au CNRO

LE CAPITAINE STEVENS PARLERA CE SOIR DE LA REVOLUTION RECENTE DU SUD AMERICAIN.

En vue de l'intérêt canadien dans l'Amérique du Sud et de la participation active du Canada à la prochaine exposition de Buenos Aires, l'adresse donnée ce soir au CNRO par le capitaine G. R. Stevens, commissaire du commerce Canadien à Lima, Perou, sera très appropriée. Le capitaine Stevens donnera une description détaillée de la révolution sud-américaine.

La causerie du capitaine Stevens promet d'être une des plus intéressantes irradiés chaque semaine par le Professional Institute of Canada.

Me E.R.E. Chevrier, député d'Ottawa, parlera plus tard

LA MALADIE L'EMPECHAIT DE DONNER SA CONFERENCE. HIER SOIR, A L'UNION LIBERALE DU COMTE DE HULL.

Les membres de l'Union Libérale du comté de Hull ont appris avec regret, hier soir, la maladie de Mtre E.-R.-E. Chevrier, député canadien-français d'Ottawa aux Communes. M. Chevrier prononcera sa conférence à la prochaine assemblée du club.

M. le notaire Louis Bertrand était au fauteuil et l'assemblée était nombreuse, salle Laflèche. MM. Alphonse Fournier, député de Hull, et J.-E. Laflamme, ancien président de l'Union Libérale, portèrent la parole.

M. Fournier, M. P. en profita pour offrir ses souhaits de bonne année aux amis de l'Union. On annonça qu'il n'y aurait pas de convention provinciale avant l'appel des élections. Les membres adoptèrent plusieurs résolutions de sympathie à l'endroit des familles des membres éplorés.

Bas de Soie
500 paires à 59c
Bas épaisseur de service entièrement façonnés, faits pour se vendre $2 et pour écouler à 59c. Aubaine remarquable même pour le Jour du Trèfle. Comporte le solde des ventes antérieures. Bien que dénommés des sous-types, les défauts sont à peine visibles. Dans les teintes en vogue de hâle et beige, brun, gris, métal oxydé et noir. Pointures 8½ à 10. Vendredi, 59c.
Murphy-Gamble — Au Rez-de-chaussée
Murphy-Gamble
Limited

Le commissaire de guerre russe prédit une guerre formidable

MOSCOU, 22 (P.A.)—La Russie soviétique est menacée de la plus grande guerre de l'histoire, a dit ici aujourd'hui le commissaire de guerre Voroshilov, au congrès des jeunes communistes. L'Union soviétique, dit-il, doit organiser les masses, non seulement pour défendre pays contre une intervention inévitable, mais en vue de la victoire sur le pays, qui le premier tire l'épée contre nous.

LE MAIRE DE HULL ET CES DEUX PONTS

Le maire Lambert suggère que le Fédéral et les provinces améliorent celui des Chaudières.

LE PONT DE LA GATINEAU

Le maire Théo. Lambert serait en faveur de l'adoption du même principe, dans la restauration du pont des chaudières, que dans la construction des ponts Champlain, c. a. d., que le coût soit reparti entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces d'Ontario et de Québec, a-t-il laissé entendre au "Droit" à midi.

"En ce qui concerne le maire, Hull est prêt à payer le coût des améliorations sur la propriété de la ville," a précisé M. Lambert. "Il ne saurait être question de montant rixe comme on le laissait croire hier. Il n'y a pas de proportion entre ce qu'on fera déboursé à la vilel et au gouvernement. Nous sommes obligés d'emprunter de l'argent pour aider les chômeurs. Jusqu'à date je n'ai pas été invité aux conférences."

"Ma décision est une répétition de ce que j'ai dit à la commission du district fédéral", dit aussi le maire Lambert. "La ville de Hull est prête à payer pour les améliorations sur son propre terrain, c.a.d. les approches du pont depuis la "slide" d'Eddy jusqu'à l'entrecroisement des rues principale et du Pont. Que le gouvernement et la ville d'Ottawa payent pour leurs propres améliorations, la ville de Hull ne fera des améliorations qu'à sa propriété."

PONT DE LA GATINEAU

Le maire Lambert, en marge d'une entrevue avec M. Bourget, inspecteur des ponts de la province de Québec, a dit que tout dépend maintenant des autorités fédérales pour la construction du pont de la Gatineau. M. Bourget a dit au maire de Hull que les plans avaient été soumis au ministère fédéral des Travaux Publics mais qu'ils n'ont pas encore été approuvés. On ne peut demander de soumissions avant d'avoir reçu l'approbation du fédéral. Le gouvernement provincial a l'intention de construire le nouveau pont sur le même site que le vieux. On prendra toutes les mesures nécessaires pour ne pas fermer la circulation véhiculaire au-dessus de la Gatineau, durant les travaux de construction.

Il est fort probable que Jack Melville, du Lac Traverse, ne participera pas au derby de chiens qui aura lieu à Ottawa au cours de la semaine du carnaval. Son chien de tête, "Chérie" s'est empoisonné et il est entendu qu'il ne pourra pas conduire la meute de Melville. Melville attelera un autre chien de tête à son traineau, s'il vient à Ottawa.

LIVRES À LOUER OU À VENDRE AU BUREAU DE HULL

A. Acloque:—
Les merveilles de la vie animale.
Albert Bailly:—
Le vieux de la terre.
Jean de la Brète:—
L'esprit souffle où il veut.
F. Marion-Crawford:—
Les enfants du roi.
Alice Decaen:—
Miss Koker et Consorts.
Lucien Donel:—
Après l'option.
Au drapeau.
Zénaïde Fleuriot:—
Sous le joug.
Lucien Fournier:—
Comment voyagent nos dépêches.
Pierre Gourdon:—
Vers la haine.
Peut-on l'aimer.
E. Lacoste:—
Les papes à travers les âges.
Jean Lionnet:—
E. Viejo.
Les dieux d'or.
Jack London:—
Le roc blanc.
Geod. de Lys:—
Le logis.
Claude Mancey:—
Sources perfides.
Par-dessus lse vieux murs.
Xavier Marmier:—
Le roman d'un héritier.
M. de Mathuisieulx:—
La vagabonde.
Explorateurs et terres lointaines.
Karl May:—
Le roi des requins.
Fauves et bandits.
La vengeance du Farmer.
Une maison mystérieuse à Stamboul.
J. Mazé:—
La défense de Paris.
Lionel Movet:—
Le collier de turquoise.
Mary Thiary:—
Nadette.

NOMME CHANCELIER

KINSTON, 22.—On annonce aujourd'hui de l'archevêché de cette ville que M. l'abbé L.-J. Byrne a été nommé chancelier du diocèse.

CHARBON
Le Charbon dur Egg, Stove ou Nut de Connell est de l'Anthracite,

EGG
STOVE
NUT
$14.50
COMPTANT
ne formant pas de mâchefer.
CHARBON PEA — Gros format, pour fournaises appropriées et chauffe-eau $12.00
Connell Coal Co.
Tél: Carling 72

NOURRITURE POUR BEBES
NOURRITURE POUR BEBES
GRATIS
LA PEPTONINE
1590, HOTEL-DE-VILLE — — MONTREAL, P.Q.
Veuillez m'adresser sans aucune obligation votre brochure sur la nourriture des bébés et des personnes faibles.
NOM . . . . . .
ADRESSE . . . . . .

R. 471-477
DOMINION
TAXI
221, rue Dalhousie
SEDANS 7 PASSAGERS
ZONE 25c ZONE
1 à 4 Passagers
5c pour chaque 1-5 de mille en dehors de la zone.